



CHATELAIN
ET
GLOISEL

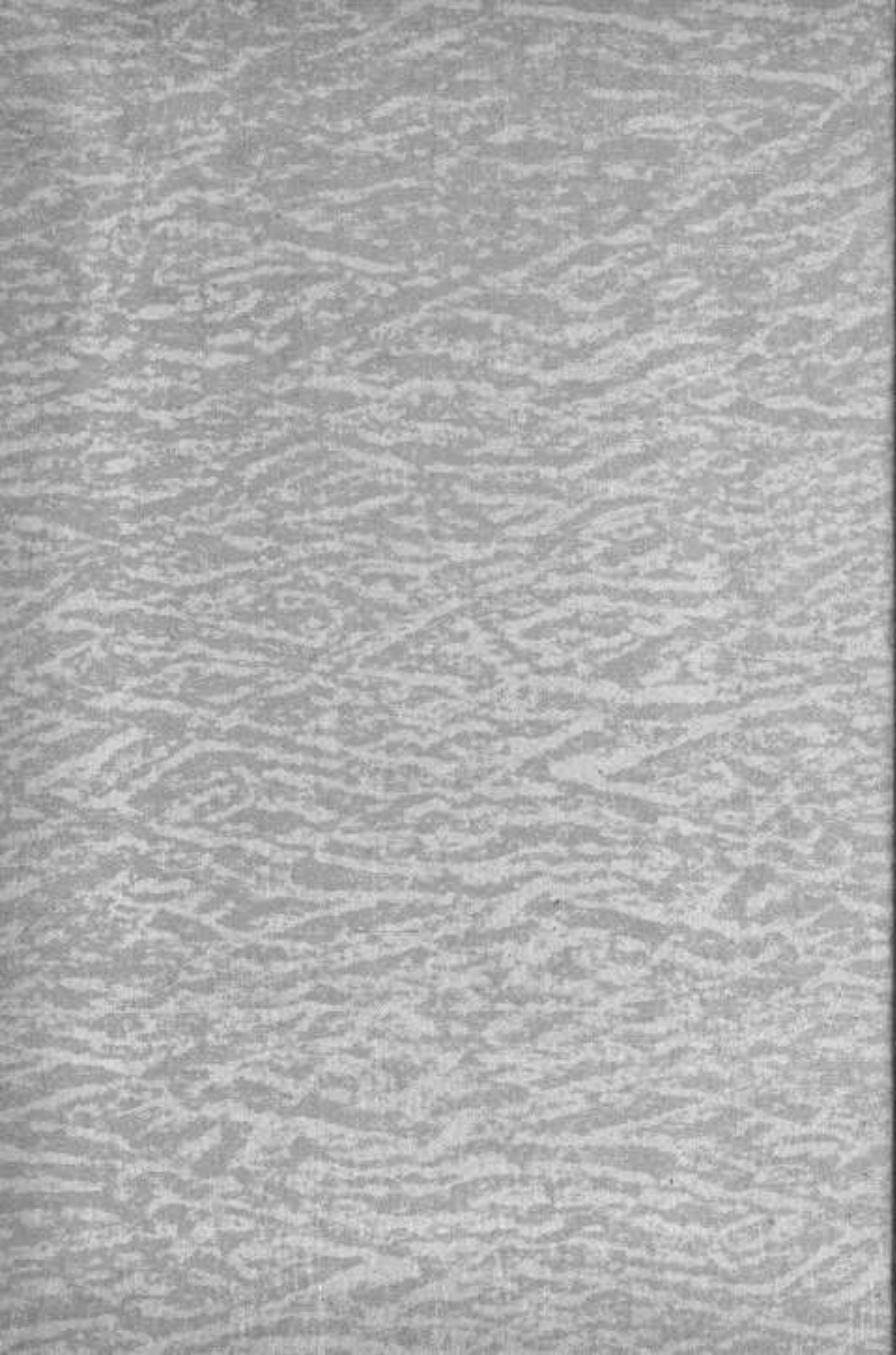
CHATELAIN
ET
GLOISEL
SUR
LA LANGUE
BASQUE

CHATELAIN
ET
GLOISEL

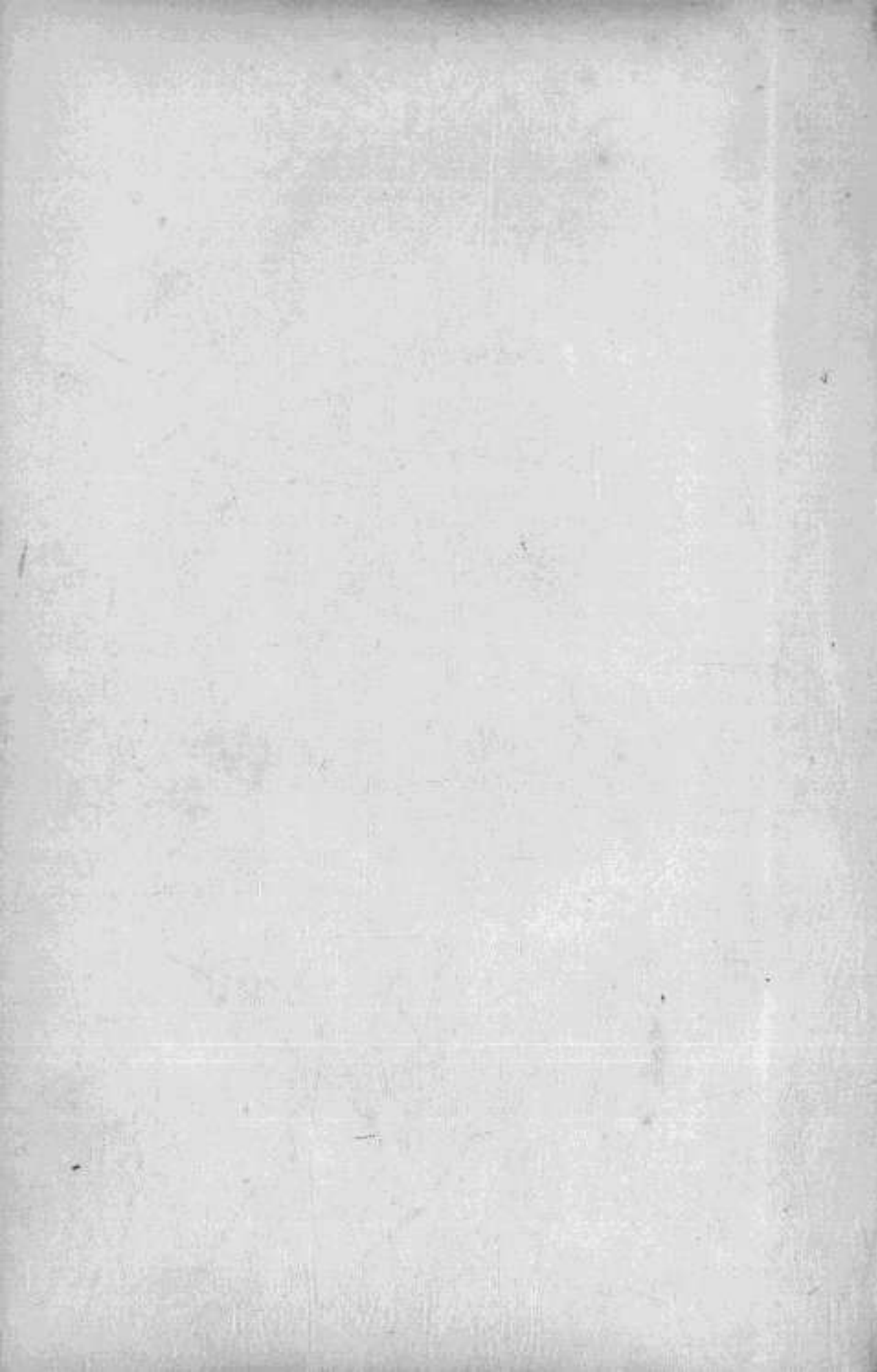
CHATELAIN
ET
GLOISEL

CHATELAIN
ET
GLOISEL

CHATELAIN
ET
GLOISEL







A.T.V.

5163





DISSERTATION
CRITIQUE ET APOLOGÉTIQUE
sur
LA LANGUE BASQUE.

DISSEMINATION

CHIQUE ET APOURCHISSE

LA LANGUE HASOUE

N. 13476.
R. 6769

ATV
5163

DISSERTATION
CRITIQUE ET APOLOGÉTIQUE
SUR
LA LANGUE BASQUE.

PAR
UN ECCLÉSIASTIQUE
DU DIOCÈSE DE BAYONNE.

Simplicitas nihil potest superius cogitari. (Ficin. in Plot.).

(PRIX : 2^F 25^C).



BAYONNE,
De l'Imprimerie de DUHART-FAUVET.

DISSERTATION

CRITIQUE ET APOLOGIQUE

DE LA LANGUE BASQUE

PAR M. DE LAMOTTE

DE DOCTEUR EN MÉDECINE



(Paris, 1781)



chez la Citoyenne de la République
de la République de la République

PRÉFACE.

Si peu d'auteurs se sont occupés jusqu'ici de la langue basque, et les succès de ce petit nombre, sauf quelques exceptions (1), ont été si médiocres, qu'il reste encore beaucoup à faire pour scruter le mécanisme de cet idiome intéressant.

On y trouve en effet des côtés ignorés ou mal saisis, beaucoup de questions qui n'ont point été abordées, beaucoup d'autres qui ont été effleurées seulement, beaucoup d'au-

(1) Parmi ceux de la nation, le père Larramendi est l'auteur qui a le plus mérité de sa langue. Parmi les étrangers, la première place est due à un linguiste marquant, professeur de littérature grecque et de langue hébraïque à la faculté des lettres de Toulouse. On sait que M. Lécuse s'occupe du basque depuis environ deux ans, et qu'il publia l'année dernière un manuel de cette langue, fruit précoce d'un esprit méthodique et pénétrant.

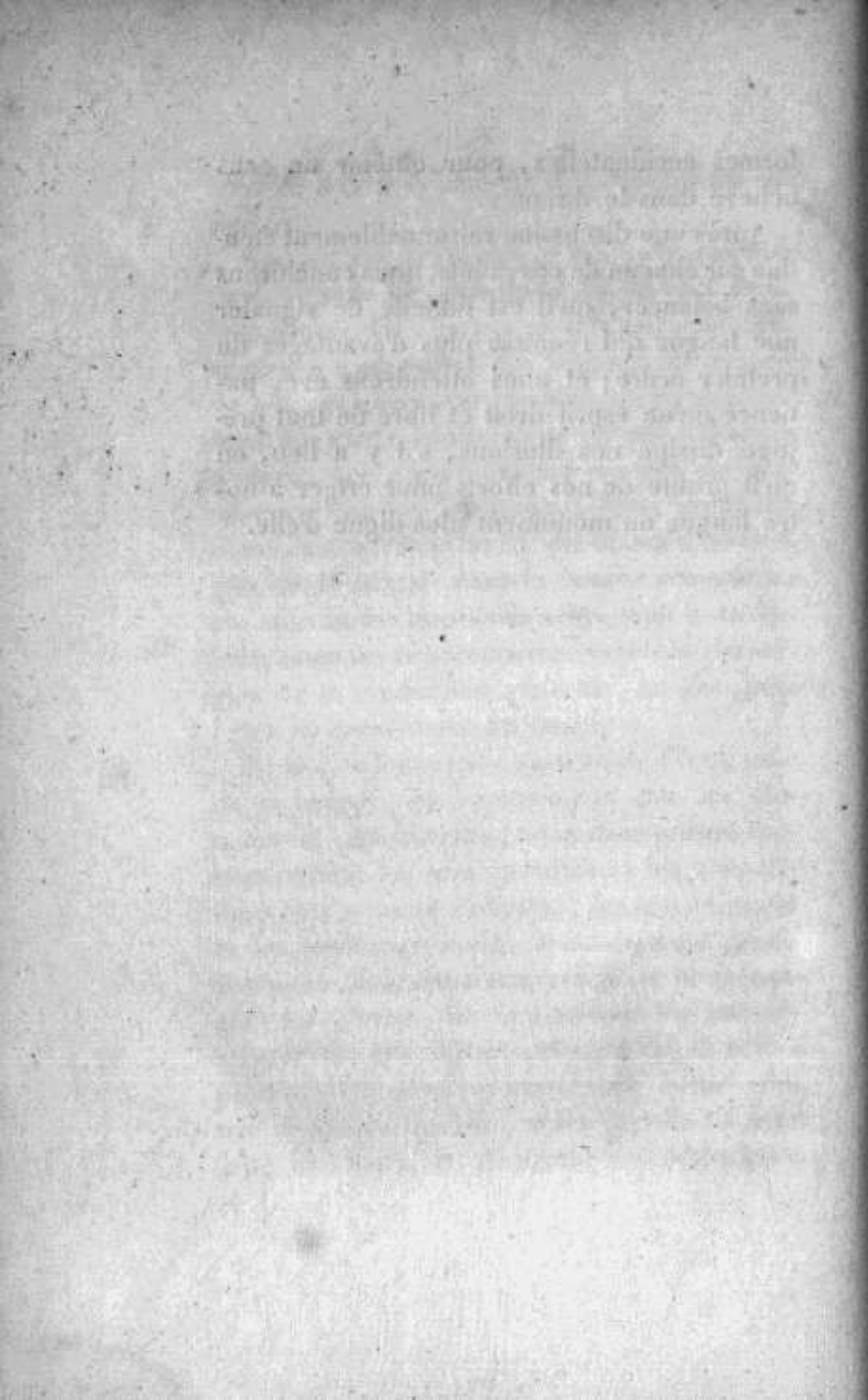
tres enfin dont il importe de réformer les solutions.

Comme les omissions et les méprises que nous venons de dénoncer, paraissent avoir leur source dans la trop grande influence des systèmes particuliers des langues sur l'esprit de nos grammairiens; ce n'est qu'en nous tenant en garde contre cette même influence d'esprit, que nous pouvons espérer de faire mieux connaître le basque. Nous puiserons donc, selon l'avis de M. du Marsais, *les règles de la langue dans la langue elle-même*; et, afin de les apprécier selon leur juste valeur, nous les rapprocherons souvent des règles de la grammaire générale, ou des principes fondamentaux du langage.

Nous développerons ainsi toute l'économie de la langue, en commençant par les élémens les plus simples; nous discuterons successivement les sons primitifs et les articulations, les syllabes radicales, les mots simples et les mots composés, leurs espèces grammaticales, leur force expressive ou leur énergie; les genres, les nombres et les cas des substantifs, des adjectifs, des participes et des pronoms; la question importante et mal connue de la conjugaison; enfin l'art de fixer le rang des mots, et d'assortir ensemble leurs

formes accidentelles, pour obtenir un sens achevé dans le discours.

Après une discussion raisonnablement étendue sur chacun de ces points, nous concluons sans balancer, qu'il est difficile de signaler une langue qui réunisse plus d'avantages du premier ordre; et nous attendrons avec patience qu'un esprit droit et libre de tout préjugé dissipe nos illusions, s'il y a lieu, ou qu'il profite de nos efforts pour ériger à notre langue un monument plus digne d'elle.



DISSERTATION

CRITIQUE ET APOLOGÉTIQUE

SUR

LA LANGUE BASQUE.

CERTAINS enthousiastes de la langue basque ayant cru voir dans son alphabet une perfection incomparable et de profonds mystères, M. Lécuse leur dit en deux mots, il y a près d'un an, que cette langue n'a point d'alphabet particulier. C'était ce qu'il fallait répondre à des écrivains passionnés qui s'épuisaient en pure perte pour faire valoir, comme propre à notre langue, un alphabet qui lui est commun avec la langue latine et celles de tant de peuples modernes.

Cet alphabet n'a donc rien de merveilleux ni même de particulier qui puisse justifier leur enthousiasme; mais notre alphabet prononcé, dont ils ne se sont pas occupés, et dont personne n'a rien dit

encore, nous semble donner lieu à quelques observations intéressantes.

« Comme la prononciation dépend (dit M. l'abbé Girard [1]) et de la situation et du mouvement des organes, cela fait qu'elle comprend deux espèces de modifications, dont l'une forme le son, et l'autre l'articulation. Le son est la voix prononcée par la seule forme du passage que lui donne la situation des organes. . . . L'articulation consiste dans les mouvemens que les organes ajoutent à leur situation, dans le temps de l'impulsion de la voix. . . . On nomme particulièrement *voyelles* ceux (les caractères) qui représentent les sons, et *consonnes* ceux qui représentent les articulations. »

M. Beauzée trouve la distinction de l'abbé Girard nettement énoncée, et ses fondemens bien marqués dans la diversité du mécanisme qui opère les deux sortes d'éléments. Mais comme le judicieux critique pense et prouve (2) que les termes qui caractérisent la distinction manquent de justesse, nous conserverons avec lui le nom général de son aux éléments de la parole représentés par les lettres; et comme lui nous appellerons spécialement voix et articulations, les deux sortes de sons représentés par les voyelles et par les consonnes.

Ce que la physique spéculative enseigne de la divisibilité à l'infini de la matière ou de l'espace,

[1] Vrais princip., tom. 1., disc. 1., pag. 7.

(2) Gramm. gén., liv. 1., chap. 1.

la grammaire peut l'appliquer à l'ouverture de l'organe vocal. Il est une infinité de nuances possibles entre l'ouverture *a* et l'ouverture *è*; il en est une infinité entre l'*è* ouvert et l'*é* fermé, entre l'*é* fermé et l'*i*. Ainsi je conçois successivement l'*e* très ouvert, moins ouvert, peu ouvert; l'*e* fermé, plus fermé, très fermé, tellement fermé qu'il touche à l'*i*, et qu'enfin il devient *i*. Ainsi les voix simples, et conséquemment les voyelles qui en sont les signes, peuvent être conçues sans nombre. Mais jusqu'ici il ne s'agit que de conception et de possibilité: venant au fait, il est évident qu'une langue qui multiplierait considérablement ces sortes de nuances, n'aurait pas le mérite de la simplicité.

Or cette simplicité, dans une langue, consiste avant tout, en admettant un assez grand nombre de voix pour éviter la monotonie, à ne pas affecter une variété excessive, trop voisine de la confusion; se renfermant dans un juste milieu, qui paraît nettement indiqué par l'accord des langues, lesquelles, à quelques nuances près, sont toutes fixées à cinq voix, représentées par les cinq voyelles *a, e, i, o, u*: d'où l'on peut induire que ce nombre de voix est en harmonie avec les organes de la parole; qu'il ne s'éloigne guère de l'ordre naturel, et que nous ne nous en éloignons nous-mêmes qu'à mesure que nous surchargeons notre langue de sons intermédiaires.

Puisque les langues s'accordent assez généralement pour le nombre des voix simples, ce n'est pas

sous ce rapport qu'il faut chercher la supériorité de la nôtre. Il s'en fait de beaucoup au reste que toutes aient conservé comme elle cette simplicité primitive dont nous parlons.

Les Latins, par exemple, avaient un *é* long ouvert, répondant à l'*éta* grec, et un *é* bref fermé, équivalant à l'*epsilon* grec. *E vocalis*, dit Capelle, *duarum græcarum vim possidet; nam cum corripitur e græcum est, ut ab hoste; cum producitur eta est, ut ab hac die.*

Les Latins paraissent encore avoir eu un *é* très fermé, ou une prononciation moyenne entre l'*e* et l'*i*. C'est à cause de l'affinité de ces deux lettres, dit Donat, que les anciens n'ont pas fait difficulté de dire *heri* et *here*, *mane* et *mani*, *vespere* et *vesperi*.

On pense encore que les Latins ont connu un son moyen entre l'*e* et l'*o*, puisqu'ils ont écrit indifféremment *adversum* ou *advorsum*, *vertex* ou *vortex*, *verè* ou *verò*, *tutè* ou *tutò*, *nimiè* ou *nimiò*, *rarè* ou *rarò*, &c.

L'on peut former encore, et l'on forme en effet d'autres conjectures sur la multiplicité des mêmes sons latins. Mais, sans aller plus loin, je le demande, reconnaît-on les premières leçons de la nature dans ce raffinement qui distingue un son d'avec un autre très ressemblant, ou plutôt d'avec lui-même? Pense-t-on retrouver la simplicité primitive dans la complication de nos *e* français *le*, *les*, *père*, *bonté*, *succès*, *téu*, ou dans ceux qui embarrassent

l'hébreu? Est-il croyable que la simplicité primitive ait admis un *e* long ouvert (tsere), un *e* bref fermé (segol), un *e* très bref fermé (cateph-segol), un autre *e* dit *brévissime* (scheva)? Est-ce sans préjudice de cette simplicité primitive que les Grecs donnèrent à je ne sais quels *e* ou quels *i* ces nuances multipliées et fines qui sont totalement perdues de nos jours (1)?

Si l'on dit que c'est la culture qui a introduit dans les langues ces nuances intermédiaires des voyelles; que l'hébreu, le latin, le français, le grec, moins cultivés, en seraient aujourd'hui au même point que d'autres idiomes sous le rapport des sons dont il s'agit; c'est comme si l'on disait que la culture et tous les efforts humains ne servent quelquefois qu'à multiplier les difficultés des langues.

Félicitons donc la nôtre de n'avoir pas été ainsi cultivée. Elle reconnaît cinq voix, représentées par cinq voyelles; chacune de ces voix peut être longue ou brève. Jusqu'ici rien qui ne soit très naturel et très simple.

C'en est assez, et peut-être déjà trop, sur les cinq voix en général; mais nous ne saurions nous résoudre à passer outre, sans appeler l'attention des lecteurs sur la cinquième en particulier, qui chez les Basques est un *ou*.

Quelques bons esprits pensent que le son *u* tel qu'un français le prononce n'est point naturel; ils veulent au moins qu'il soit postérieur à l'*ou* dans

(1) Lex. fr., art. I.

l'ordre de la nature. La preuve en est que tous les hommes prononcent *ou* sans peine, et qu'il est pénible à beaucoup de gens, impossible même, de prononcer l'*u* français. Si l'on oppose que la différence vient de ce que tous les hommes, chez tous les peuples, ont l'habitude de l'un des deux sons, et non pas de l'autre, le fait parle pour nous. Aussi nous nous empressons de le reconnaître, et même de l'appuyer de quelques preuves.

Oui, sans doute, le son *ou* est familier à tous les hommes, chez tous les peuples; il était familier aux anciens, et aujourd'hui encore il paraît incomparablement plus répandu et plus usité que l'*u* français.

Pour ce qui est de nos jours, *Il n'y a en Europe*, dit M. Lécuse, *que les Français et les Turcs qui connaissent le son de cette voyelle (u); tous les autres peuples la prononcent ou (1).*

Si nous cherchons notre *u* dans des époques éloignées, *il nous vient de l'ancien gaulois*, dit une société de savans; *car tous les autres peuples de l'occident ont prononcé ou (2).*

Térentien dit formellement que telle était la prononciation de cette voyelle chez les Romains. Aussi n'employaient-ils que l'*u* simple pour rendre la diphthongue grecque *ou*, écrivant *Epicurus* pour *Epi-kouros*, *Bucephalus* pour *Boukephalos*, &c.; comme au contraire toutes les fois que les Grecs voulaient

(1) Lex. fr.-gr., art. U.

(2) Dict. univ., art. U.

écrire en caractères propres à leur langue un nom romain, ils représentaient l'*u* simple des Latins par *ou* : *Toullios*, *Loukoullous*, &c.

Chacun sait comment on raisonne à cet égard sur le mot latin *cuculus* (en français *coucou*) ; ce nom, de l'aveu de tous les grammairiens, n'était que l'onomatopée ou l'imitation du chant de l'oiseau, comme le mot *coucou* dans notre langue : les Romains prononçaient donc *coucoulous*.

Le mot *culpa* était *coulpa* dans la bouche des Latins, comme le prouve le mot *coulpe* que nous conservons encore dans le langage théologique.

Les orientaux avaient aussi leur *ou*, comme il est aisé de s'en convaincre, en lisant dans les Hexaples d'Origène le texte hébreu présenté en caractères grecs ; mais il nous paraît difficile de signaler l'*u* français dans la famille des langues orientales. Que leur mère commune ait, si l'on veut, son *kibbuts* ; que les Français l'appellent tant qu'ils voudront *u bref* ; pour les autres peuples il est le *kibbouts* ou l'*ou bref* des Hébreux. D'ailleurs l'*u* primitif et long des orientaux est pour l'ordinaire *ou*, même dans la bouche des Français, soit pour la valeur que nous continuons à lui donner dans la lecture, soit surtout pour le nom *ouaou* que nous lui conservons encore ; or si l'*u* long est *ou*, l'*u* bref ne peut être que le même son abrégé.

Retenir ce qui est antique et naturel, n'adopter pas ce qui sent la gêne et la nouveauté, est le double moyen par lequel une langue se conserve dans

la simplicité primitive; or la langue basque se montre sous ce double point de vue en fait d'articulations.

1.° Le basque de nos jours conserve encore des articulations antiques et naturelles, perdues pour la plupart des langues.

Ceux de notre nation qui habitent les provinces espagnoles ne connaissent point d'articulation aspirée : ce que l'on doit attribuer à l'influence et, si on peut le dire, à l'entraînement de la langue dominante. Quant à nous, qui sommes hors de cette portée, nous en reconnaissons trois, *ph*, *kh*, *th*. Elles étaient les mêmes chez les Grecs, *phi*, *chi*, *thêta*; les mêmes chez les orientaux, *phé*, *kheth*, *thau* : et si l'on veut remonter encore, et lire dans la nature, chacun peut interroger ses organes, s'exerçant à aspirer des consonnes; il sera bientôt convaincu que ce nombre de consonnes aspirées est en harmonie parfaite avec ce que ces organes peuvent à cet égard.

Il est certain, pourra-t-on nous dire, que la langue basque reconnaît les mêmes consonnes aspirées que les langues anciennes (concession qui ne serait pas indifférente); mais pour obtenir tout le résultat que l'on peut désirer de ce rapprochement, ne faudrait-il pas démontrer que cette aspiration s'effectuait chez les Basques exactement comme elle s'opérait dans la bouche des anciens? Or ceci ne paraît pas susceptible de preuve satisfaisante.

Nous pensons qu'il y a moyen de désabuser

ceux qui parleraient de la sorte. En effet, les anciens ont reconnu des consonnes aspirées dans toute la force du terme : or il n'est qu'une manière rigoureusement vraie d'aspirer une consonne ; c'est de la prononcer avec une aspiration simultanée, sans anéantir ni dénaturer son articulation primitive et essentielle. Telle était donc la manière d'aspirer une consonne parmi les anciens ; c'est-à-dire qu'ils la prononçaient en lui conservant son articulation essentielle, *k*, *t*, et en mariant à ce son, bien conservé, une aspiration véritable.

Il n'en est pas ainsi chez les modernes. En effet, ceux-ci nous renvoient au *ch* allemand, pour nous faire saisir le *kh* des anciens ; mais cette articulation allemande qui, comme le *jota* des Espagnols, violente singulièrement les organes, et peut à peine passer pour une articulation humaine, n'est pas du tout un *k* aspiré, puisque le son *k* y est évidemment perdu.

Il en est de même lorsqu'on nous renvoie au *th* des Anglais, comme à la véritable prononciation du *t* aspiré. La première condition essentielle au *t* aspiré est qu'il soit *t* ; et la seconde, qu'il soit aspiré : or la première se fait désirer en vain dans le *th*.

Le *ph* ou *p* aspiré n'est pas plus heureusement rendu chez les modernes par le son *f* qui l'a remplacé. Celui-ci, comme dit Térèntien, diffère du premier en ce qu'il est beaucoup plus faible : *F littera à græco ph recedît, lenis et hebes sonus*. De là vient que Cicéron se raillait d'un Grec qui pronon-

çait *Fundanius* comme s'il y avait eu *Phundanius* (1).

Cette manière d'aspirer une consonne, que nous avons présentée comme la seule vraie, de la prononcer avec une aspiration simultanée, sans anéantir ni dénaturer son articulation primitive et essentielle, qui était celle des anciens; se retrouve chez les Basques, comme on peut s'en convaincre en nous faisant prononcer les mots *phago* [2] (hêtre), *khe* (fumée), *thu* (crachement), &c. Notre langue conserve donc des articulations antiques et naturelles, perdues pour la plupart des autres langues.

2.^o Il est également vrai qu'elle repousse toute articulation qui sent la gêne et la nouveauté, comme les sons *v*, *x*, *s*, *g*, *j*, prononcés à la française.

Le *v* présente de grandes difficultés à tout homme qui ne s'est pas familiarisé de bonne heure avec cette articulation. C'est un fait dont l'expérience ne permet pas de douter.

Ce son ne paraît d'ailleurs ni généralement reçu dans les langues, ni consacré par une haute antiquité.

Saint Augustin dit (3) que *Vaticanus* était le nom du dieu qui déliait aux enfans l'organe de la voix, et leur faisait jeter des cris; ou plutôt que c'était Jupiter, en tant qu'il faisait cet office. Aulu-Gelle et Varron qu'il cite, en font un dieu particulier de qui dépendaient les commencemens de la voix;

(1) Inst. orat. 1., 4.

[2] Les Grecs disaient *phégos*, les Latins *fagus*.

(3) De Civit. Dei, lib. 4., cap. 11.

parce que le premier son que les enfans font entendre est la première syllabe du nom de ce dieu. Le son *va* est donc au jugement des Romains le premier que fait entendre un enfant. Mais un enfant qui balbutie aujourd'hui pour la première fois, n'articule pas le *v* à la française; et s'il le faisait, nous ne dirions pas qu'il balbutie, mais qu'il *val-vutie*. Un enfant sonne *oua*, ou *ba*; et par conséquent les Latins, qui prétendaient imiter son cri dans le nom du dieu *Vatican*, prononçaient aussi *ouaticanous* ou *baticanous*.

S'il est vrai qu'il y eut un temps où l'*u* des Romains n'était que voyelle, ceux-ci durent prononcer *ouaticanous*. Mais il n'y a pas loin des syllabes *oua*, *oue*, *oui*, &c., aux syllabes *ba*, *be*, *bi*, &c., surtout si le *b* ne s'articule que légèrement. De là l'*u* ou l'*ou* romain devenant consonne, parut se confondre avec le *b*; ainsi l'on écrivit *veneficiūm* pour *beneficiūm*, de même *vestias* pour *bestias*, *vobem* et *bovem*, *biginti* et *viginti*, *berna* et *verna*, *bixit* et *vixit*, &c.: en sorte qu'on peut dire des Romains de ce temps-là, comme Scaliger l'a dit des Gascons: *Felices populi quibus vivere est bibere!*

Quoi qu'il en soit des Grecs modernes, il paraît que les Grecs anciens n'attribuaient pas le son de notre *v* à leur *bêta*; et, pour le dire en passant, ils prétendaient signifier par le mot *baba*, des sons inarticulés, tels que les premiers essais de la parole d'un enfant au berceau: ils prononçaient donc *baba*. Un ancien (Cratinus) employait aussi le *bêta* pour

exprimer le bêlement des brebis, selon ce vers que nous a conservé Eusthate : *Is fatuus perindè ac ovis bê, bê, dicens incedit* ; or quelle brebis ou quel mouton articula jamais le *ν* ?

Non seulement le *bêta* n'avait pas le son *ν* chez les Grecs, mais depuis même que l'*υ* romain fut devenu labial ou consonne, ils furent long-temps sans avoir de signe représentatif de ce son. La preuve en est que, lorsqu'ils voulaient représenter, avec leurs caractères propres, un mot latin ayant *ν*, ils employaient souvent leur *digamma wolicum* (f). Quelquefois aussi ils remplaçaient le *ν* latin par un *ou* voyelle ou par un *b* : exemples, les foudres du Vatican *Ouaticania anathemata*, *Vespasianus Ouespasianos*, *Ambivius Ambibios*, *Varus Ouaros*, *Varo Ouaron*, *Virgilius Ouergilios*, *Severus Seoueros* et *Seberos*, *Servius Serouios* et *Serbios*, *David Daouid* et *Dabid*, &c.

Bien loin que l'on puisse se flatter de découvrir la même articulation *ν* chez les orientaux, il paraît constant qu'ils ne l'ont point connue. Leur *vau* est sans doute le seul caractère auquel on puisse attribuer, avec quelque apparence de raison, la valeur dont il s'agit. Mais le *ν* que les grammairiens ont employé quelquefois pour nommer ce caractère, ne doit pas nous donner le change. Ce qui était *ν* sous la plume de ces grammairiens était *ou* ou *b* dans leur bouche. Ainsi, en écrivant *vau*, ils ont prétendu faire prononcer *ouaou* ou *baou* ; et c'est ainsi que l'on fait prononcer encore aujourd'hui.

« Il faut observer (dit le savant Amire d'Edesse)
 « que les Chaldéens n'ont aucune lettre qui réponde
 « au *g* latin, parce qu'ils n'ont aucun mot qui l'e-
 « xige. *Advertendum Chaldaeos non habere litteram*
 « *quæ propriè respondeat g latino, quia ipsi nullam*
 « *habent vocem quæ hujusmodi litteram recipiat* (1). »

Le *g* doux est également inconnu à l'hébreu : le *ghimel* se prononce toujours rude, comme dans *guitare* (2).

La prononciation forte est aussi la seule que l'on attribue au *gamma* ou *g* grec. Il se prononce devant *a*, *o*, *u*, comme le *g* français dans *gamme*, *gobelet*, *guttural*; devant *é*, *ê*, *i*, comme notre *g* dans *guérite*, *guépe*, *guide* (3).

Quand nous disons, avec Amire d'Edesse, que les Chaldéens n'ont aucune lettre qui réponde au *g* latin, nous entendons parler du *g* latin moderne; et bien loin de supposer que les Romains aient jamais attribué à leur *g* le son doux dont il s'agit, nous savons qu'ils le prononçaient toujours comme les Grecs. Quand je prononce le mot *lege*, dit saint Augustin, le grec y attache un sens, et le latin un autre : *Cùm dico lege, in his duabus syllabis, aliud græcus, aliud latinus intelligit*. Il est évident par ce témoignage que le même mot *lege* était commun aux Grecs et aux Latins; le même mot, dis-je, prononcé: car il ne s'agit pas ici d'un mot écrit, mais

(1) *Gramm. syr.*, liv. 1., chap. v.

(2) *Gramm. hébr.*, pag. 1.

(3) Burnouf, *Méth. grecq.*, 1. part., liv. 1., chap. 1.

d'un mot *prononcé*, comme s'exprime le saint docteur.

Si le *g* doux ou, ce qui est la même chose, l'*g* consonne français ne compte pas parmi les sons antiques, l'on est déjà en droit de conclure qu'il n'a pas le mérite d'être simple et naturel, selon cette parole de Ficino : *Quod primum non est, non est simplex* (1).

D'ailleurs la difficulté de cette consonne est prouvée par la raison que *les étrangers*, comme dit M. Lécuse, *ont beaucoup de peine à la prononcer* (2).

Il faut avouer que le doux *zéta* des Grecs chatouille agréablement l'oreille, et n'est pas inutile à l'harmonie d'une langue. Mais cette articulation fine, peu de nations l'ont saisie; et c'en est assez pour ne lui assigner qu'une place reculée dans l'ordre naturel, et pour se consoler de ne la point connaître. Que l'italien s'approprie donc le mérite d'avoir rencontré le doux *dzéta* grec, ou que le français l'emporte en cette contestation, notre langue a assez d'avantages sans avoir besoin de ces beautés de raffinement.

Ce que l'on vient de dire sur le *z* doit s'étendre évidemment à l'articulation *x* des mots *examen*, *exécution*, *exil*, *exorde*, *exubérance*, &c.

On nous signalera peut-être notre *s* comme une articulation difficile, et dès lors peu naturelle. Nous savons en effet qu'elle embarrasse les organes ha-

(1) Ficin. in Plot. En. 2., lib. 9., cap. 1.

(2) Lex. fr.-gr. art. J.

bitués à la prononciation française; mais nous savons aussi qu'elle ne coûte rien à un espagnol. Ce son nous paraît d'ailleurs plein de gravité; et si nous nous permettions de lui assigner quelque préférence sur le son français qui lui correspond, nous emploierions volontiers les termes dont se sert un savant maronite pour déterminer la différence qui existe entre les deux *s* (*ssode*, *sekath*) des Chaldéens. Le premier, dirions-nous avec cet auteur, a un son *plus nourri et plus plein*: *Densior aliquantò est et plenior.*

Ce qui a été dit jusqu'ici nous conduit à certaines conséquences utiles pour apprendre à lire et à écrire correctement le basque.

1.^o De ce que le caractère *u* est essentiellement *ou* dans le basque, il s'ensuit qu'il est ridicule de l'accompagner d'un *o* pour le déterminer au son *ou*.

2.^o De ce que le basque n'admet que le *g* guttural, il s'ensuit qu'il ne faut pas écrire *guiçon*, *guero*, &c., comme nous le faisons communément, mais *giçon*, *gero*. Cet *u* serait inutile, puisque la langue ne comporte pas que le *g* prenne devant l'*u* un son qu'il n'avait pas devant l'*i* et l'*e*. L'*u* dont il s'agit serait même préjudiciable, parce qu'il commanderait de prononcer *gouiçon*, *gouero*, &c.

3.^o De ce que le basque ne connaît aucune articulation correspondante aux caractères *v*, *x*, il s'ensuit qu'on ne doit jamais les employer pour écrire notre langue: à moins qu'on ne veuille se servir du dernier au lieu du *ts*.

Nous pourrions aussi supprimer sans inconvénient les caractères *q*, *c*, *y* : le premier, parce qu'il peut toujours être remplacé par le *k* ; le second, parce qu'il n'a aucun son qui ne puisse être représenté par le *k* ou par le *z* ; le troisième, parce qu'il n'ajoute rien à notre *i* simple.

Le premier objet que nous rencontrons au sortir de ces élémens, sont les syllabes radicales. Elles sont dignes d'attention, 1.^o pour leur simplicité, comme nous allons le prouver en les mettant en contact avec les radicales si vantées de l'hébreu.

« La nature de la langue hébraïque fournit encore une preuve de sa primauté et de son antiquité (dit dom Calmet [1]). La nature commence toujours par le plus simple, le plus court et le plus aisé. . . . Les racines hébraïques communément n'ont que trois lettres. »

Ce raisonnement, qui n'est pas méprisable, ne pourrait-il pas s'appliquer à notre basque avec plus d'avantage encore qu'à la langue hébraïque ? Car si l'on nous parle de trois consonnes, il nous a paru qu'il n'en existe pas même autant dans la plupart des mots purement basques, non composés. Si l'on veut parler de deux syllabes, rien n'est plus ordinaire au basque que les mots bâtis sur deux radicales : exemples, *ikus* (voir), *adi* (entendre), *mintça* (parler), *ibil* (marcher), *egon* (rester), *eror* (tomber), *altcha* (lever), &c., &c.

Quand on se permettrait de renchérir sur cet

[1] Dissert. sur la prem. langue.

éloge de dom Calmet; quand on dirait que l'hébreu a des mots établis sur une seule radicale, notre idiome soutiendrait encore avec avantage la comparaison que nous avons provoquée. Les racines monosyllabiques ne sont pas rares chez nous : exemples, *ar* (prendre), *as* (commencer), *az* (nourrir), *el* (arriver), *ets* (fermer), *ez* (dompter), *il* (mourir, tuer), *its* (flétrir), *uts* (vider), *utz* (laisser), *jal* (sortir), *jan* (manger), *jar* (s'asseoir), *jin* (venir), *jo* (frapper), *jos* (lier), *jun* (aller), *ken* (ôter), *lot* (lier), *motz* (couper), *pitz* (vivifier, allumer), *sal* (vendre), *sar* (entrer), *sor* (naître), &c., &c.

Concluons que les radicales de notre langue sont remarquables par leur simplicité.

Jusqu'ici nous n'avons envisagé ces mots primitifs que sous le rapport matériel; mais ce n'est pas là le côté le plus intéressant qu'ils présentent au lecteur judicieux.

Les syllabes radicales ne forment pas toujours un sens, ni par conséquent un mot, dans le commun des langues. Par exemple *am* dans le latin, *aim* dans le français, sont les seules radicales nécessaires du latin *amare* et du français *aimer*, tout le surplus étant variable; cependant chacune de ces syllabes ne suffit pas pour faire un sens dans la langue qui l'emploie. N'est-ce pas une impuissance qui la déprécie? J'aime bien mieux cette langue dont les radicales forment nécessairement un mot, et contiennent un sens, lors même que le mot porte sur

une radicale unique, comme *az* (nourrir), *ez* (dompter), *is* (flétrir), &c., &c.

Comme c'est un vice dans le langage que les syllabes radicales, sans le concours des inflexions accidentelles, soient souvent impuissantes pour faire un sens même générique; ce serait aussi une autre extrémité vicieuse, qu'un mot primitif, par là même qu'il aurait un sens, fût nécessairement déterminé à un sens spécifique, adjectif, substantif, adverbial, &c.

Le mot primitif est à tous les mots qui en dérivent ce que le genre est à ses espèces; il entre donc dans l'idée de ce mot de présenter un sens qui conserve l'indétermination propre du genre : de là tout mot primitif doit être un mot infinitif dans toute la force du terme, c'est-à-dire un mot d'un sens étendu et indéfini quant à l'espèce. Ainsi, ou les grammairiens se trompent lorsqu'ils nous disent que la troisième personne du prétérit est la racine de chaque verbe hébreu; ou la langue hébraïque, sous ce rapport, est à une distance considérable de la ligne naturelle.

La marche de notre langue en ce point dénote plus de philosophie. En effet, comment procède la rigoureuse logique pour donner une définition, pour transmettre les notions les plus exactes possibles sur l'espèce qu'elle se propose de faire connaître? D'abord elle signale le genre, c'est-à-dire qu'elle commence par appeler l'attention sur une classe étendue, contenant l'espèce dont il s'agit.

Elle propose ensuite la différence qui fixe l'esprit à l'espèce subalterne qu'elle avait pour but de faire connaître. Or voilà justement la marche constante de notre langue : elle pose d'abord le mot primitif, qui est un genre ; et l'accompagne immédiatement d'une désinence ou d'une inflexion, qui est une véritable différence logique, et qui détermine l'espèce grammaticale du mot, en particularisant sa signification.

Ce n'est pas que chaque langue ne conserve quelque chose de ce procédé, qui est la marche propre de la nature ; mais toutes paraissent y déroger, ou en ce que leurs radicaux n'ont pas un sens achevé quant au genre ; par exemple dans le genre d'aimer, de haïr, &c. : ou en ce qu'ils ont un sens trop particularisé et trop borné ; par exemple déterminément adjectif, substantif, &c. : ou enfin parce que ces langues défigurent souvent les mots radicaux dans la formation des dérivés ; par exemple l'infinif, qui, étant la base et comme l'abrégé de tout le verbe, devrait, comme chez nous, se retrouver en son entier dans toutes les inflexions accidentelles de ce mot.

Une matière obéissante et flexible, une cire molle entre les mains de l'artiste, est l'image fidèle des radicaux de notre langue : l'état d'indétermination qui leur est propre, est dans ces mots primitifs une rare disposition aux divers sens particuliers qu'on veut y attacher, et conséquemment aux diverses formes grammaticales dont on veut les revêtir. La

monosyllabe *az*, par exemple, répond à peu près à l'infinitif *nourrir*; je dis à peu près, parce que le sens qu'elle présente est encore plus vaste et plus indéfini que celui de l'infinitif français, comme on le verra plus bas. Reprenons : la monosyllabe *az* est une radicale sur laquelle nous établissons naturellement *azte* (nourrir), *azle* (nourricier), *azcai* (nourrisson), *azcor* (nourrissant), *azcurri* (nourriture), *azi* (nourri), &c. Également de la monosyllabe *as* dérivent *aste* (commencer), *asle* (commençant), *asi* (commencé), *astapen* et *aspen* (commencement), &c. La racine *handi*, comme toutes celles de la même classe, présente une série de dérivations que l'on chercherait en vain dans une autre langue : ainsi, de *handi* (grand), *handichco* (assez grand), *handiago* (plus grand), *handichago* (un peu plus grand), *handichagotto* (d'un rien plus grand), *handiegi* (trop grand), *handichegi* (un peu trop grand), *handichegitto* (d'un rien trop grand), *handizki* (grandement), *handizkiago* (plus grandement), *handizkichago* (un peu plus grandement), *handizkichagotto* (d'un rien plus grandement), *handizkiegi* (trop grandement), *handizkichegi* (un peu trop grandement), (*handizkichegitto* (d'un rien trop grandement)), *handicor* (ayant des dispositions à grandir), *handitasun* (grandeur), *handigua* ([en mauvaise part] grandeur), *handiguna* (un peu de grandeur), *handitiar*, *handicari* (aimant les grands, les grands), *handitze* (grandir), *handitu* (devenu grand), *handiaraz* (faire grandir), *handiaraci* (fait grandir),

&c. De même *giçon* (homme) donne *giçontce* (devenir homme), *giçondu* (devenu homme), *giçonki* (de l'espèce de l'homme), *giçachca* (homme de rien), *giçouto* (bonhomme), *giçonago* (plus homme), *giçonchago* (un peu plus homme), *giçonena* (le plus homme), &c.

Si l'on ajoute que tous ces mots, et beaucoup d'autres, dérivés des mêmes radicales, ont chacun tous les cas d'une riche déclinaison; que de plus nous pouvons convertir chacun de ces cas en un nouveau nominatif, pour lui faire subir derechef toutes les inflexions d'une déclinaison surajoutée, comme il sera expliqué plus bas; l'on commencera à faire quelque état de nos radicales et de notre système de dérivations. En effet, *il était infiniment plus avantageux*, pouvons-nous dire avec Gêbelin, *de déduire tous les mots possibles d'un petit nombre de racines, que s'il avait fallu imposer des noms différens à chaque objet, à chaque action, à chaque état. Ce sont là proprement les trésors du langage philosophique, du sentiment et du goût, ceux de la nature, qui, avec le plus petit nombre d'éléments possible, opère les effets les plus vastes et les plus variés* (1).

Après avoir envisagé les mots de notre langue, comme dans leur germe, et les avoir suivis dans leur développement, nous allons voir comment ils se partagent en leurs espèces grammaticales.

Sans parler de l'interjection, qui ne paraît pas

(1) Gramm. univ., liv. 2., part. 2., chap. 7., § 4.

appartenir au langage de l'esprit, l'on compte ordinairement neuf espèces de mots. Mais il est des grammairiens qui les réduisent à un moindre nombre : quelques-uns en admettent quatre seulement, d'autres trois; d'autres enfin n'en veulent que deux, comme Priscien : *Partes orationis*, dit cet auteur, *sunt secundum dialecticos duæ, nomen et verbum* (1). C'était le sentiment de Platon (2) et d'une partie des anciens grammairiens latins et grecs. J. B. Gail se déclare aussi pour cette opinion, et en donne une preuve abrégée dans sa Grammaire grecque (3).

Il ne nous appartient pas de prendre parti sur une question qui exerce encore aujourd'hui les esprits les plus pénétrants; mais, sans prétendre à beaucoup de profondeur, nous pouvons mettre en principe qu'une langue est plus près de l'état primitif et de la nature, à mesure que ses mots se prêtent plus commodément à la classification la plus simple que les grammairiens aient encore conçue : or les mots de notre langue se prêtent singulièrement à cette division. C'est de quoi l'on n'aura pas de peine à convenir lorsque nous nous serons expliqué en détail sur l'espèce du nom et sur celle du verbe.

Quant aux noms, nous avons à parler en premier lieu de leur force expressive. Si le son matériel d'une voix simple ou articulée exprime le son na-

(1) Lib. 2.

(2) Dans son *Sophiste*.

(3) Prem. part., liv. 1., chap. 1.

turel de ce qu'elle signifie, c'est une onomatopée, comme le *glouglou* de la bouteille, le *cliquetis* des armes, le *trictac*, le *coucou*, &c. Un mode d'expression si naturel ne saurait être étranger à une langue dont le caractère distinctif est de suivre la nature.

En effet, sans parler des onomatopées ou imitations que les langues les moins intéressantes savent employer pour exprimer les cris de certains animaux, nous pourrions faire remarquer les sons qui, dans le basque, répondent aux expressions triviales *tousser*, *cracher*, *moucher*, *respirer*, *bâiller*, *souffler*, *siffler*, *ronfler*, *humer*, *rire*, *éternuer*, &c. Mais comme les avantages dont nous avons à traiter offrent un vaste champ, nous nous dispenserons de faire valoir en détail les expressions mentionnées. C'est un petit sacrifice que l'on fait en faveur des oreilles délicates. Il suffira donc d'avoir dit en passant que ces actions et toutes celles de même nature sont rendues chez nous par des sons excellemment imitatifs. C'est ainsi que nous exprimons un cri perçant par des articulations aiguës, *ichkiritu*; un cri plaintif par des interjections analogues, *heiagora*; un grincement, un cri de rage, par des consonnes rudes, *carrasea*, *marrasca*; un effort, par des syllabes difficiles et pesantes, *entsegu*; l'action de traîner, *herresta*; le carnage, *sarraski*, &c.

Outre l'onomatopée il est encore une autre sorte de conformité ou d'analogie naturelle entre l'ex-

pression et son objet, lorsque une expression consacrée d'abord à nommer un attribut est employée ensuite à désigner le sujet qui possède cet attribut.

« C'est un principe de bon sens (dit dom Calmet) « de n'imposer aux choses, aux personnes, aux ani-
« maux, que des noms qui marquent leur nature,
« leur origine, leur perfection, leurs propriétés; en
« un mot des noms significatifs, et fondés sur quel-
« ques qualités et quelques rapports à la nature
« de la chose. Si aujourd'hui parmi nous on voit
« des noms si bizarres, et dont l'origine et la signi-
« fication sont si obscures, c'est que notre langue
« (française) n'est pas une mère langue, et qu'elle
« est mêlée de plusieurs mots étrangers. Tous les
« noms dont nous nous servons sont significatifs dans
« la langue d'où ils viennent; mais ils ne le sont pas
« toujours dans la nôtre (française), parce que
« plusieurs lui sont venus d'ailleurs. Or dans les
« commencemens, comme il n'y avait qu'une seule
« langue, tous les noms que l'on imposait aux cho-
« ses étaient significatifs. (1) »

Si dom Calmet avait eu le dessein de signaler notre langue, et d'offrir un hommage distingué à son mérite, aurait-il dû parler autrement que dans les phrases que nous venons de citer? *C'est un principe de bon sens*, devons-nous dire avec ce judicieux auteur, *de n'imposer aux choses, aux personnes, aux animaux, que des noms qui marquent leur nature, leur origine, leur perfection, leurs pro-*

(1) Dissert. sur la prem. langue.

priétés , en un mot des noms significatifs ; or telle est justement la marche propre et comme caractéristique de la langue basque.

Nous allons le prouver.

Le nom que le Seigneur s'est donné , au livre de l'Exode, chap. 3. (1), est sans contredit le seul nom digne de son être ; mais après ce mot *ineffable* , comme s'expriment les Juifs, après ce nom tout divin , auquel nul autre ne peut être comparé, notre expression *Jaincoa* est tout ce qu'on peut dire de plus significatif.

En effet :

Veut-on que cette expression soit la même que *Gaincoa* ? Le double son dont la lettre *g* est susceptible dans les langues modernes, a pu occasionner cette substitution de l'*j* au *g*, comme il arrive assez fréquemment. Le mot jardin, par exemple, dérive, selon Guichart (Etienne), de l'hébreu *gadar* ; et Ménage le fait venir de l'allemand *garten* ou *gaart*. Du Cange témoigne qu'on a dit dans la basse latinité *gardinum*, *gardinus* et *jardinus*. Le mot *jatte* vient, dit-on, du latin *gabatta* (grande écuelle) : du Cange le dérive de *gatta* (ancienne espèce de navire rond). De *goia* (basse latinité) nous avons fait *joie* ; de *Gala Jale*, petite rivière qui tombe dans la Garonne. Il se peut donc que *Jaincoa* soit le même nom que *Gaincoa*, (celui d'en haut) : antonomase énergique, expression plus sublime que tous les superlatifs employés par les Grecs,

(1) *Eyjuh*, et de là *Jehovah*.

les Latins, les Français, &c., pour remplacer le nom propre de Dieu (1).

Quoique cette étymologie ne soit nullement forcée, nous ne balançons pas à lui préférer celle que nous suggère la prononciation du mot *Jaincoa*, usitée dans les provinces espagnoles. *Jaongoicoa* ou *Jabe-on-goicoa* (le bon maître d'en haut). Quoi de plus philosophique !

Le nom du soleil, *iguzkia*, pourrait bien dériver de son attribut le plus sensible : *iguz* ne serait autre chose que *ikus* (voir). La terminaison *kia* exprime le service, la destination, comme *estalkia* (qui sert à couvrir), *cerrakia* (qui sert à fermer), *jakia* pour *jankia* (qui aide à manger). Ainsi les deux formatifs *ikuskia* nommeraient le soleil par son attribut le plus distingué, par sa propriété d'être le moyen de voir.

Le mot *iguzkia* ou, comme prononcent d'autres, *eguzkia*, une fois formé, nous avons dit par syncope *ekia*, et sans article *eki*. Si l'on ajoute *duna*, qui signifie *ayant*, l'on forme *ekiduna*, et par syncope *eguna* (*ayant soleil*). C'est le nom du jour de notre langue.

Egun peut être un composé de *eki-dun*, comme nous venons de le dire ; mais il se pourrait aussi que l'on dût prendre la chose au rebours ; il se pourrait, dis-je, que le mot *egun*, bien loin d'être un dérivé du nom du soleil, en fût le primitif, par la raison que *eguzkia* n'est pas très différent de *egu-*

(1) Nous disons en français *le Très-Haut*, comme les Latins ont dit *Altissimus*, les Grecs *Hypsistos*, &c.

nezcoa, et que ce dernier mot signifie *appartenant au jour* (*dinruum*).

Enfin, comme il a été dit que le mot *eguzkia* ou *iguzkia* peut être le résultat des radicales *ikus-kia*, on peut aussi proposer de le dériver des primitifs *egun-kia*. L'on a vu ci-dessus quelle est la valeur de la terminaison *kia*; et si nous ajoutons que la formule *kia*, *geia*, *ekeia*, considérée comme un mot à part, s'emploie pour nommer la matière ou ce dont une chose se fait, on comprendra sans peine que le mot *eguzkia* ou *egunkia* peut signifier *ce par quoi le jour est*.

Ce qu'il y a de plus clair en tout ceci, c'est qu'il existe une communauté de syllabes entre les mots *ekus*, *eki*, *egun* (voir, soleil, jour); or voilà qui nous suffit.

Le nom basque *ilargi*, servant à désigner la lune, peut signifier une lumière sujette à s'éteindre. Il n'est pas besoin d'observer combien cette dénomination est accommodée à son objet, à raison des déflections de cet astre.

Ilargia peut signifier aussi la lumière des morts: c'est ainsi que nous disons *ilkutcha* (la bière des morts), *ilobia* (la fosse des morts), *ilerria* (la région des morts (cimetière)), *ileguna* (le jour des morts), &c.

Le même mot peut se décomposer encore par *ilun-argi* (lumière des ténèbres ou de la nuit); et cette interprétation, qui se présente aussi naturellement que toute autre, a ceci de particulier, qu'elle

établit une correspondance admirable entre plusieurs mots de notre langue. En effet, nous avons observé plus haut une communauté de syllabes entre le nom du jour et celui du soleil; et la marche est pleinement satisfaisante si nous retrouvons ici la même communauté entre le nom de la lune et celui de la nuit. L'esprit de Dieu a signalé le fondement de ces rapports par les paroles de Moïse : *Fecitque Deus duo luminaria magna : luminare majus ut præesset diei, et luminare minus ut præesset nocti; et par celles du prophète, qui a dit : Fecit... solem in potestatem diei. . . . , lunam. in potestatem noctis.*

Argizari est un autre nom de la lune également usité et non moins significatif. Il se compose évidemment des deux radicales *argi-izari* lumière-mesure; ce qui pourrait signifier une lumière mesurée ou faible, mais mieux une lumière servant de mesure. En effet, comme, après la distinction du jour et de la nuit, il n'est pas de durée plus frappante ni plus facile à saisir que la durée de chaque lune, tous les siècles et tous les peuples en ont fait la mesure du temps. Nous savons d'ailleurs que rien n'était plus conforme aux desseins du Créateur, selon ces paroles de la Vulgate, *Fecit lunam in tempora; et plus nettement encore selon la paraphrase chaldaique, et numerentur in ea tempora.*

Notre langue, toujours conséquente dans sa progression, n'a pas eu besoin d'un mot à part pour nommer le mois : nous disons une pleine-lune, deux

pleines-lunes, trois pleines-lunes, comme l'on dit ailleurs un mois, deux mois, trois mois; *ilabete* (mois) étant évidemment *ilargibete* (pleine-lune).

Quant aux noms des mois en particulier, il ne faut que les parcourir pour y trouver des expressions significatives.

Urtaril (janvier) se décompose très naturellement en ces trois radicales, *urte* (année), *ar* (saisir), *il* (mois ou lune), c'est-à-dire lune qui saisit l'année. Cette étymologie, si naturelle et si simple, est en harmonie parfaite avec celle du premier jour de l'an, appelée *urtats*, de la réunion des primitifs *urte-as* (année commencer).

Ilbaltz, autre nom du même mois, signifie incontestablement lune ou mois sombre.

Otsail (février) n'est autre chose que *osa-il* ou *otz-il* ou *otso-il*. Selon la première étymologie, il signifie lune complémentaire. Il est vrai qu'on peut trouver étrange d'entendre que le second mois de l'année en soit le complément; mais ne sait-on pas que les Romains commençaient l'année par *janvier*, quoique ce mois et le suivant fussent des mois complémentaires ajoutés par Numa à l'année de Romulus? D'ailleurs il ne s'agit ici que de justifier la force significative des mots basques; et l'on ne saurait refuser cette propriété au mot *otsail*, expliqué ci-dessus.

Otz-il signifie la lune du froid; et si l'on observe que le mois de janvier répond mieux à ce nom, nous disons que rien n'oblige à croire que l'année

de nos pères ait commencé à la même époque dans tous les temps, ni qu'ils aient toujours habité le même climat. Cette même observation doit être faite sur chacun des autres mois; et déjà elle peut servir à ceux qui tiennent que le nom *ilbaltz*, consacré au mois de janvier, eût plus justement qualifié celui de décembre.

Otso-il serait la lune du loup, expression naturelle dans la bouche d'un peuple pasteur, pour signifier l'époque où l'ennemi du troupeau serait plus redoutable qu'en aucune autre saison.

Epaïl (mars) signifie lune de la coupe ou de la taille, et peut s'entendre, selon le climat, ou de la coupe des arbres, ou du fauchage des prés.

Jorraïl (avril) littéralement lune de sarcler, soit les arbres, soit les moissons les plus considérables, comme le froment, l'orge, le seigle, &c.

Ostaro (mai) signifie l'époque de la feuillaison.

Les deux noms *errearo* et *ekain*, qui servent à qualifier le mois de juin, sont deux synonymes également énergiques : le premier, *erre-aro*, signifie saison brûlante; le second, *eki-gain*, dénote l'époque de la plus grande élévation du soleil.

Uztail (juillet) lune de la moisson.

Agoril (août) est formé de *agor* (tarir), et de la monosyllabe *il*, souvent expliquée.

Irail (septembre) se compose de *ira* ou *irats* (fougère), avec ladite monosyllabe *il*, et avertit le laboureur qu'il faut songer à s'approvisionner de fougère pour l'hiver; ou bien il se compose de *iraul-*

il, par quoi l'on exprimerait qu'il s'agit d'entreprendre le labeur de la terre.

Urit (octobre), selon la force du mot, est la lune des eaux ou des pluies.

Acil ou *aci-il* (novembre) [lune de semailles], *acaro* ou *aci-aro* (saison de semailles).

Lotzil, équivalant de *locco*, *lotceco*, *lotaco*, ou *lotazco-il*, parait inviter au repos et au sommeil. Cette attribution convient parfaitement au dernier mois de l'année.

On doit remarquer ici que, comme tous les noms de mois reçus en chaque province ne se trouvent pas dans ce tableau, aussi tous ceux que l'on y a portés ne sont pas usités dans toutes les provinces basques. Quant au mois de décembre en particulier, nous ne le désignons guère que par le nom *abendo*, qui n'est autre que l'avent ou l'*adventus* latin. Le mot basque est perdu pour la plupart des provinces; et ce ne nous est pas une petite gloire de l'avoir condamné à l'oubli, pour lui en substituer un consacré par la religion chrétienne (1).

(1) A ce mot, nous rappelons avec douleur une imputation humiliante, faite naguère à la religion des Basques, par un historien d'ailleurs ami de la nation. Le jeune auteur les croit doués de tous les avantages du corps et de l'esprit, mais soumis aux superstitions les plus grossières. Que ne pouvons-nous le prier de retirer son premier compliment, et obtenir à ce prix qu'il nous épargne la honte du dernier. Mais, vœux inutiles! Il n'est pas donné à l'historien d'entrer en composition avec la vérité: son devoir est de peindre les choses telles qu'il

Le lecteur aura remarqué que notre langue a son *messidor* (uzta-il), son *thermidor* (erre-aro), son *pluviôse* (ur-il), et tant d'autres noms de mois, qui ne cèdent ni en force ni en justesse aux dénominations du calendrier républicain.

Le nom de la semaine, *aste*, signifie commencement; et dès lors l'expression est significative: ce qui suffit dans la thèse présente. Mais, comme il y aurait un avantage réel à découvrir le rapport qui lie ces deux idées, nous allons proposer ce qui paraît le plus plausible à cet égard, sans nous promettre un plein succès.

Les phases de la lune sont des phénomènes trop frappans pour n'avoir pas été observés par tous les hommes; mais nos pères, pour qui l'astre de la nuit était la mesure du temps, comme on l'a vu, durent surtout être attentifs à la renaissance de cet astre; et cette époque, il était à propos de la désigner par le mot *commencement*.

les saisit. Heureusement pour nous, il est au moins deux manières de saisir les choses: on peut les saisir bien ou mal. Or mal saisir paraît être la manière propre de notre auteur, toutes les fois qu'il se permet de dissertar sur les matières religieuses. Quant à nous, qui pensons connaître mieux que lui la religion des Labourdains, desquels il s'occupe spécialement dans son Résumé de l'histoire des Basques, nous sommes persuadé que ces bons gens entrent dans le véritable esprit du christianisme aussi bien qu'aucun autre peuple de la campagne.

La nation aurait encore à réclamer contre les opinions politiques que lui prête son historien. . . .

Les anciens ne se bornaient pas à observer les différens états de la lune : son retour, ou la *néoménié*, était une époque de réjouissance pour tous les peuples ; et ce temps de relâche ne revenant que de mois en mois, pouvait bien se prolonger durant trois jours comme nos solennités. Dans cette hypothèse, le premier jour eût pu être appelé *aste-lehena* (premier du commencement ou de la nouvelle lune), le second eût pu être dit *aste-artea* (le milieu de la néoménié), et enfin le troisième, *aste-azkena* (le dernier de la néoménié).

C'est là une des hypothèses propres à expliquer les trois mots basques que nous venons de mettre sous les yeux du lecteur, et qui qualifient encore aujourd'hui les trois premiers jours de la semaine.

La solennité de la nouvelle lune étant passée, le mot *aste*, ou commencement, n'était plus de saison ; ainsi l'on aurait continué en disant : *quatrième*, *cinquième*, *sixième*, &c., de la lune, ou en toute autre manière.

Depuis que la lumière de l'Évangile eut éclairé nos ancêtres, ils durent adopter la distribution du temps en semaines de sept jours, et il fallut des expressions pour désigner et la semaine elle-même et les jours qui devaient la composer. L'usage consacra à la semaine l'antique nom *aste*, et à ses trois premiers jours les trois noms déjà reçus. Quatre expressions manquaient pour qualifier tous les jours de la semaine : la circonstance invitait à les prendre dans la religion. Le quatrième jour, qu'il s'a-

gissait d'abord de nommer, rappelait l'institution du mystère commémoratif du sacrifice de la croix; il rappelait les paroles même de l'institution de ce mystère : *Hoc facite in meam commemorationem* (Faites ceci en mémoire de moi); aussi fut-il appelé le jour commémoratif *oritce-eguna*, d'où *ortceguna*. Le cinquième était marqué par ce que l'histoire de la religion offre de plus mémorable, par la mort du Sauveur des hommes; et il fut appelé *ortcilaria* ou *oritce-il-aria*, ce qui peut avoir deux sens également adaptés au jour de la passion de Jésus-Christ. En effet, *il* signifie mort, *oritce* souvenir; la terminaison *aria* équivaut à la terminaison française *eur*, comme dans *ihiztaria* (chasseur), *arraincaria* (pêcheur), *geçurtaria* (menteur). Ainsi, ou cette terminaison affecte le mot *oritce* souvenir, et alors *ortcilaria* signifie commémoratif de mort; ou bien la terminaison *aria* affecte le mot *il* (mort), et alors il signifie *souvenir mortel*, *souvenir capable de donner la mort*.

Le nom du samedi, *larunbata*, peut se décomposer en *larre-egun-bata* ou en *lan-egun-bata*. Sous la première forme il signifierait le dernier jour des champs; et sous la seconde forme, le dernier jour de travail. *Ibiacoitza* ou *ebacoitza*, autre nom du samedi, serait le synonyme du premier, si *ebacoitz* était *egun bacoitz* (jour unique, sous-entendu pour le travail).

Igandia ou *egandia* est visiblement *egun-andia* (le grand jour).

Quoique l'histoire de la semaine, telle qu'on vient de la présenter, ne soit ni forcée ni absolument gratuite, il s'en faut bien qu'elle offre un degré de certitude suffisant pour faire rejeter tout autre système relatif à cette durée. Le fait est qu'aujourd'hui nous appelons *aste*, ou commencement, une durée de sept jours; or quel est, peut-on demander, ce commencement qui a précisément une durée de sept jours? ce commencement d'ailleurs si digne de vivre dans le souvenir des hommes, que tous les jours doivent en faire mémoire, dans l'étendue des siècles? Ne seraient-ce pas les six jours de la création, avec le repos du septième? Si la plupart des peuples ont conservé la mémoire de la création en comptant des semaines de sept jours, est-il incroyable, est-il même bien étonnant que nous l'ayons conservée dans le nom de cette durée?

Mais comment concevoir, dans cette hypothèse, que le troisième jour ait été appelé *asteazkena* (dernier du commencement)? Nous le dirons avec quelque défiance, parce que la prétention est assez forte; nous le dirons toutefois sans craindre de paraître ridicule, parce que tout ne sera pas gratuit dans notre exposition. Si nous sommes assez heureux pour avoir conservé la mémoire de la création dans le nom de la semaine, ce n'est pas chose étrange que nous l'ayons divisée par relation à ce commencement de toutes choses. L'histoire de la création nous apprend que le soleil, la lune, les étoiles, ne furent créés que le quatrième jour. Cette première

époque, qui précéda la création du soleil, et que l'Écriture divise en trois jours, avait évidemment quelque chose de particulier; et les trois jours qui partagèrent ce temps durent être différens de ceux que le soleil éclaira : ce qui peut donner lieu à diviser le temps de la création en deux époques, et les six jours en deux séries; ceux de la première série marqués, comme disent les commentateurs, par la lumière informe créée dès le premier jour; ceux de la seconde série éclairés par le soleil. Voyons maintenant comment s'exprime le basque. Il dit des trois premiers jours : *le premier du commencement, le milieu du commencement, le dernier du commencement*; et jusqu'ici le mot *jour* n'est point employé ni ne pouvait l'être dans notre langue; dans notre langue, dis-je, à raison de la force significative que nous avons attribuée à l'expression *eguna*. Reprenons : le nom *jour* n'est pas employé dans le basque pour qualifier ceux qui précédèrent la création du soleil, mais il est employé pour désigner le quatrième, comme si l'on voulait dire que ce fut là le premier jour marqué par cet astre. En effet, le mot *ortceguna*, prononcé *ortche-eguna*, signifie là précisément le jour. Ce n'est pas tout : *eguna* étant composé de *eki-duna* (ayant soleil), *ortche-eguna* vaut autant que si l'on disait en français *là précisément celui qui a le soleil*. Autant l'idée des trois premiers jours, privés du soleil, repousse cette façon de parler, autant elle est juste et énergique pour désigner le quatrième.

Si nous eussions entrepris une dissertation sur la semaine basque, il nous serait permis, ce serait même un devoir pour nous de fournir, pour les trois jours restans, des étymologies analogues à la dernière hypothèse; et nous ne désespérerions pas d'en proposer quelques-unes d'assez plausibles; mais, dans la crainte de franchir les bornes de notre objet, nous nous contenterons d'observer que rien ne s'oppose à ce que les mêmes étymologies proposées pour les derniers jours dans la première supposition, soient maintenues dans celle-ci. La première série des jours de la création conservant les noms primitifs, ceux de la seconde série ont pu faire place à des noms plus analogues aux idées de la loi évangélique.

Les noms des montagnes, des rivières, des fontaines, des provinces, des villages, offrent aussi une infinité d'exemples dans le genre significatif. Par exemple, le premier village sur la route de Bayonne à Hazparren est *Hiriburu* (cap de ville). Celui qui suit immédiatement est une terre sèche et aride: de là *Mugerre* ou *Muga-erre* (pays brûlé), ou plutôt *Muga-eder* (beau site), parce qu'en effet son site est très élevé. De Mougierre l'on descend à *Elicaberri* (église neuve): non loin de ce quartier sont des terres incultes, lieux couverts de beaux chênes jusqu'à ces derniers temps. L'on arrive bientôt à *Hazbarne* ou *Haiz-barne*, par où l'on exprime qu'il fallait traverser une forêt de chênes pour y arriver (1).

(1) Hazbarne répond, selon cette étymologie, au *Carriath-iarim* des Hébreux (ville des forêts).

Un volume médiocre suffirait à peine pour épuiser les noms significatifs des maisons de nos provinces. Mais, loin de chercher à grossir celui-ci par une longue et fastidieuse énumération, nous nous bornerons à un petit nombre d'exemples : *Etcheberri* (maison neuve), *Etcheçahar* (maison vieille), *Etchegorri* (maison rouge), *Etchechuri* (maison blanche), *Etchegoien*, *Goihenetche*, *Etchegarai*, (maison sur le haut), *Etchemendi* (maison sur la montagne ou comme une montagne), *Bastaretche*, (maison à l'écart), *Artetche* (maison au défilé), *Barnetche* (maison enfoncée); ou bien, sans exprimer le mot *etche* (maison), *Bidegain* (sur le chemin), *Bidart* (entre les chemins), *Baratçart* (entre les jardins), *Oihanart* (au milieu des bois), *Landart* (au milieu des champs), *Larrart* (dans les terres incultes), *Basart* (dans les lieux sauvages), *Uhart*, *Urat* (entre les eaux), *Uhalde*, *Uralde* (près de l'eau), *Elicalde* (près de l'église), *Ithuralde* (près de la fontaine), *Eiharalde* (près du moulin), *Landaburu*, *Larçeburu*, *Oihanburu*, (à l'extrémité du champ, de la lande, du bois), *Harrizpe* (sous le chêne), *Intchazpe* (sous le noyer), *Aranpé* (sous le prunier).

Ces noms et une infinité d'autres, destinés dans l'origine à désigner les habitations, se sont étendus insensiblement à désigner les familles et les individus; en sorte qu'il n'est aucune classe de noms où l'on ne puisse en signaler un nombre considérable ayant une étymologie également nette et expressive.

L'on a remarqué sans doute que nous n'avons pas cherché à gêner la liberté du lecteur sur le choix des étymologies. L'intérêt de notre thèse ne nous commandait pas de nous fixer à une étymologie plutôt qu'à une autre : il nous suffisait de prouver qu'il appartient au génie de la langue basque de faire un grand usage des mots significatifs : et nous étions assuré d'offrir un ensemble auquel on ne résiste pas.

C'est un principe de bon sens, avions-nous dit avec dom Calmet, en commençant cet article, c'est un principe de bon sens de n'imposer aux choses, aux personnes, aux animaux, que des noms qui marquent leur nature, leur origine, leur perfection, leurs propriétés, en un mot des noms significatifs ; or telle est la marche bien caractérisée de la langue basque : donc sa marche est celle de la nature et du bon sens.

La plupart des idiomes connus en Europe, partagent leurs noms en deux genres. Le basque reconnaît aussi cette distinction établie par la nature ; mais il n'a garde de l'étendre aux êtres sans vie. C'est de quoi nous croyons pouvoir le féliciter.

En effet : *L'institution ou la distinction des genres, a dit M. Duclos (1), est une chose purement arbitraire, qui n'est nullement fondée en raison, qui ne paraît pas avoir le moindre avantage, et qui a beaucoup d'inconvéniens.*

1.º *La distinction des genres est une chose arbitraire. On peut bien trouver dans la nature la pre-*

(1) Remarq. sur la Gramm. gén., II., v.

mière idée et le modèle de la division reçue en genre masculin et genre féminin ; mais quelle raison première exige que tous les êtres inanimés, ceux même qui n'existent que dans notre imagination, soient partagés en deux genres ? Si c'eût été là une leçon de la nature, toutes les langues ne l'eussent-elles pas reçue ? Cependant combien n'en est-il pas qui la méconnaissent ? Le persan n'a point de genre, dit Louis de Dieu, ou plutôt Jean Elichma (1). Le chinois, le japonais, le malais n'en ont pas, dit le savant Bragia (2). Don Astarloa va nous compter plus de soixante langues qui ne connaissent pas la distinction des genres entre les êtres inanimés : « Las lenguas aimara, araucana, armena ; las lenguas labandea, barmana, bengala, berula, betoi, bilela, bisaya ; las lenguas calmuca, canara, cora, curda ; las lenguas escítica, estonesa, eudebe ; las lenguas grantamica, grumisch, goana, guaïcuru, guarani, gusarata ; las lenguas yaqui, iberá, indostana, india-pérsica, inglesa, itonama, javana, jamea, jarura ; las lenguas lapona, libonesa, lituana, lule, mainas, maipure, mexicana, mobima, moluca, moxa ; las lenguas omagua, opata, otomita, persa, pima, paconchi, quichua ; las lenguas samscrutanicá, tagala, tamanaca, tamulica, tafse, taraumaru, tibetana, tongusa, turca, turusc ; las lenguas húngara, xeremisa, no tienen géneros en los nombres. »

(1) Rudim. Persic., lib. 3., cap. 1.

(2) Dict. géogr. hist. de España, tom. 2., pag. 163.

Le grec, le latin, l'allemand, et toutes les langues qui comptent des noms neutres, décèlent aussi l'arbitraire de la division dont il s'agit; puisque les noms neutres, comme on le comprend aisément avec un peu de connaissance de la langue latine, sont ceux que l'usage de ces langues n'a déterminés à aucun genre.

Enfin, il n'est pas de langue qui ne concoure, à sa manière, à prouver que la distinction des genres est une chose arbitraire : car il n'en est aucune qui n'attribue arbitrairement tel genre à tel nom, sans égard au genre qui lui est assigné en une autre langue.

2.^o *La distinction des genres ne paraît pas avoir le moindre avantage.* Le profond Beauzée, cherchant à modifier cette proposition de M. Duclos, dit que les genres ne paraissent avoir été établis que pour rendre plus sensible la corrélation des noms et des adjectifs. Sur quoi nous confessons volontiers que la distinction des genres peut être nécessaire à la clarté dans plusieurs langues libres; mais elle est alors d'une nécessité relative. On a besoin de se jeter dans le mal de cette distinction, pour éviter le mal de l'obscurité et de l'embarras. Il semble que ce soit un premier vice de la langue qui en commande un autre, et, s'il est permis de le dire, un abyme qui appelle un autre abyme. En effet, la langue basque, quoique libre dans sa construction, ne se ressent nullement du vide de cette distinction; sa clarté n'en souffre dans aucune circonstance.

3.^o *La distinction des genres a beaucoup d'inconvéniens*, c'est-à-dire qu'elle contribue considérablement à rendre un idiome compliqué et difficile. Ainsi le savant Amire d'Edesse consacre douze pages in-4.^o aux règles servant à faire discerner les genres de la langue syriaque, et renvoie pour le surplus à l'usage. Dans l'hébreu, le féminin se forme du masculin : 1.^o, en y ajoutant la lettre servile *hah* ; exemples, *tob* (bon), *tobah* (bonne), *nabal* (fou), *nebalah* (folle) : 2.^o, en ajoutant *ûh* ; exemple, *schèni* (second), *schenûh* (seconde) : 3.^o, en ajoutant *eth* ; exemple, *mélék* (roi), *méléketh* (reine) : 4.^o, en changeant *i* en *outh* ; exemple, *schebi* (captivité) au masculin, *schebouth* (captivité) au féminin : 5.^o, en ajoutant *ath* ; exemples, *zamar* (chanter), *zimrath* (chanson), *azar* (secourir), *ezrath* (secours).

On se tromperait beaucoup si l'on croyait avoir déjà parcouru les difficultés que le système des genres introduit dans l'hébreu. *Il se fait encore un grand nombre de changemens dans la prononciation, et par conséquent dans les points voyelles, et même quelquefois dans les lettres, lorsque du masculin on forme le féminin. Ces changemens s'apprennent et se retiennent beaucoup mieux par l'usage que par les règles* (1).

Après toutes les règles qui apprennent à discerner les genres du grec et du latin, on finit aussi par en appeler à l'usage. Mais plutôt à Dieu que toute la difficulté consistât à faire ce discernement ! Com-

(1) Ladvocat, Gramm. hébr., pag. 31 et suiv.

bien ne faut-il pas être attentif au genre du nom pour le décliner? et combien plus encore pour obtenir l'harmonie du genre entre l'adjectif et son substantif, masculin, féminin ou neutre?

Quant au français, *il est impossible*, dit l'abbé Estarac, *d'établir des règles pour faire distinguer les genres des substantifs. . . : il n'y a que l'usage et les bons livres qui puissent donner cette connaissance.* Et quand on l'a obtenue à grands frais, si toutefois il est permis de dire qu'on l'obtient, ne sont-ce pas pour l'application à peu près les mêmes difficultés que dans le grec et le latin?

Concluons donc, avec l'illustre académicien (M. Duclos) que *l'institution ou la distinction des genres est une chose purement arbitraire, qui n'est nullement fondée en raison, qui ne paraît pas avoir le moindre avantage, et qui a beaucoup d'inconvéniens.* Et, comme M. Siret complimente la langue anglaise de n'avoir pas assujetti les choses inanimées à ces différences bizarres (des genres), qui rendent l'étude des langues si difficile, félicitons la nôtre du même avantage.

L'hébreu, le grec, le polonais, le lapon, et peut-être quelques autres langues, reconnaissent trois nombres : le singulier, qui désigne l'unité; le duel, qui marque la dualité; et le pluriel, qui exprime la pluralité, c'est-à-dire une quotité plus grande que le nombre deux. Sur quoi les grammairiens observent qu'il y aurait plus de précision à distinguer seulement le singulier et le pluriel, par la raison

que la pluralité se trouve dans deux comme dans mille.

Le basque reconnaît deux nombres seulement, le singulier et le pluriel; mais, avant tout, les noms de cette langue présentent un sens indéfini quant au nombre. Ce sens étant le premier que présentent les noms basques, sous leur forme la plus simple, il est étonnant que nos grammairiens ne l'aient pas saisi; et il serait plus étonnant encore que, l'ayant saisi, ils n'en eussent tenu aucun compte: car cette façon de parler, qui nous est propre, est vraiment digne d'attention et pleine d'utilité, comme on va le voir.

Les noms *appellatifs*, si nous en croyons M. Beauzée, n'ont d'autre fonction essentielle que de *désigner les êtres par l'idée générale d'une nature commune à plusieurs*. D'après cette notion, j'essaie de prononcer ou d'écrire un nom appellatif, en me bornant à exprimer par ce nom ce qu'il est essentiellement destiné à signifier; mais aucune langue connue, si j'en excepte la nôtre, ne me fournit ce moyen. En effet, je veux me borner à *désigner des êtres par l'idée générale d'une nature commune à plusieurs*; mais je le veux inutilement, parce que, devant employer le nom déterminé au singulier ou au pluriel, je fais malgré moi une précision relative à la quotité.

On appelle *nombres en grammaire*, dit encore M. Beauzée (1), *des terminaisons qui ajoutent, à l'idée principale du mot, l'idée accessoire de la quotité*. L'i-

(1) Gramm. gén., liv. 3., chap. 3.

dée de la quotité est donc accessoire au nom ; il serait donc conforme à la nature des choses que le nom pût en être dépouillé, comme il peut l'être chez nous.

Cette façon de parler avec abstraction de nombre étant conforme aux lois fondamentales du langage, elle ne peut manquer d'avoir son utilité dans la pratique. Deux exemples suffiront pour ouvrir un vaste champ aux réflexions du lecteur. Supposons que je veuille apostropher un auditoire en ces termes, *Hommes et femmes, grands et petits, jeunes et vieux, riches et pauvres, écoutez tous* ; je dirai en basque : *Giçon eta emazte, handi eta chipi, çahar eta gazte, aberats eta pobre, adi-çaque oroc*. Il y a cette différence dans l'expression, que le français a dû répéter la marque du pluriel avec chacun des noms, tandis que le pluriel du dernier mot a suffi dans le basque pour déterminer le nombre de tous les noms indéfinis qui l'ont précédé. Si je dis : *deux grandes maisons noires*, j'emploie *maisons* au pluriel, comme si l'expression *deux* n'avait pas suffisamment déterminé ce pluriel ; je suis contraint de déterminer à ce même nombre l'adjectif *grandes*, et encore l'adjectif *noires* ; et s'il suivait trente-six épithètes, il faudrait employer trente-six fois la marque du pluriel. Il en serait de même dans le latin et ailleurs. Mais quand je dis en basque, *bi etche handi beltz*, comme la monosyllabe *bi* exprime nettement un pluriel, et qu'elle s'identifie sans équivoque avec le mot *etche* et avec les adjectifs qui

l'accompagnent, je ne leur attache aucune autre marque de quotité. Cette marche ne changerait pas, pour multipliés que fussent les adjectifs.

Les noms appellatifs basques étant essentiellement indéfinis, comme on vient de le dire, il faut quelque modification qui, au besoin, les détermine à l'un ou à l'autre nombre. C'est la terminaison *a* pour le singulier, et la terminaison *ac* pour le pluriel. De là cette sorte d'accusation souvent répétée, que tous les noms basques finissent en *a*.

Rien ne nous fait plus d'honneur que cette imputation. Dire que tous les noms basques se terminent en *a*, c'est nous dire que nous paraissions avoir cela de commun avec la langue d'Abraham. Cette idée paraîtra sans doute extraordinaire; mais fût-elle plus extraordinaire encore, elle n'est pas un simple jeu de notre imagination. En effet, nous pouvons supposer que ce patriarche parlait chaldéen, puisqu'il était né en Chaldée, et qu'il n'avait quitté ce pays qu'après son mariage; or le chaldéen de ces premiers temps avait tous ses noms parfaits du nombre singulier terminés en *a*. Ce sont les propres termes du savant maronite Amire d'Edesse, dans le prélude de sa Grammaire chaldaïque : *Primò lingua chaldaica priscis illis temporibus. . . sua nomina perfecta singularis numeri habet desinentia in aleph*. L'*aleph* des orientaux répond, comme l'on sait, à notre *a*; mais comme le son de ce caractère peut varier selon le signe qui l'accompagne, le célèbre grammairien ajoute que cet *aleph* final est marqué du

signe *a*, qui le détermine à ce son (*aleph cum pthohho*). Ainsi l'on disait en chaldéen : *Alahah* (Dieu), *scemaïia* (ciel), *angela* (ange), *qaddiscia* (saint), *gabrah* (homme), *malkha* (roi), *abba* (père), *imma* (mère), *ianca* (enfant), *kouleba* (célibataire), *armela* (veuve), *gara* (menu troupeau), *abaltha* (gros bétail), *laietha* (lion), *deva* (loup), *calba* (chien), *carma* (vigne), *areza* (cèdre), *nalala* (fleuve), *tura* (montagne), *kala* (pierre), &c.

Les habitans des contrées reculées de l'orient conservent encore aujourd'hui dans les noms parfaits du singulier cette même terminaison en *aleph*, bien caractérisée par la marque *a* : *Et modò apud remotiores partium orientis habitatores sua nomina perfecta singularis numeri habet desinentia in aleph cum pthohho* (a). Les orientaux plus voisins de nos contrées terminent aussi presque tous leurs noms syriaques en *aleph*, avec la différence toutefois que ce caractère est accompagné chez eux d'un signe qui le détermine au son *o*. *Præterea sciendum hoc loco est, nomina syriaca perfecta, singularis numeri, juxta propinquiores orientales, ferè semper solita esse desinere in aleph cum o* (1).

Nous ne saurions nous résoudre à passer outre, sans faire observer au lecteur ces mots, *nomina perfecta singularis numeri*. Ce sont les noms parfaits du nombre singulier qui, selon Amire d'Edesse, ont leur terminaison en *aleph* dans la langue chaldaïque ou syro-chaldaïque; et voilà aussi les noms basques

(1) Amiræ Edess., Gramm. chald., lib. 11., cap. 2.

terminés en *a* : ce sont justement *les noms parfaits du nombre singulier*.

Avouons cependant, car nous ne voulons rien aux dépens de la vérité, avouons que la comparaison n'est juste, sous le dernier point de vue, qu'autant que ces mots, *noms parfaits*, auront le même sens dans l'une et dans l'autre grammaire : ce qui n'est pas clair, parce que les *noms parfaits* sont ainsi appelés dans les langues orientales, par opposition aux *noms contractes*; et chez nous par opposition aux *noms indéfinis*, quant au nombre. Ainsi, pour établir l'identité de sens entre ces *noms parfaits*, il faudrait avoir montré l'identité de ceux qu'on leur oppose, c'est-à-dire des *noms contractes* et des *noms indéfinis*. Mais laissons aux savans le soin des recherches profondes, et revenons à la terminaison que l'on dit être celle de tous les noms basques.

S'il est un son autorisé à revenir souvent dans le discours, c'est celui que les grammairiens reconnaissent pour le plus aisé, le plus grave, le premier dans l'ordre de la nature, et duquel Wachter a dit sérieusement qu'il est à la tête de tous les autres *de droit divin* (1). Ainsi nous pouvons reconnaître que ce son est un des plus familiers à notre langue, sans craindre de compromettre sa dignité.

Cependant nous sommes bien éloigné d'avouer que tous les noms basques finissent en *a* dans le sens du vulgaire. Ils ne sont pas en *a*, 1.^o les noms indéterminés pour le nombre; 2.^o les noms plu-

(1) Gloss. germ., proleg., sect. 2., §. 32.

riels, quels qu'ils soient; 3.^o les noms, même singuliers, qui sont le sujet du verbe actif; 4.^o les noms qui sont à tout autre cas qu'au nominatif. Enfin, cette terminaison n'étant, comme il a été dit, que pour les nominatifs déterminés singuliers, elle ne se rencontre pas assez fréquemment dans le discours suivi, pour fatiguer les oreilles même les plus délicates.

Si l'on demande après cela d'où vient cette persuasion commune que tous les mots basques finissent en *a*, il est aisé de le deviner; elle vient de ce qu'un homme du peuple, interrogé comment il appelle *la maison, le jardin, le verger, &c.*, répond par le nom accompagné de l'article, *etchea, baratcea, sagardeia, &c.* Les auteurs de nos dictionnaires ont contribué aussi pour leur bonne part à accréditer cette erreur, en écrivant tous les mots avec la terminaison *a*, comme si elle était essentielle à chaque mot.

L'existence d'un article dans notre langue, et sa manière d'exister, donnent lieu à deux observations que l'on ne jugera pas inutiles.

M. du Marsais, examinant la question *si les langues qui ont des articles ont un avantage sur celles qui n'en ont pas*, s'exprime ainsi: « Les langues qui ont des articles ou prépositifs doivent s'énoncer avec plus de justesse et de précision que celles qui n'en ont point. L'article *le* tire un nom de la généralité du nom d'espèce, et en fait un nom d'individu, *le roi*, ou d'individus, *les rois*. Le nom

« sans article ou prépositif est un nom d'espèce ;
 « c'est un adjectif. Les Latins, qui n'avaient point
 « d'articles, avaient souvent recours aux adjectifs
 « démonstratifs. *Dic ut lapides isti panes fiant* (Di-
 « tes que ces pierres deviennent pains). Quand ces
 « adjectifs manquent, les adjoints ne suffisent pas
 « toujours pour mettre la phrase dans toute la clarté
 « qu'elle doit avoir : *Si filius Dei es*, on peut tra-
 « duire *Si vous êtes fils de Dieu* ; et voilà *fils* nom
 « d'espèce ; au lieu qu'en traduisant *Si vous êtes le*
 « *fils de Dieu*, le *fils* est individu.

« Nous mettons de la différence entre ces quatre
 « expressions : 1.^o *Fils de roi* ; 2.^o *Fils d'un roi* ;
 « 3.^o *Fils du roi* ; 4.^o *Le Fils du roi*. En *fils de roi*,
 « *roi* est un nom d'espèce, qui, avec la préposition,
 « n'est qu'un qualificatif. 2. *Fils d'un roi* ; *d'un roi* est
 « pris dans le sens particulier dont nous avons par-
 « lé, c'est le *fils de quelque roi*. 3. *Fils du roi* ; *fils*
 « est un nom d'espèce ou appellatif, et *roi* est un
 « nom d'individu, *fils de le roi*. 4. *Le fils du roi* ; le
 « *fils* marque un individu. *Filius regis* ne fait pas
 « sentir ces différences.

« *Etes-vous roi ? Etes-vous le roi ?* Dans la pre-
 « mière phrase *roi* est un nom appellatif ; dans la
 « seconde, *roi* est pris individuellement. *Rex es tu ?*
 « ne distingue pas ces diverses acceptions. *Nemo sa-
 « tis gratiam regi refert* (1), où *regi* peut signifier
 « au roi, ou à un roi.

« *Un palais de prince* est un beau palais qu'un
 (1) Térence, *Phorm.* II., 2., 24.

« prince habite, ou qu'un prince pourrait habiter
 « décemment; mais *le palais du prince* (de le prin-
 « ce) est le palais déterminé qu'un tel prince ha-
 « bite. Ces différentes vues ne sont pas distinguées
 « en latin d'une manière aussi simple. Si, en se met-
 « tant à table, on demande *le pain*, c'est une to-
 « talité qu'on demande : le latin dira *da* ou *affer pa-*
 « *nem*. Si, étant à table, on demande *du pain*, c'est
 « une portion *de le pain* : cependant le latin dira
 « également *panem*.

« Il est dit au second chapitre de saint Matthieu,
 « que les Mages s'étant mis en chemin au sortir du
 « palais d'Hérode, *videntes stellam, gavisii sunt; et*
 « *intrans domum invenerunt puerum*. Voilà étoile,
 « maison, enfant, sans aucun adjectif déterminatif.
 « Je conviens que ce qui précède fait entendre que
 « cette étoile est celle qui avait guidé les Mages de-
 « puis l'orient; que cette maison est la maison que
 « l'étoile leur indiquait; et que cet enfant est celui
 « qu'ils venaient adorer. Mais le latin n'a rien qui pré-
 « sente ces mots avec leur détermination particuliè-
 « re : il faut que l'esprit supplée à tout. Ces mots ne
 « seraient pas énoncés autrement quand ils seraient
 « noms d'espèce. N'est-ce pas un avantage de la lan-
 « gue française, de ne pouvoir employer ces trois
 « mots qu'avec un prépositif qui fasse connaître qu'ils
 « sont pris dans un sens individuel déterminé par
 « les circonstances ? *Ils virent l'étoile; ils entrèrent*
 « *dans la maison; et trouvèrent l'enfant*.

« Je pourrais rapporter plusieurs exemples qui fe-

« raient voir que, lorsqu'on veut s'exprimer en latin
 « d'une manière qui distingue le sens individuel du
 « sens adjectif ou indéfini, ou bien le sens partitif
 « du sens total, on est obligé d'avoir recours à quel-
 « que adjectif démonstratif, ou à quelque autre ad-
 « joint. On ne doit donc pas nous reprocher que
 « nos articles rendent nos expressions moins fortes
 « et moins serrées que celles de la langue latine.
 « Le défaut de force et de précision est le défaut
 « de l'écrivain, et non celui de la langue.

« Je conviens que quand l'article ne sert point à
 « rendre l'expression plus claire et plus précise, on
 « devrait être autorisé à le supprimer. J'aimerais
 « mieux dire, comme nos pères, *pauvreté n'est pas*
 « *vice*, que de dire, *la pauvreté n'est pas un vice*.
 « Il y a plus de vivacité et d'énergie dans la phrase
 « ancienne; mais cette vivacité et cette énergie ne
 « sont louables que lorsque la suppression de l'arti-
 « cle ne fait rien perdre de la précision de l'idée,
 « et ne donne aucun lieu à l'indétermination du
 « sens.

« L'habitude de parler avec précision, de distin-
 « guer le sens individuel du sens spécifique adjectif
 « et indéfini, nous fait quelquefois mettre l'article
 « où nous pouvions le supprimer. Mais nous aimons
 « mieux que notre style soit alors moins serré, que
 « de nous exposer à être obscurs. Car, en général,
 « *il est certain (1) que l'article, mis ou supprimé de-*
 « *vant un nom, fait quelquefois une si grande diffé-*

(1) Regnier, Gramm., pag. 152.

« rence de sens , qu'on ne peut douter que les langues
 « qui admettent l'article n'aient un grand avantage
 « sur la langue latine , pour exprimer nettement et
 « clairement certains rapports ou vues de l'esprit,
 « que l'article seul peut désigner , sans quoi le lec-
 « teur est exposé à se méprendre.

« Je me contenterai de ce seul exemple. Ovide,
 « faisant la description des enchantemens qu'il ima-
 « gine que Médée fit pour rajeunir Jason, dit que
 « Médée (1) *tectis, nuda pedem, egreditur*. Les tra-
 « ducteurs, instruits que les poètes emploient sou-
 « vent un singulier pour un pluriel, figure dont ils
 « avaient un exemple devant les yeux en *crinem ir-
 « roravit aquis* (2), qui se trouve quelques vers plus
 « bas; ces traducteurs, dis-je, ont cru qu'en *nuda
 « pedem, pedem* était aussi un singulier pour un plu-
 « riel; et tous, hors l'abbé Banier, ont traduit *nuda
 « pedem* par *ayant les pieds nus*. Ils devaient mettre,
 « comme l'abbé Banier, *ayant un pied nud*. C'était
 « effectivement la pratique de ces magiciens, dans
 « leurs prestiges, d'avoir un pied chaussé et l'autre
 « nud. *Nuda pedem* peut donc signifier *ayant un pied
 « nud*, ou *ayant les pieds nus*, et alors la langue,
 « faite d'articles, manque de précision, et donne
 « lieu aux méprises. Il est vrai que, par le secours
 « des adjectifs déterminatifs, le latin peut suppléer
 « au défaut des articles; et c'est ce que Virgile a fait
 « en une occasion pareille à celle dont parle Ovide.

(1) *Metam.*, lib. 7., v. 184.

(2) *Metam.*, lib. 7., v. 189.

« Mais alors le latin perd le prétendu avantage d'être
« plus serré et plus concis que le français.

« Lorsque Didon eut recours aux enchantemens,
« elle avait un pied nud, dit Virgile. . . . (1) *unum*
« *exuta pedem vinculis* ; et ce pied, c'était le gauche,
« selon les commentateurs.

« Je conviens qu'Ovide s'est énoncé d'une ma-
« nière plus serrée, *nuda pedem* ; mais il a donné
« lieu à une méprise. Virgile a parlé comme il au-
« rait fait s'il avait écrit en français : *unum exuta*
« *pedem* (ayant un pied nud) : il a évité l'équivoque,
« par le secours de l'adjectif indicatif *unum* ; et ainsi
« il s'est exprimé avec plus de justesse qu'Ovide.

« En un mot, la netteté et la précision sont les
« premières qualités que le discours doit avoir. On
« ne parle que pour exciter dans l'esprit des autres
« une pensée précisément telle qu'on la conçoit.
« Or les langues qui ont des articles ont un in-
« strument de plus pour arriver à cette fin ; et j'ose
« assurer qu'il y a dans les livres latins bien des pas-
« sages obscurs qui ne sont tels que par le défaut
« d'articles : défaut qui a souvent induit les auteurs
« à négliger les autres adjectifs démonstratifs, à cause
« de l'habitude où étaient ces auteurs d'énoncer les
« mots sans articles, et de laisser au lecteur à sup-
« pléer (2). »

Appuyé de l'autorité de M. du Marsais et des
preuves solides que nous a fournies le célèbre gram-

(1) *Æn.*, lib. 4., v. 518.

(2) *Princip. de gramm.*, Paris 1807, pag. 80 et suiv.

mairien, nous concluons avec assurance qu'il est avantageux à une langue, et notamment à celle qui nous occupe, de posséder l'article.

Et qu'on ne dise pas que la présence de l'article nuit quelquefois à la vivacité et à l'énergie du discours. Quand cet inconvénient serait aussi réel dans le basque qu'il l'est dans le français, nous pourrions encore répondre, avec notre auteur, que *la vivacité et l'énergie ne sont louables que lorsque la suppression de l'article ne fait rien perdre à la précision de l'idée, et ne donne aucun lieu à l'indétermination du sens.*

Mais nous n'avons que faire de cette réponse, qui est bonne en soi. La manière d'être de notre article nous met parfaitement à l'abri du reproche que l'on fait à cet égard à la langue française. Notre article n'est pas de nature à constituer *ce long et embarrassant cortège de monosyllabes* dont parle M. Laharpe à ce sujet : il n'est qu'une légère modification du nom qu'il détermine, et ne saurait nuire ni à la rapidité ni à l'énergie du discours; comme il est aisé de le sentir dans le parallèle d'un nom décliné successivement avec article et sans article.

L'élément dont il s'agit n'est donc pas un mot à part; et c'est là comme une preuve commencée de ce que nous disions à la page 22 sur la *réductibilité* des mots basques à deux espèces grammaticales.

Le pluriel se forme du nom indéfini, en y ajoutant la terminaison *ac*, s'il s'agit d'en faire un simple nominatif pluriel; et la terminaison *ec*, pour un nom pluriel qui soit le sujet du verbe actif.

Que l'on rapproche de cette règle celles qui dirigent la formation du pluriel dans les autres idiomes, et que l'on juge s'il en est quelqu'un qui puisse soutenir la comparaison.

J'ouvre une grammaire française, et j'y trouve cette règle générale fort simple : *On forme le pluriel des substantifs, en ajoutant un s à la fin de chacun.* Mais aussitôt il est dit qu'il faut excepter de cette règle, 1.° les noms terminés au singulier par l'une des trois consonnes *s, x, z*; 2.° les substantifs qui se terminent au pluriel par un *x*; 3.° tous les substantifs terminés au singulier par les diptongues *au, eu, ou* : cependant, par une exception à l'exception elle-même, *clou, matou, trou*, suivent la règle générale. 4.° Les noms terminés en *al* ou en *ail* font leur pluriel en *aux*; cependant *portail, détail, éventail, épouvantail*, font *portails, détails, éventails, épouvantails*. 5.° *Aieul, ciel, œil*, font au pluriel *aïeux, cieux, yeux*.

Il serait inutile de transcrire plusieurs autres exceptions que l'on trouve dans le même grammairien; c'en est déjà assez pour conclure avec lui qu'il y a une grande irrégularité dans la formation des pluriels des noms communs; et que, cette formation ne pouvant pas être ramenée à des règles générales et invariables, il faut, pour parler correctement, apprendre ces choses-là par la lecture et par l'usage.

On sait que le grec et le latin forment aussi leur pluriel diversement, selon la diversité du genre ou de la déclinaison.

Mêmes irrégularités pour la formation du pluriel chez les orientaux. *L'arabe a une multitude de pluriels qui ne prennent pas ces terminaisons (communes), et on les appelle irréguliers (1).*

Le syriaque est très compliqué sur ce point, dit Amire d'Edesse (2) : *Magna est varietas formandi numeri pluralis à singulari.* Cette opération, continue le même grammairien, se fait principalement en sept manières : *Nomina pluralia fiunt septem potissimum modis.* Puis trente pages sont consacrées à développer ces manières diverses de former le pluriel.

Dans l'hébreu, autre est la formation des pluriels des noms masculins, autre celle des noms féminins. *De plus il s'y fait un grand nombre de changemens dans la prononciation, et par conséquent dans les points voyelles, et même quelquefois dans les lettres, lorsque... le nom passe du singulier au pluriel... Ces changemens s'apprennent et se retiennent beaucoup mieux par l'usage que par les règles (3).*

Si M. Gêbelin (4), à travers tant d'exceptions et d'inconvéniens, n'a pas laissé d'admirer cet art par lequel *une lettre ou un son de plus ou de moins change totalement le tableau, en offrant un individu ou en les présentant tous ; s'il n'a pu parler qu'avec enthousiasme de ce miroir magique qui change en un clin d'œil,*

(1) Gramm. arab. P. G. A., tableau 4.

(2) Gramm. chald., liv. 2, chap. 5.

(3) Ladvocat, Gramm. hébr., pag. 38.

(4) Gramm. univ., liv. 2., part. 2., chap. 1., §. 9.

pour faire voir tout ce qu'on désire, et qui se prête à toute l'impatience, à toute la vivacité de la volonté et de l'imagination; avec combien plus de raison n'eût-il pas admiré cette même règle dans l'idiome qui ne lui fait souffrir aucune exception!

Les *cas* et les *prépositions* sont deux moyens différens n'ayant qu'une et même fonction, celle d'exprimer les *rappports généraux des êtres*. Aussi est-il constant que certaines langues expriment par les *cas* ou par les *chutes des mots*, ce que d'autres rendent par les *particules* appelées *prépositions*.

« L'hébreu, le français, l'italien, l'espagnol, l'anglais, qui en général n'ont point de *cas*, sont obligés de désigner par des *prépositions*, ou par la place que les mots occupent dans la construction usuelle, la plupart des *rappports* dont les *cas* sont ailleurs les signes.

« Si, au lieu d'avoir recours aux *prépositions*, on avait suivi la première méthode, c'est-à-dire si l'on avait donné à chaque substantif et à chaque *modificatif* particulier une terminaison différente pour chaque nouveau *rappport* qu'on sentit le besoin d'exprimer; on aurait eu un nombre considérable de *cas*, comme dans la langue péruvienne, et l'on n'aurait point eu de *prépositions*. Ce n'est pas là une hypothèse sans réalité: la langue basque est absolument sans *prépositions*, et exprime par des terminaisons différentes, qui sont de vrais *cas*, tous les *rappports* qu'on désigne ailleurs par des *prépositions* (1). »

(1) Estarac, Gramm. gén., tom. 1., pag. 442 et suiv.

On peut demander à ce sujet si le système des cas est préférable à celui des prépositions.

La nature des idées exprimées par les cas et par les prépositions, paraît commander la réponse affirmative. En effet, les idées exprimées par les prépositions sont des *idées accessoires de relation ou de rapport*, qui ne se trouvent point comprises dans la *signification primitive des mots généraux* (1); or des *idées accessoires* ne sauraient être plus convenablement exprimées que par les cas, qui sont les *accessoires des mots*.

Les intérêts du langage réclament aussi le système des cas préférablement à celui des prépositions. « Une des premières qualités d'une langue (dit M. Laharpe) est de présenter à l'esprit, le plutôt et le plus clairement qu'il est possible, les rapports que les mots ont les uns avec les autres dans la composition d'une phrase. Ainsi, par exemple, les rapports des mots entre eux ou avec les verbes sont déterminés par les cas. » M. Laharpe prouve ensuite qu'il n'y a point de cas dans le français, ou que les mots français ne se déclinent point, quoi qu'en puissent dire les *Femmes savantes* de Molière; et là dessus il exprime ainsi son regret : « On sera peut-être tenté de croire que ce défaut de déclinaison, auquel nous suppléons par des articles et des particules, n'est pas une chose bien importante; mais c'est qu'on n'en voit pas d'abord la conséquence. . . Cette privation de cas proprement dits est une

(1) Beauzéc, Gramm. gén., liv. 2., chap. 5.

« des causes capitales qui font que l'inversion n'est
 « point naturelle à notre langue, et qui nous pri-
 « vent par conséquent d'un des plus précieux avan-
 « tages des langues anciennes. »

Puis, venant à un autre inconvénient, « Nous
 « n'aurions pas cru (continue-t-il) les déclinaisons si
 « importantes; et il me semble que cela jette déjà
 « quelque intérêt sur les reproches que nous avons
 « à faire aux particules, aux articles, aux pronoms,
 « long et embarrassant cortège sans lequel nous ne
 « saurions faire un pas. *A, de, des, du, je, moi, il,*
 « *vous, nous, elle, le, la, les,* et ce que éternel,
 « que malheureusement on ne peut appeler *que re-*
 « *tranché* que dans les grammaires latines : voilà
 « ce qui remplit continuellement nos phrases. Sans
 « doute, accoutumés à notre langue, et n'en connais-
 « sant point d'autres, nous n'y prenons pas garde;
 « mais croit-on qu'un Grec ou un Latin ne fût pas
 « étrangement fatigué de nous voir traîner sans cesse
 « cet attirail de monosyllabes, dont aucun n'était
 « nécessaire aux anciens, et dont ils ne se servaient
 « qu'à leur choix ? (1). »

*La variété des cas, dit Gêbelin (2), rend une lan-
 gue capable d'imiter la nature de la manière la plus
 parfaite.*

Il serait inutile d'accumuler d'autres citations;
 car déjà ce n'est plus un problème si le système
 des cas est préférable à celui des prépositions. Le

(1) Lycée, tom. 1., pag. 75 et suiv. Paris 1820.

(2) Gramm. univ., liv. 4., art. 2., chap. 7., §. 2.

basque est donc singulièrement avantagé sur les langues qui n'ont point de cas.

Disons plus, le basque a des avantages marqués même sur les idiomes qui se glorifient de leurs déclinaisons, notamment sur le grec et sur le latin. En effet, le grec et le latin ont des cas pour exprimer les rapports des êtres; mais ces cas ne suffisent pas pour exprimer tous les rapports : les langues qui s'en servent ont souvent recours aux prépositions, c'est-à-dire qu'elles emploient deux moyens pour obtenir un but unique. C'est là *multiplier les êtres sans nécessité*, en dépit de la bonne philosophie.

Telle est de plus la marche vicieuse de ces langues, que souvent elles emploient un cas et une préposition tout ensemble, pour rendre un seul rapport. Par exemple, si dans la phrase *Eo Romam* la terminaison de l'accusatif latin suffit pour signifier un rapport de mouvement vers Rome, cette même terminaison de l'accusatif est reconnue insuffisante pour exprimer le même rapport de mouvement vers la ville : ainsi il faudra ajouter une préposition à un cas, et dire *Eo in urbem*.

Si nous consultons la grammaire grecque, nous verrons également qu'on y accumule préposition à cas, et cas à préposition, pour exprimer un seul et même rapport. *Les prépositions*, dit M. Gail (1), *sont séparables ou inséparables. Il y a dix-huit prépositions séparables. . . . De ces prépositions, quatre se construisent avec le génitif. . . ., deux avec l'accu-*

(1) Gramm. grecq., pag. 256 et suiv.

satif. . . . , deux avec l'ablatif. . . . , cinq avec le génitif et l'accusatif. . . . , cinq avec le génitif, l'accusatif et l'ablatif.

Il n'est rien de semblable chez nous : quand le basque décline un nom, chaque cas exprime son rapport, sans qu'il ait besoin de l'aide d'une préposition. On peut se former une idée de cette différence en se représentant le datif latin, qui n'attend pas, comme l'accusatif et l'ablatif, qu'une particule *ob, ad, in, &c.*, achève le sens du cas auquel on l'adjoit.

Le basque étant borné au seul moyen des cas pour exprimer tous les rapports que le grec et le latin rendent tantôt par un cas, tantôt par un cas et une préposition, il pourrait être soupçonné d'avoir des déclinaisons multipliées et prolixes : c'est ainsi que le grec et le latin, malgré la ressource de leurs prépositions, emploient encore plusieurs déclinaisons, hors lesquelles sont les noms irréguliers. Cependant une seule déclinaison basque, très facile et point prolix, représente tout ce qu'il y a de prépositions et de déclinaisons embarrassantes dans les autres idiomes. Elle seule s'approprie et règle tous les noms, tous les pronoms, tous les adjectifs, tous les participes, tout ce qu'on appelle ailleurs infinitifs des verbes.

Chacun doit être impatient de voir le tableau d'une déclinaison si riche et si simple à la fois ; mais il importe avant tout de concevoir par quel secret elle peut être telle.

« Qu'il nous soit permis ici (disons-nous avec M. Beauzée) d'emprunter un langage étranger sans doute à la grammaire, mais qui peut convenir à la philosophie, parce que de droit elle s'accorde de tout ce qui peut mettre la vérité en évidence. Les calculateurs disent que 3 est à 6 comme 5 est à 10, comme 8 est à 16, comme 25 est à 50, &c. Que veulent-ils dire? que le rapport de 3 à 6 est le même que le rapport de 5 à 10, que le rapport de 8 à 16, que le rapport de 25 à 50? mais ce rapport n'est aucun des nombres dont il s'agit ici; et on le considère sans détermination d'aucun terme, quand on dit que 3 en est l'exposant.

« C'est la même chose d'une préposition; c'est, pour ainsi dire, l'exposant d'un rapport considéré d'une manière abstraite et générale, et indépendamment de tout terme antécédent et de tout terme conséquent. De là vient que l'on peut employer la même préposition avec différens mots, comme le même exposant désigne le rapport de différens nombres: nous disons *la main DE Dieu*, *la colère DE ce prince*, *les désirs DE l'âme*; et de même, *contraire A la paix*, *utile A la nation*, *agréable A mon père*; et encore, *penser AVEC justesse*, *parler AVEC vérité*, *écrire AVEC netteté*, &c. (1) »

Ce raisonnement, qui est démonstratif, peut être produit ainsi sous une autre forme. Un rapport, lequel s'exprime par une préposition ou par un cas,

(1) Gramm. gén., liv. 2., chap. 5., art. 1.

suppose deux objets ou deux termes qui se rapportent. Les termes entre lesquels existe le rapport, peuvent être des objets physiques ou des êtres de raison, des noms masculins ou féminins, singuliers ou pluriels, le rapport restant toujours le même. Par exemple, un rapport de tendance vers un objet ne change pas, quel que soit le sujet d'où il part, et quel que soit le sujet qu'il atteint. Aussi l'exprimé-je uniformément dans tous les cas par la même préposition *vers*, comme je l'exprimerai en latin par la même préposition *ad*, et en grec par la particule *πρός*; sans égard aux termes du rapport, sans avoir besoin d'examiner si les termes sont des êtres physiques ou moraux, des noms masculins ou féminins, singuliers ou pluriels, &c.

Mais les langues qui s'accordent à exprimer ainsi le même rapport par la même préposition, quels que soient les termes du rapport, s'écartent évidemment de cette marche si raisonnable quand elles remplacent les prépositions par des cas. Si le latin, par exemple, eût adopté d'exprimer par une préposition le rapport d'attribution *à*, qu'il exprime par un datif, il n'eût employé qu'une seule particule pour signaler ce rapport, quels qu'en fussent les extrêmes: et cependant ce rapport, qui est le même partout, est exprimé par des chutes différentes dans *consobrinx*, *consobrino*, *fratri*; comme si attribuer à ma cousine, ou à mon cousin, ou à mon frère, ne disait pas le même rapport d'attribution *à*.

Quant au basque, plus conséquent dans sa mar-

che, il exprime constamment le même rapport par la même chute; et de là vient qu'il lui suffit d'une seule déclinaison.

De là il arrive encore que les cas de ses pluriels sont les mêmes que ceux qui leur correspondent au singulier ou à l'indéfini. Non que le datif pluriel, par exemple, soit absolument le même que le datif singulier ou le datif indéfini; car nous disons *giçoni* (à homme), *giçonari* (à l'homme), et *giçonei* (aux hommes): mais l'extrême terminaison, si l'on peut s'exprimer ainsi, est la même en tous ces endroits, parce qu'elle est toujours l'expression du même rapport à.

Non seulement le basque exprime par une même terminaison les rapports reconnus pour être les mêmes; mais encore il nous apprend, en plus d'un endroit, à reconnaître que des rapports que l'on aurait cru devoir distinguer, sont absolument les mêmes, doivent par conséquent être confondus et exprimés par une terminaison commune. C'est encore une des causes qui concourent à rendre notre déclinaison simple et abrégée. Supposons cette phrase, *je suis dedans, dehors, dessus, dessous, devant, derrière, &c.*; ne dirait-on pas qu'il y a ici une foule de rapports à exprimer? *être dedans, être dehors, être dessus, &c.*, paraissent des situations différentes. La marche suivie par le grec et par le latin tendrait aussi à le persuader, puisque ces langues emploient autant d'adverbes différens qu'il y a de mots dans cette énumération. Mais, en y regardant de plus près,

on voit que toutes ces situations, en apparence distinctes, ne sont au fond qu'une même situation, un même rapport. Ladite phrase en effet équivaut à cette autre, *je suis dans le dedans, dans le dehors, dans le dessus, &c.* Ces noms de lieu, *le dedans, le dehors, le dessus, &c.*, sont distincts; mais la préposition sous-entendue est partout la même, parce que c'est partout le même rapport de situation *dans* à exprimer. Dès lors, si une langue a des noms substantifs pour signifier *le dedans, le dehors, le dessus, &c.*, il lui suffira d'une seule terminaison ou d'un seul cas, pour exprimer le rapport de situation *dans* qui accompagne ces noms; et c'est la marche du basque, quand il dit *barnean, campoan, gainean, &c.*

Il serait temps sans doute de déterminer le nombre des cas ou des terminaisons qu'il faut admettre dans le basque, et de donner à chaque cas le nom qu'il doit porter. Mais quand il s'agit de renverser les systèmes reçus, et de parler un langage inouï, il faut quelque précaution pour pouvoir même espérer que l'on sera écouté.

M. Beauzée est ici notre ressource, comme en beaucoup d'autres endroits. Ce grammairien, étranger il est vrai à la langue basque, mais profondément versé dans la connaissance des principes généraux du langage, a senti que les notions données jusqu'ici sur la déclinaison basque ne sont pas exactes; et voici comment il s'en explique :

« J'ai déjà remarqué qu'il n'y a point de mots dans
« la langue basque ni dans celle du Pérou, que l'on

« puisse appeler prépositions; ce sont des particules
 « enclitiques, qui se mettent à la fin des mots qui
 « énoncent les complémens des rapports : ces lan-
 « gues ont donc en effet autant de cas qu'elles ont
 « admis d'enclitiques pour désigner des rapports gé-
 « néraux; et tous ces cas ainsi formés sont autant
 « de cas adverbiaux, comme le génitif et le datif
 « des Latins. Il est vrai que les grammairiens que
 « j'ai lus sur ces langues, n'ont pas manqué d'en cal-
 « quer la grammaire sur celle des Latins, et d'en
 « réduire les cas à six : mais les cas qu'ils assignent
 « sont formés comme je viens de le dire; et, en par-
 « lant ensuite des *postpositions* (car c'est ainsi qu'ils
 « nomment les enclitiques qui répondent à nos pré-
 « positions), ils ne manquent pas de remarquer le
 « même mécanisme. Ils doivent donc, ou ne recon-
 « naître aucun cas, ou en admettre autant qu'il y
 « a d'enclitiques servant de prépositions dans ces
 « langues. Ils ont cru devoir reconnaître les cas cor-
 « respondans à ceux du latin; mais ils n'ont osé en
 « admettre d'autres que les Latins n'avaient pas nom-
 « més. Peut-être ne leur manquait-il que des dé-
 « nominations pour établir plus de cas; et peut-
 « être l'eussent-ils fait s'ils avaient vu dans la gram-
 « maire lapone le *locatif*, le *mediatif*, le *negatif*, le
 « *factif*, le *nuncupatif*, le *penetratif*, le *descriptif*,
 « &c. (1) »

Nous pensons, comme M. Beauzée, que nos gram-
 mairiens s'énoncent fort mal sur la déclinaison bas-

(1) Gramm. gén., liv. 3., chap. 4.

que. Ils n'ont reconnu six cas dans notre langue que parce qu'ils en ont vu autant dans la grammaire latine; ils ne les ont qualifiés *nominatif, génitif, datif, &c.*, que parce qu'ils sont ainsi qualifiés chez les Latins. Or il est temps de mettre fin à cette routine fautive, en déterminant le vrai nombre de nos cas, et en leur consacrant des noms plus assortis, plus propres à signaler leur force expressive et leur usage.

Loin de nous persuader que le nouveau paradigme de déclinaison qui va être proposé soit parfait dans l'exécution, nous le croyons très susceptible de perfectionnement, soit pour la pureté du dialecte, soit pour l'ordre et l'arrangement des cas, peut-être même pour leur nombre: mais, s'il faut l'avouer avec la même ingénuité, nous pensons que ce tableau est plus exact que tout ce qu'on a fait jusqu'ici dans le même genre; qu'il ne laisse pas beaucoup à désirer pour embrasser tous les cas existans dans notre déclinaison; et, ce qui est bien plus important, qu'il est basé sur un système irréfragable.

Soit d'abord un nom adjectif pour paradigme de la déclinaison. Bientôt on saisira sans peine la raison de ce choix.

INDÉFINI.

- | | |
|--------------------|----------------------|
| 1. <i>Handi</i> | grand, grande. |
| 2. <i>Handio</i> | grand, grande. |
| 3. <i>Handiz</i> | de grand, de grande. |
| 4. <i>Handitan</i> | dans, en. |
| 5. <i>Handiri</i> | à. |
| 6. <i>Handiren</i> | de. |

7.	<i>Handirentçat.</i>	pour.
8.	<i>Handiren-gatic</i>	malgré, pour.
9.	<i>Handiren-ganic</i>	du côté, de la part de.
10.	<i>Handiren-ganat</i>	vers.
11.	<i>Handirekin</i>	avec.
12.	<i>Handitaco</i>	pour.
13.	<i>Handitaric</i>	de.
14.	<i>Handitara.</i>	à.
15.	<i>Handitara-dino</i>	jusques à.
	<i>Handica</i>	par.
	<i>Handiric</i>	de.
	<i>Handitçat</i>	pour.

SINGULIER.

1.	<i>Handia</i>	le grand, la grande.
2.	<i>Handiac</i>	le grand, la grande.
3.	<i>Handiaz</i>	du, de la.
4.	<i>Handian</i>	dans le, la.
5.	<i>Handiari</i>	au, à la.
6.	<i>Handiaren</i>	du, de la.
7.	<i>Handiarentçat</i>	pour le, la.
8.	<i>Handiaren-gatic</i>	à cause, malgré, pour le, la.
9.	<i>Handiarcu-ganic</i>	de la part du, de la.
10.	<i>Handiaren-ganat</i>	vers le, la.
11.	<i>Handiarekin</i>	avec le, la.
12.	<i>Handico</i>	pour le, la.
13.	<i>Handitic</i>	du, de la.
14.	<i>Handirã</i>	au, à la, vers le, la.
15.	<i>Handira-dino</i>	jusques au, à la.

PLURIEL.

1. <i>Handiac</i>	les grands, les grandes.
2. <i>Handic</i>	les grands, les grandes.
3. <i>Handiez</i>	des.
4. <i>Handictan</i>	dans les.
5. <i>Handiei</i>	aux.
6. <i>Handien</i>	des.
7. <i>Handientcat</i>	pour.
8. <i>Handien-gatic</i>	à cause de, malgré, pour.
9. <i>Handien-ganic</i>	du côté, de la part.
10. <i>Handien-ganat</i>	vers.
11. <i>Handiekin</i>	avec.
12. <i>Handietaco</i>	pour.
13. <i>Handietaric</i>	des, du côté des.
14. <i>Handietara</i>	aux, vers.
15. <i>Handietara-dino</i>	jusques aux.

Le premier membre de la déclinaison, que nous avons qualifié d'*indéfini*, n'ayant point été traité jusqu'ici par nos grammairiens; d'ailleurs l'oreille n'étant pas faite à entendre isolément les inflexions de ce premier membre, quelqu'un pourrait douter si toutes ces formes existent réellement dans notre langue, ou du moins se trouver embarrassé pour les employer à propos: mais quelques exemples suffiront pour prouver que toutes ces formes ont une existence réelle, et pour faire connaître leurs usages respectifs. Exemples: *cembait giçon* HANDI (quelque grand homme), *cembait giçon* HANDIC *erran du* (quelque grand homme a dit), *cein giçon* HANDIZ

çare mintço (de quel *grand* homme parlez-vous)?
cembait hiri HANDITAN *dago* (il demeure dans quel-
 que *grande* ville), *emoçu cembait jale* HANDIRI (don-
 nez-le à quelque *grand* mangeur), *cembait jale* HAN-
 DIRENTÇAT (pour quelque *grand* mangeur), &c.

Ce n'est pas sans dessein que nous avons omis de chiffrer les trois dernières formes de ce premier membre : les réflexions que nous avons faites jusqu'ici sur cette portion du membre indéfini ne nous ayant conduit à aucun résultat satisfaisant, nous laissons aux linguistes à décider si ces cas n'appartiennent pas à quelques-uns de ceux qui répondent aux quinze numéros, comme aussi à proposer tout autre perfectionnement que l'on pourrait procurer à notre système de déclinaison.

On aperçoit aisément que le caractère du singulier est cet *a* qui précède la chute du mot, excepté les quatre dernières terminaisons, où l'on trouve *handico* et non *handiaco*, *handitic* et non *handiatic*, &c. ; l'usage ayant ainsi prévalu contre l'analogie, mais toujours sans danger de confusion, parce que l'indéfini prend en cet endroit le caractère *ta*, qui le distingue du singulier.

Comme le singulier est caractérisé par un *a*, le pluriel l'est par un *e* pris dans le nominatif actif, lequel par cela même doit être envisagé comme formatif de tous les cas pluriels.

L'article étant ce qui détermine le nombre, son indétermination résulte évidemment de l'absence de ce même article, de l'absence des sons *a*, *e*, qui,

en effet, n'entrent jamais dans la place de l'indéfini consacrée à l'article, immédiatement après les radicales *handi* et autres de même nature.

A ce caractère près, rien ne varie du singulier au pluriel, de l'indéfini à l'un et à l'autre nombre : le cas proprement dit est le même au datif indéfini, au datif singulier, au datif pluriel, et ainsi du reste. Les lois primitives du langage le voulaient ainsi, comme nous croyons l'avoir prouvé plus haut.

La traduction française, placée à côté de notre déclinaison, pourrait faire croire que plusieurs de nos cas sont synonymes, et qu'il y a un peu de confusion dans cette partie de la grammaire basque. Mais rien n'est plus faux : c'est l'impossibilité où l'on est de rendre nos cas par une traduction fidèle, qui donne lieu à ces soupçons. Pour les dissiper il nous suffit de faire connaître en détail la valeur de nos cas. Ce que nous dirons du singulier, s'appliquera de même aux deux autres états de la déclinaison.

Il a fallu traduire les numéros 1, 2, par le seul mot français *grand* : cependant il s'en faut bien que ces deux cas soient synonymes dans le basque ; le premier offre un simple nominatif, et le second exprime le sujet du verbe actif. Les numéros 3, 6, 13, pourraient être confondus, et pris pour des synonymes, si l'on ne dénonçait l'équivoque de la particule *du*, employée en divers sens. Au numéro 3, elle représente la préposition latine *de* ; au numéro 13, la préposition *ex* ; et au numéro 6, le génitif latin. La particule *au* du numéro 5 équivaut au datif latin,

et celle du numéro 14 répond à l'accusatif latin accompagné de la préposition *ad*. La particule *pour* suppose au numéro 7 un être animé pour complément, et au numéro 12 un être inanimé.

Il est à remarquer sur le numéro 7, que sa désinence en *teat* n'est qu'une addition au numéro 6 en *aren*; mais cette addition ne paraissant pas présenter un sens si on la détache du mot déclinable, ces deux numéros doivent être tenus pour des cas distincts. Il n'en est pas de même des terminaisons *gatic*, *ganic*, *ganat*, que l'on trouve sur les numéros 8, 9, 10. *Gain* ou *gaia*, comme l'on sait, signifie dessus, *gaina* ou *gaia*, le dessus; si l'on décline ce nom basque, il fera au numéro 13 *gainetic*, *gaintic* ou *gaitic*, inflexions bien ressemblantes aux désinences *gatic*, *ganic*. Ce n'est pas seulement pour le son que ces deux désinences paraissent se confondre avec le numéro 13, mais aussi pour le sens. En effet, le numéro 13 s'emploie premièrement dans les mêmes cas que les prépositions latines *à*, *ex*; et la terminaison *ic*, dans *ganic*, répond aussi à la préposition latine *à*, suivie d'un régime personnel. Le même numéro 13 répond encore à la préposition latine *per*, et à la française *par*; or la terminaison *ic* dans *gatic*, répond aussi à la même particule *par*, puisque nous disons *çure-gatic* (malgré vous, littéralement par dessus vous). Le même mot primitif *gain* se retrouve de même dans le numéro 10 *ganat*, d'abord pour le matériel, comme il est évident, et puis pour sa valeur, puisque cette façon de parler,

etsaiaren-ganat (vers l'ennemi), est la même que *etsaiaren-gainerat*, comme nous dirions en français, *courir sus à l'ennemi*.

Il résulte de ces observations, non pas que les additions *gatic*, *ganic*, *ganat*, sont des accessoires sans utilité, mais que c'est là un mot à part, dont les désinences en *ic* et en *at* appartiennent toutes aux numéros 10 et 13.

La terminaison *ino* ou *dino*, du numéro 15, pourrait être également une expression à part surajoutée au numéro 14. Elle paraît se décomposer commodément en *den-oro*; tellement que cette façon de parler, *hementic horra-dino* (d'ici jusque-là), dit autant que celle-ci, *hementic horra den oro* (tout ce qu'il y a d'ici là).

La désinence *co*, du numéro 12, appartient spécialement à la déclinaison d'un nom de chose inanimée, ou prise comme telle. Celle du numéro 7 est consacrée aux choses animées ou employées comme telles. Mais l'*adjectif* (il en est de même du *participe*) étant de sa nature susceptible d'union avec un nom de chose animée et avec un nom de chose inanimée, doit pouvoir admettre et admet effectivement l'une et l'autre inflexions.

On voit que ce n'est pas sans raison que nous avons préféré un adjectif à un substantif, pour premier paradigme. L'un était plus propre que l'autre à fournir un tableau qui présentât notre système de déclinaison dans sa plus grande étendue.

Au surplus cette déclinaison unique, et infini-

ment simple eu égard au domaine qu'elle embrasse, peut se resserrer encore pour les différentes raisons que nous avons expliquées; et, toutes choses pesées, nous croyons pouvoir réduire la déclinaison basque à un tableau de dix cas, ainsi qu'il suit.

INDÉFINI.

Nominatif	<i>mendi</i>	montagne.
Actif	<i>mendic</i>	montagne.
Médiatif	<i>mendiz</i>	de, par montagne.
Positif	<i>menditan</i>	daus.
Datif	<i>mendiri</i>	à.
Génitif	<i>mendiren</i>	de.
Unitif	<i>mendirekin</i>	avec.
Destinatif	<i>menditaco</i>	pour.
Ablatif	<i>menditaric</i>	de.
Approximatif	<i>menditarat</i>	à, vers.

SINGULIER.

Nominatif	<i>mendia</i>	la montagne.
Actif	<i>mendiac</i>	la montagne.
Médiatif	<i>mendiaz</i>	de, par la montagne.
Positif	<i>mendian</i>	dans.
Datif	<i>mendiari</i>	à la.
Génitif	<i>mendiaren</i>	de la.
Unitif	<i>mendiarekin</i>	avec la.
Destinatif	<i>mendico</i>	pour la.
Ablatif	<i>menditic</i>	de la.
Approximatif	<i>mendirat</i>	à, vers la.

PLURIEL.

Nominatif	<i>mendiac</i>	les montagnes.
Actif	<i>mendiec</i>	les montagnes.
Médiatif	<i>mendiez</i>	des, par les montagnes.
Positif	<i>mendietan</i>	dans les.
Datif	<i>mendiei</i>	aux.
Génitif	<i>mendien</i>	des.
Unitif	<i>mendickin</i>	avec les.
Destinatif	<i>mendietaco</i>	pour les.
Ablatif	<i>mendietaric</i>	des.
Approximatif	<i>mendietarat</i>	aux, vers les.

Quoique les légères nuances qui distinguent la déclinaison d'un nom de chose animée, et celle d'un nom de chose inanimée, aient été rendues sensibles dans le premier tableau complet que l'on a placé plus haut, avec quelques observations à la suite; nous ne craignons pas de fatiguer le lecteur en lui proposant encore ici, en deux tableaux séparés, le moyen de comparer ces mêmes nuances.

INDÉFINI.

Nominatif	<i>seme</i>	fil.
Actif	<i>semec</i>	fil.
Médiatif	<i>semez</i>	par, de fil.
Positif	<i>semetan</i>	dans.
Datif	<i>semeri</i>	à.
Génitif	<i>semeren</i>	de.
Unitif	<i>semerekin</i>	avec.
Destinatif	<i>semerentçat</i>	pour.

Ablatif	<i>semeren-ganic</i>	de.
Approximatif	<i>semeren-ganat</i>	à vers.

SINGULIER.

Nominatif	<i>semea</i>	le fils.
Actif	<i>semeac</i>	le fils.
Médiatif	<i>semeaz</i>	de, par le fils.
Positif	<i>semean</i>	dans.
Datif	<i>semeari</i>	au.
Génitif	<i>semearen</i>	de.
Unitif	<i>semearekin</i>	avec.
Destinatif	<i>semearentçat</i>	pour.
Ablatif	<i>semearen-ganic</i>	du.
Approximatif	<i>semearen-ganat</i>	au, vers le.

PLURIEL.

Nominatif	<i>semeac</i>	les fils.
Actif	<i>semeec</i>	les fils.
Médiatif	<i>semeez</i>	des, par les fils.
Positif	<i>semeetan</i>	dans les.
Datif	<i>semeei</i>	aux.
Génitif	<i>semeen</i>	des.
Unitif	<i>semeekin</i>	avec les.
Destinatif	<i>semeentçat</i>	pour les.
Ablatif	<i>semeen-ganic</i>	des.
Approximatif	<i>semeen-ganat</i>	aux, vers les.

Comme les noms communs ne désignent les êtres, selon la doctrine des grammairiens, que par l'idée générale d'une nature commune à plusieurs, toutes

les fois que nous avons occasion d'employer ces noms d'espèces, nous sommes obligés, sous peine de n'être point entendus, de les accompagner de quelque mot qui les tire de leur généralité, et les détermine à être l'indice de l'objet précis que nous voulons peindre; en sorte qu'on les reconnaisse à l'instant aussi sûrement que si nous les montrions de la main. Tel est l'usage de l'article; il détermine, comme par le geste, entre plusieurs objets auxquels convient le même nom, celui que nous avons en vue (1).

Il en est autrement des noms propres: comme ils ne désignent jamais qu'un seul objet, leur sens est toujours assez déterminé, et l'accompagnement de l'article ne leur servirait de rien. De là notre langue décline tous ses noms propres sans article, et conséquemment avec abstraction de tout nombre, ainsi qu'on le voit dans les deux formules suivantes.

Nominatif.	<i>Joanes</i>	Jean.
Actif	<i>Joaneseç</i>	Jean.
Médiatif	<i>Joanesez</i>	de, par Jean.
Positif	<i>Joanes-baithan</i>	dans.
Datif	<i>Joanesi</i>	à.
Génitif	<i>Joanesen</i>	de.
Unitif	<i>Joanesekin</i>	avec.
Destinatif	<i>Joanesentçat</i>	pour.
Ablatif	<i>Joanesen-ganic</i>	de.
Approximatif	<i>Joanesen-ganat</i>	vers.

(1) Gébelin, Gramm. univ., liv. 2., part. 2., chap. 2.

Nominatif	<i>Maria</i>	Marie.
Actif	<i>Mariac</i>	Marie.
Médiatif	<i>Marias</i>	de, par Marie.
Positif	<i>Maria-baihon</i>	dans.
Datif	<i>Mariari</i>	à.
Génitif	<i>Mariaren</i>	de.
Unitif	<i>Mariarekin</i>	avec.
Destinatif	<i>Mariarentçat</i>	pour.
Ablatif	<i>Mariaren-ganic</i>	de.
Approximatif	<i>Mariaren-ganat</i>	vers.

Des six noms de cas usités dans les méthodes latines, quatre seulement paraissent dans nos tableaux, savoir : le *nominatif*, le *datif*, l'*ablatif* et le *génitif*. Nous avons employé les trois premiers avec une entière confiance, parce qu'en effet ils sont accommodés à la valeur des cas qu'ils désignent. Ils le sont, dis-je, vu l'usage que nous en faisons dans notre langue; car si l'*ablatif* latin est convenablement désigné par ce nom, lorsqu'il est accompagné des particules *à*, *ab*, *è*, *ex*, il n'y répond pas lorsqu'il est employé avec les prépositions *cum*, *in*, *pro*, *præ*, *palam*, &c. Quant à ce mot obscur de *génitif*, nous l'avons maintenu dans notre tableau, non sans quelque répugnance, en attendant que les grammairiens trouvent à le remplacer par un nom d'un sens plus clair, et assez étendu pour embrasser les usages multipliés du cas qu'il dénote.

Le caractère particulier qui distingue l'agent de notre verbe actif, nous dispense à bon droit d'avoir

une inflexion spéciale pour signaler ce qu'on appelle ailleurs le régime direct ou l'accusatif. Il n'est pas non plus question de vocatif dans notre déclinaison. Le génie qui a présidé à sa formation, a cru qu'un nominatif prononcé à haute voix, ou avec exclamation, ou avec apostrophe, n'est jamais qu'un nominatif en grammaire. Le vocatif ou l'apostrophe est un mouvement oratoire; et la rhétorique, chargée de donner du coloris à l'expression, doit s'occuper de ce mouvement, mais non la grammaire, qui n'a d'autre objet que l'expression pure et simple de nos idées.

Les dénominations reçues dans le style de la déclinaison latine n'étant pas en nombre suffisant pour désigner tous les cas de notre langue; et, de plus, quelques-unes de ces dénominations ne pouvant être transportées chez nous sans abus, comme on vient de le dire, il a fallu en introduire de nouvelles au nombre de six, savoir : l'*actif*, le *mediatif*, le *positif*, l'*unitif*, le *destinatif* et l'*approximatif*.

L'*actif* est ainsi appelé, parce qu'il désigne le sujet agissant. Le *mediatif*, pris du latin *medium*, sert à exprimer le rapport *par* du milieu que l'on traverse, ou du moyen que l'on emploie. Les quatre noms restans expriment sans équivoque les rapports de position *dans*, d'union *avec*, de destination *pour*, et de mouvement *vers*.

Il paraît difficile de citer quelque langue qui ne présente beaucoup d'irrégularités dans la déclinaison de ses pronoms; et, pour nous borner ici à un coup

d'œil qui soit à la portée du lecteur, nous nous permettrons de le rappeler à ces premiers temps où il finissait d'apprendre les cinq déclinaisons latines. Or pense-t-il qu'au sortir de ce premier labyrinthe, il dût marcher d'un pas bien assuré à travers la grande famille des pronoms latins? Non sans doute : car, avec la routine des cinq déclinaisons, on est encore loin de pouvoir exécuter celle des pronoms personnels *ego, tu* ; des démonstratifs *is, ea, id, hic, hæc, hoc* ; des relatifs *qui, quæ, quod, &c.* Notre langue n'ayant employé jusqu'ici qu'une seule déclinaison, pourrait se donner plus de licence que les autres en cet endroit ; mais les exemples que l'on va fournir prouveront qu'il en est bien autrement.

Nominatif	<i>nî</i>	je ou moi.
Actif	<i>nîc</i>	je ou moi.
Médiatif	<i>nîtaç</i>	de, par moi.
Positif	<i>nîtan</i> ou <i>nî-baithan</i>	dans.
Datif	<i>nerî</i>	à.
Génitif	<i>nerc</i>	de.
Unitif	<i>nerckîn</i>	avec.
Destinatif	<i>neretçat</i>	pour.
Ablatif	<i>nerc-ganic</i> ou <i>nîtaric</i>	de.
Approximatif	<i>nerc-ganat</i> ou <i>nîtarat</i>	vers.
Nominatif	<i>gu</i>	nous.
Actif	<i>guc</i>	nous.
Médiatif	<i>gutaz</i>	de, par nous.
Positif	<i>gutân</i> ou <i>gu-baithan</i>	dans.
Datif	<i>guri</i>	à.

Génitif	<i>gure</i>	de.
Unitif	<i>gurekin</i>	avec.
Destinatif	<i>guretçat</i>	pour.
Ablatif	<i>gure-ganic</i> ou <i>gutaric</i>	de.
Approximatif	<i>gure-ganat</i> ou <i>gutarat</i>	vers.
Nominatif	<i>hi</i>	toi.
Actif	<i>hic</i>	toi.
Médiatif	<i>hitaz</i>	de, par toi.
Positif	<i>hitan</i> ou <i>hi-baithan</i>	dans.
Datif	<i>hiri</i>	à.
Génitif	<i>hire</i>	de.
Unitif	<i>hirekin</i>	avec.
Destinatif	<i>hiretçat</i>	pour.
Ablatif	<i>hire-ganic</i> ou <i>hitaric</i>	de.
Approximatif	<i>hire-ganat</i> ou <i>hitarat</i>	vers.
Nominatif	<i>çu</i>	vous
Actif	<i>çuc</i>	vous
Médiatif	<i>çutaz</i>	de, par vous.
Positif	<i>çutan</i> ou <i>çu-baithan</i>	dans.
Datif	<i>çuri</i>	à.
Génitif	<i>çure</i>	de.
Unitif	<i>çurekin</i>	avec.
Destinatif	<i>çuretçat</i>	pour.
Ablatif	<i>çure-ganic</i> ou <i>çutaric</i>	de.
Approximatif	<i>çure-ganat</i> ou <i>çutarat</i>	vers.
Nominatif	<i>çuec</i>	vous (plur.).
Actif	<i>çuec</i>	vous

Médiatif	<i>çuetaz</i>	de, par vous.
Positif	<i>çuetan</i> ou <i>çuec-bailhan</i>	dans.
Datif	<i>çuei</i>	à.
Génitif	<i>çuen</i>	de.
Unitif	<i>çuekin</i>	avec.
Destinatif	<i>çuentçat</i>	pour.
Ablatif	<i>çuen-ganic</i> ou <i>çuetaric</i>	de.
Approximatif	<i>çuen-ganat</i> ou <i>çuetarat</i>	vers.

Les pronoms de la troisième personne ne présentent pas plus de difficultés. Il suffit d'observer que l'actif de ces noms s'éloigne un peu plus de la forme du simple nominatif; mais cet actif une fois formé, il est la base régulière de tous les autres cas. Par exemple, le pronom *hau* (celui-ci) fait à l'actif *hunec*; de là le médiatif *hunez*, *hunetaz*, ou *huntaz*, le positif *hunetan* ou *huntan*, le datif *huni*, etc. Le pronom *hori* (celui-là) fait à l'actif *horec* ou *horrec*, au médiatif *hortaz*, au positif *hortan*, au datif *horri*, &c. Le pronom *hura*, qui sert à désigner un objet plus éloigné, fait à l'actif *harrec*; de là *harren*, *harri*, *harrentçat*, *harrekin*, &c.

Jusqu'ici nous n'avons rien trouvé qui ne se range sous cette déclinaison simple et unique; nous commençons donc à avoir une idée de l'étendue de son domaine. Nous commençons, dis-je, parce que son domaine s'étend encore bien au delà de tout ce que le lecteur a pu imaginer.

En effet, il n'est point de personne dans les verbes, point de nombre, point de temps, point de

mode, en un mot point d'inflexion, qui ne soit susceptible de recevoir l'article, et par suite toutes les formes de la déclinaison. Exemples, *niz* (je suis), *nizena* (celui qui suis); *hiz* (tu es), *hizena* (celui qui es); *da* (il est), *dena* pour *dana* (celui qui est); *gire* (nous sommes), *girenac* (ceux qui sommes); *cirete* (vous êtes), *ciretenac* (ceux qui êtes); *dire* (ils sont), *direnac* (ceux qui sont), génitif *direnen* (de ceux qui sont), datif *direnci* (à ceux qui sont) &c. De même, au passé, *nintcen* (j'étais), *nintcena* (celui qui étais); *hintcen* (tu étais), *hintcena* (celui qui étais); *cen* (il était), *cena* (celui qui était), actif *cenac*, génitif *cenaren*, datif *cenari*, &c. Au mode conjonctif *dela* (qu'il est), *delacoa* (celui qui soi-disant est), génitif *delacoaren*, datif *delacoari*, &c.

Tout ceci n'étant qu'une idée des noms déclina-
bles que fournit le verbe substantif *être*, considéré
comme *intransitif*, nous laissons au lecteur le soin
de nombrer ceux que pourront donner, le même
verbe sous sa conjugaison transitive, et toute l'é-
tendue de notre verbe actif. Qu'on jette les yeux
sur les tableaux des verbes, et qu'on se rappelle
cette règle générale, que chaque inflexion de ces
tableaux se prête à la déclinaison entière.

Mais ce qui contribue encore à étendre le do-
maine de notre déclinaison presque au delà des bor-
nes de l'esprit humain, c'est que chaque cas repro-
duit un nominatif, si l'on y ajoute l'article; et cela
sans préjudice du rapport qu'exprimait la première

terminaison sur laquelle est enté ce nouveau nominatif. Expliquons-nous par quelques exemples : *nausi* (maître) fait au génitif *nausiaren* (du maître) ; si j'ajoute à cette terminaison l'article ou le pronom démonstratif *a*, j'aurai *nausiarena*, qui signifie *celui, celle, ou la chose du maître*, et alors c'est un nouveau nominatif déclinable par tous les cas. *Etchetie* est un ablatif qui s'emploie pour exprimer un point de départ ; et il redevient nominatif quand je dis *etchetitacoa* (qui part de la maison) ; de même *etchera* signifie *vers la maison* ; et de là se forme le nominatif *etcheracoa* (qui tend vers la maison).

Nos grammairiens enseignent même, et avec raison, qu'un même nom peut accumuler plusieurs cas, et redevenir plusieurs fois nominatif, en conservant toutes les valeurs de ces différens cas, par exemple : *etche* (maison), *etchetie* (de la maison), *etchetiacoa* (celui qui de la maison), *etchetiacoa-rena* (celui de celui qui de la maison). Et si l'on donnait encore des cas à ce dernier mot, il ne cesserait pas d'être basque : il ne cesserait pas de l'être, quand cette progression serait poussée à l'infini ; mais soit dit en spéculation et en idée, car dans la pratique nous n'abusons pas du génie fécond de la langue aux dépens de la clarté.

Puisque les prépositions et les cas n'ont qu'une et même fonction, qui est d'exprimer les rapports généraux des êtres, et que nos cas nous suffisent pour exprimer tous ces rapports, il ne faut pas qu'il soit question des prépositions en notre langue. S'il

était quelque particule à part usitée comme préposition, elle doit être reconnue pour un nom décliné, ou bien être rejetée comme étrangère à la langue.

Il résulte encore de ce qui vient d'être dit, que nous ne devons point reconnaître l'*adverbe* comme une classe distincte des autres espèces de mots. Cette vérité, aperçue par les auteurs des grammaires générales, se montre plus à découvert dans notre langue qu'en aucun autre idiome connu. Mais, avant d'en venir à la démonstration, il importe de bien saisir la nature de l'*adverbe*.

L'*adverbe*, bien connu et justement apprécié, vaut autant qu'une préposition et un nom. Aussi l'auteur de la Grammaire générale et raisonnée ayant dit (1) que la plupart des adverbess ne sont que pour signifier en un seul mot ce qu'on ne pourrait marquer que par une préposition et un nom, M. Duclos a remarqué que *la plupart* ne dit pas assez; que tout mot qui peut être rendu par une préposition et un nom est un *adverbe*. MM. du Marsais, Batteux, Beauzée, ont consacré le même principe dans leurs dissertations grammaticales.

L'*adverbe* vaut une préposition et un nom; un nom décliné, et mis à tel cas, vaut également une préposition et un nom: par conséquent chaque inflexion d'un nom décliné a la même valeur qu'un *adverbe*. M. Beauzée adopte ce double principe et la conséquence que nous en avons déduite, quand

(1) Gramm. gén. et rais., II., 12.

il dit : *Il est constant qu'une préposition avec son complément est l'équivalent d'un adverbe ; et que tout mot qui est l'équivalent d'une préposition avec son complément , est un adverbe (1).*

Disons donc encore avec le même grammairien , que *tous les cas de la langue basque sont des cas adverbiaux ;* et , comme il n'existe aucune préposition que le basque ne puisse représenter par un cas , concluons aussi qu'il n'admet point d'adverbe hors la déclinaison.

Mais , dira-t-on peut-être , n'est-il pas constant qu'il est hors la déclinaison de cette langue un grand nombre de mots invariables terminés en *ki* , lesquels répondent aux adverbes en *ment* du français ? On dit *handizki* (grandement) , *çuhurki* (prudemment) , *egiazki* (véritablement) . De plus , il est impossible de ne pas reconnaître des adverbes dans les mots basques qui répondent aux adverbes de temps , de lieu , de quantité , &c. Quand on dit *hurbil* (près) , *urrun* (loin) , *egun* (aujourd'hui) , *bihar* (demain) , *anhitz* (beaucoup) ; comment se figurer que les mots *hurbil* , *urrun* , *egun* , &c. , ne sont pas des adverbes ?

Voici comment nous croyons satisfaire à ces difficultés.

1.° Les prétendus adverbes en *ki* ne doivent pas être tenus pour des mots indéclinables , s'ils sont déjà déclinés ; or est-il difficile d'apercevoir que la terminaison *ki* n'est autre chose que le cas unitif dont nous avons parlé ? On dit *aitarekin* ou *aitareki*

(1) Gramm. gén. , liv. 2. , chap. 6.

indifféremment, et cela signifie *avec le père*; on dit de même *çuhurki* (avec prudence), *egiazki* (avec vérité), &c. Mais qui ne voit que la terminaison *ki* répond dans tous ces cas à la préposition française *avec*, à la latine *cum*? *Çuhurki*, qui passe pour adverbe, est donc l'abréviation de l'unitif *çuhurciareki*. Dès lors nous reconnaissons volontiers qu'on peut l'appeler adverbe, si l'on convient d'appeler ainsi tous les cas de notre langue, ou bien encore en ce sens que c'est un langage plus abrégé; mais on ne doit pas l'appeler adverbe, pour signifier que c'est là un mot à part, existant hors la déclinaison. Ce qui s'est dit de l'expression *çuhurki* doit s'étendre à toutes celles qui ont la même forme.

2.^o Les mots *hurbil*, *urrun*, *egun*, &c., ne sont que des nominatifs indéfinis auxquels l'usage a attaché la même signification adverbiale que si, en les déclinant, l'on disait *hurbilian*, *urrunian*, &c. Ce qui montre que ces mots et leurs semblables sont des noms, c'est qu'on les emploie souvent avec des inflexions. Ainsi l'on dit *urrundanic*, *urrunetic* (de loin), *hurbildanic*, *hurbiletic* (de près); de même *atçodanic egunera* (d'hier à aujourd'hui), *egundanic aïtcina* (dès ce jour et en avant).

Les *conjonctions* peuvent être ainsi nommées parce qu'elles ont, dans les circonstances où on les emploie, une force conjonctive ou propre à lier les parties du discours; mais pour ce qui concerne les conjonctions envisagées comme une espèce particulière de mots, elles se réduisent à peu de chose,

n'étant pour la plupart que des noms tantôt modifiés par la déclinaison, tantôt employés comme indéclinables.

En commençant cette discussion sur les espèces grammaticales des mots, nous avons dit que la langue basque fournit plus de ressources qu'aucune autre, pour les réduire à deux classes; et nous croyons avoir rendu cette vérité sensible pour le lecteur attentif. En effet, le nom, le pronom, le participe et l'adjectif, sont soumis, comme on l'a vu, aux lois d'une seule et même déclinaison; l'article n'est pas un mot à part, il est toujours exprimé par une particule *affixe*, identifiée avec le nom; la préposition n'est que la modification du même mot appellatif; l'adverbe n'est autre chose que le résultat d'un nom décliné. Ainsi, avoir discuté la déclinaison, c'est avoir traité tout ce qui n'est pas le *verbe*.

Il n'est peut-être pas de discussion grammaticale qui ait plus exercé les esprits que celle qui a pour objet la nature du *verbe*; et l'on peut dire encore aujourd'hui, que cette question difficile n'est rien moins que décidée: *Grammatici certant, et adhuc sub judice lis est*. Il n'en est pas ainsi de l'usage de ce mot; l'on convient généralement que sa fonction essentielle est de lier l'attribut au sujet, de former le nœud de la proposition: de là vient que tous les siècles l'ont appelé unanimement *propositionis copula*.

Partant de cette notion reçue, il est aisé de com-

prendre combien les langues se sont éloignées de la belle nature, de la simplicité primitive, en fait de système verbal. Soit pour exemple le verbe *lire* à la première personne. Cette formule *je lis* est une proposition, et renferme conséquemment un sujet, un attribut, et une liaison entre ces deux termes. Le sujet de notre proposition est exprimé par le pronom *je*, et il ne reste plus que la monosyllabe *lis* pour rendre l'attribut et sa liaison avec le sujet. Cette monosyllabe exprime en effet l'action de lire, qui est ici l'attribut, et dit de plus que cette action se fait par moi. Ainsi *je lis* est la même chose que *je suis lisant*; et dès lors l'expression *lis* ne présente pas la pure nature du verbe, mais un verbe avec l'idée accessoire d'un attribut déterminé. Le mot latin *lego*, qui répond à la formule française *je lis*, est aussi une proposition, et renferme équivalerement un sujet, un attribut, et leur liaison, ou, si l'on veut, l'attribution de l'attribut même au sujet. Ainsi *lego* n'est qu'une formule abrégée de *legens sum ego*: ce n'est pas la pure nature du verbe. On doit raisonner de même sur tout verbe français, latin, grec, &c., à l'exception du verbe *être* seulement: celui-là seul, si nous en croyons M. Beauzée (1), présente la pure nature du verbe en général. Tout autre verbe, selon le même auteur, renferme de plus dans sa signification l'idée accessoire d'un attribut déterminé.

L'on observera peut-être que cette manière d'a-

(1) Gramm. gén., liv. 2., chap. 4, art. 2.

bréger le discours, en comprenant dans le même mot l'attribut et une force conjonctive de ce même attribut à son sujet, n'est pas à mépriser.

L'observation est juste, ces formules abrégées sont propres à rendre le discours rapide et coulant; mais, tout en reconnaissant un avantage réel dans ces abréviations, nous nous permettrons de demander si cet avantage est assez considérable pour contrebalancer les inconvéniens de ce système, qui ne sont pas petits.

En effet, confondre dans le même mot l'attribut et le nœud de la proposition, c'est, comme nous l'avons déjà insinué, s'écarter des premières leçons de la nature, qui a si bien marqué la distinction de ces deux espèces. D'ailleurs cette sorte de secret, au moyen duquel on parvient à exprimer en un seul mot et l'attribut et son attribution au sujet qui le possède; cette sorte de secret, dis-je, présuppose un travail long et pénible, sans lequel on ne saurait parvenir à se familiariser avec une infinité de verbes de toute espèce, partagés en plusieurs classes, et souvent irréguliers.

Comparons cet immense appareil de verbes qui surchargent les langues, avec ce que la raison nous dit d'un système possible. Bien loin qu'il soit dans la nature des choses de multiplier le verbe autant de fois que le sujet et l'attribut qu'il s'agit d'unir seront différens, l'on comprend sans peine que le même verbe, le même nœud peut lier successivement à un même sujet, ou à des sujets différens,

tous les attributs imaginables. Ainsi, comme l'on dit par la même forme d'affirmation, *Dieu est éternel*, *Dieu est juste*, *Dieu est tout-puissant*, &c., on pourrait dire aussi, *Dieu est voyant toutes choses*, *Dieu est aimant les hommes*, &c.; en sorte qu'un seul verbe liât tout le discours, et qu'il n'en existât point d'autre.

Cette conséquence n'est pas moins avouée par les grammairiens que le principe d'où elle découle. Robert Estienne, après avoir distingué les verbes en actifs, passifs et neutres, s'expliquait ainsi (1): « Outre ces trois sortes, il y a le verbe nommé substantif, qui est *estre*; qui ne signifie ne action ne passion, mais seulement il dénote l'estre et existence ou subsistance d'une chascune chose qui est signifiée par le nom ioint avec lui, comme *je suis*, *tu es*, *il est*. Toutesfois il est si nécessaire à toutes actions et passions, que nous ne trouuerons verbes qui ne se puissent résoudre par luy. » « On aurait donc pu (a dit l'abbé Estarac) n'employer en français que le seul verbe *être*, et dans chacune des autres langues le verbe équivalent, puisque avec son seul secours on aurait pu exprimer l'existence de tous les sujets sous une relation à telle ou telle modification, et conséquemment toutes les propositions qui sont ou peuvent être la matière du discours. »

Mais, pour nous épargner l'ennui des citations, qu'il serait aisé de multiplier en cette matière, M.

(1) Traicté de la Gramm. franç., Paris 1569, pag. 37.

Beauzée nous dira de tous les grammairiens philosophes : *Ils enseignent qu'il aurait été possible , dans chaque langue , de n'employer que ce seul verbe (être).*

Comme ce système de conjugaison, le plus simple qui se puisse imaginer, serait incontestablement le plus parfait, s'il pouvait éviter la monotonie, il faut aussi reconnaître que de tous les systèmes existans celui-là est le plus parfait qui, sans tomber dans la monotonie, approche plus que tout autre de la simplicité du système conçu. C'est ce que nous allons trouver dans l'idiome basque.

Pour y parvenir, il faut d'abord se figurer que les expressions *vivre, marcher, agir*, et tous les mots qui répondent à ce qu'on appelle ailleurs infinitifs des verbes, sont de vrais noms dans notre langue; et, afin que le lecteur se familiarise avec cette assertion, il est bon de lui rappeler qu'elle se vérifie plus ou moins parfaitement dans chaque idiome.

Le *manger, le boire, le lever*, et bien d'autres infinitifs, ont pris rang parmi les noms de la langue française. Nous disons, en faisant de l'infinitif le sujet de la proposition, *voTRE SAVOIR n'est rien, MENTIR est un crime*, &c. L'infinitif français est aussi employé comme complément de la préposition, et par conséquent comme nom. Nous disons, *la honte de MENTIR*, comme *la turpitude du mensonge*; *sujet à DÉBITER des fables*, comme *sujet à la fièvre*; *sans DÉGUISER la vérité*, comme *sans déguisement*; *après AVOIR parlé long-temps*, comme *après un long discours*; *être à MANGER*, comme *être à la chasse*; *venir de VOIR*, comme *venir du champ*, &c.

En hollandais l'infinitif est souvent accompagné de l'article, et s'emploie substantivement, comme dans *het schreeuwen* (le crier), *het gaan* (le marcher), *het zitten* (le s'asseoir). On dit en allemand, *Das LESEN ermüdet die Augen* (le lire fatigue les yeux); en espagnol, *Gracias à Dios, que nos ha dado de comer sin haber lo MERECLA* (grâces à Dieu, qui nous a donné de manger sans avoir le mériter); en italien, *l'assignare il giorno* (l'assigner un jour, pour dire l'action d'assigner), &c.

L'infinitif latin se trouve employé pour tous les cas. Au nominatif, *Virtus est vitium FUGERE* (Hor.), comme *Fuga vitii virtus est*. Au génitif, *Tempus est jam hinc ABIRE me* (Cic.), pour *mea hinc abitionis*. A l'accusatif, *Non tanti emo PŒNITERE* (Plaut.). Lucrèce a dit, *Ad SEDARE sitire*. On lit dans Saluste, *audito Regem in Siciliam TENDERE*. Il est évident que le mot *audito* est en concordance avec *tendere*, qui, par conséquent, tient lieu d'un ablatif.

La langue latine a même donné des cas à l'infinitif, et c'est ce qu'on appelle gérondifs dans les grammaires de cette langue. On sait qu'il y en a trois, qu'on qualifie par leurs terminaisons en *di*, en *do* et en *dum*. Le premier a la terminaison du génitif, et en fait les fonctions; le second se termine comme le datif et l'ablatif, et fait les fonctions de l'un et de l'autre; le troisième est employé pour le nominatif et l'accusatif neutres, dont il suit la terminaison.

L'article indicatif neutre, qui accompagne souvent

l'infinifif grec, en fait auffi un vrai nom. Ainfi les Grecs difent au nominatif, *To eueheftai tô Theo arefkei* (le prier plaît à Dieu); au génitif, *to tou phi-lein aition* (la caufe du aimer); à l'accufatif, *kata to mou krinein* (felon mon juger), &c.

L'infinifif en hébreu, dit M. Ladvocat, fait auffi la fonction des noms fubftantifs (1). C'eft comme tel qu'il eft quelquefois complément des prépoſitions; car *l'infinifif*, ſelon le même auteur (2), ſert à exprimer le gérondif, lorsqu'il a devant lui une des quatre prépoſitions *BAKLAM*; de là *biphkod* (en viſitant [in viſitando]), *liphkod* (pour viſiter [ad viſitandum]), *miphphkod* (de viſiter [à viſitando]).

Les infinitifs de la langue arabe obtiennent place parmi les noms, et pour leur fonction et pour leur forme: *Pour leur fonction, ils ſont plutôt noms que verbes; pour leur forme, ils prennent après leur dernière radicale la marque conſtitutive de l'accuſatif* (3).

Amire d'Edesse nous apprend que les infinitifs de la langue ſyriaque admettent auffi des affixes ou des prépoſitions qui déterminent ces infinitifs à la forme et à la valeur des noms féminins: « *Sic au-tem explicatur prout locus poſtulat; et ita dicatur. sanare illum, vel ad sanandum illum, vel potiùs ad sanationem ipſius; liberare eum, vel ad liberandum eum, vel ad ejus liberationem; tollere eum, vel ad tollendum eum, vel ad ejus*

(1) Gramm. hébr., pag. 87.

(2) Ibid., 87.

(3) Gramm. arab., P. G. A., tableau 4.

« sublationem. . . . Unde ista voces cum affixis non
 « tam infinitivi quam nominis feminini formam ha-
 « bere videntur (1). »

Chaque langue prouve donc, pouvons-nous dire ici, que l'infinitif est un vrai nom, ou du moins qu'il peut être employé comme tel; c'est d'ailleurs là une doctrine reçue parmi les grammairiens. Ces messieurs ne s'accordent pas de même sur la question de savoir si l'infinitif, quoique susceptible de la fonction du nom, ne tient pas par sa nature à l'espèce du verbe. Le langage reçu dans la grammaire le suppose essentiellement tel.

Ce qu'il y a de clair en ce point, c'est que l'infinitif fait communauté de syllabes avec le verbe dont on le dit partie: il en partage évidemment le matériel. Ainsi l'infinitif *promener*, quant au matériel de l'expression, a quelque chose de commun avec la formule *il promène*. Mais nous savons que la ressemblance ou même la communauté de matériel ne fait rien à l'espèce grammaticale du mot; ainsi l'on n'est pas tenté d'attribuer la nature du verbe au mot *promenade*, quoique ce mot ait des syllabes communes avec le verbe *je promène, tu promènes, &c.*

On pourra nous dire que la communauté qui existe entre l'infinitif et le verbe dont il est dit partie, ne consiste pas seulement dans le matériel; et en effet, il est entre eux une communauté de valeur ou de sens qu'on ne saurait méconnaître. Ainsi, l'infinitif

(1) Gramm. chald., lib. 3., csp. 13.

nitif *promener* et la formule *il promène*, me rappellent *la promenade*; mais l'infinitif me la rappelle d'une manière vague, qui n'ajoute rien à l'idée *promenade*, et qui, par cette raison, se confond avec le nom. Il n'en est pas ainsi du verbe : outre la propriété accidentelle qu'il a de réveiller en moi l'idée de la promenade, il renferme essentiellement une force unitive de cette action avec tel ou tel sujet, force unitive que l'on cherche en vain dans l'infinitif. Que ce mot indéterminé, indéfini ou infinitif, soit tant que l'on voudra susceptible de se revêtir d'une forme qui lui communique la force unitive, la force verbale dont il s'agit, ce n'est pas ce qu'on lui refuse; mais que ce mot indéterminé, indéfini, infinitif, n'étant qu'infinitif, offre la valeur précise et la nature déterminée du verbe, c'est une contradiction et dans le son et dans le sens des mots.

Cette doctrine devient plus sensible dans l'application. Qu'un étranger me dise : *Moi avoir soif, moi vouloir boire, moi désirer manger*, je comprends ce langage; mais je ne puis m'empêcher de sentir que c'est un langage sans vie, sans nerf, sans liaison. Pourquoi? parce que l'âme du discours, la force unitive, le nœud de la proposition, l'essence du jugement, le verbe en un mot s'y fait désirer, malgré la présence de l'infinitif.

L'idée que présente l'infinitif étant une idée vague et indéterminée, celle-ci précède, dans l'ordre de la nature, une idée plus précise : ainsi, l'idée générale *promener* est dans mon esprit avant que je fasse

l'attribution de cette action à Pierre, en disant *Pierre promène*. Comme l'idée plus générale précède nécessairement l'idée plus précise, l'expression de celle-là est également antérieure à l'expression de celle-ci. Donc, à s'en tenir à l'ordre naturel, l'infinitif est antérieur au verbe.

L'on conçoit même un état de choses où l'infinitif n'eût point reçu les inflexions du verbe, ni par conséquent la force unitive essentielle à cette espèce; et, afin qu'il ne reste aucun doute à ce sujet dans l'esprit du lecteur, nous pouvons lui garantir qu'il en est ainsi chez les Chinois. Ceux-ci disent *ngò kîn ngái* (*j'aime*, mot à mot *moi présentement aimer*), *ngò ngái leab* (*j'ai aimé*, mot à mot *moi aimer finir*), *ngò ciâm ngái* (*j'aimerai*, mot à mot *moi aimer préparer*).

Mais si l'infinitif n'est pas verbe, et que le chinois ne s'exprime jamais que par des infinitifs, nous irons jusqu'à dire que le chinois n'a point de verbe. La conséquence est inévitable; et, quoi qu'on en puisse dire, c'est notre pensée.

Mais une langue sans verbe, n'est-ce pas une langue avec laquelle on ne peut pas parler comme l'enseignent les grammairiens? C'est ici que l'induction va trop loin. Il est vrai qu'une langue sans verbe n'a pas le moyen de lier ses propositions, comme on peut le voir par les exemples proposés; mais ce qu'elle n'exprime pas, elle le fait deviner. Quand un Chinois dit *kò ngái chí mù*, (*dignité, amour, qui, mère*), cette phrase est aussi claire

pour un autre Chinois, que si l'on disait parmi nous,
mère qui est digne d'être aimée.

Il ne nous convient en aucune manière de vouloir pénétrer plus avant dans le secret du chinois : c'est pourquoi nous laissons aux savans le soin de juger en dernier ressort notre proposition touchant les verbes de cette langue. Mais il nous appartenait d'aller jusque-là, pour ne rien omettre de tout ce qui nous paraissait le plus propre à initier le lecteur dans la théorie de nos infinitifs.

A ces préliminaires, déjà un peu longs, nous ajouterons quelques lignes de M. Beauzée, qui vont parfaitement à notre sujet.

« Quand une puissance agit (dit ce grammairien) il faut distinguer l'action, l'acte, et la passion. *L'acte* est l'effet qui résulte de l'opération de la puissance (*res acta*) considéré en soi et sans aucun rapport, soit à la puissance qui l'a produit, soit au sujet sur qui est tombée l'opération de la puissance; c'est l'effet vu dans l'abstraction la plus complète. *L'action* est l'opération même de la puissance; c'est le mouvement physique ou moral qu'elle se donne pour produire l'effet, mais sans aucun rapport au sujet sur qui peut tomber l'opération. La *passion* enfin est l'impression produite dans le sujet sur qui est tombée l'opération.

« Ainsi l'acte tient, en quelque manière, le milieu entre l'action et la passion; il est l'effet immédiat de l'action, et la cause immédiate de la passion; il n'est ni l'action ni la passion. Qui dit action,

« suppose une puissance qui opère; qui dit *passion*,
 « suppose un sujet qui reçoit une impression; mais
 « qui dit *acte*, fait abstraction et de la puissance
 « active et du sujet passif (1). »

L'on chercherait en vain des idées plus nettes ou des expressions plus justes, pour conduire le lecteur à une notion claire de nos infinitifs. Il faut y distinguer l'*action*, l'*acte*, et la *passion*. L'*acte* est l'*effet* qui résulte de l'*opération* de la puissance, considéré en soi et sans aucun rapport, soit à la puissance qui l'a produit, soit au sujet sur qui est tombée l'*opération* de la puissance; c'est l'*effet* vu dans l'*abstraction* la plus complète. Voilà justement l'infinitif basque envisagé dans ses radicales: exemple, *as*.

L'*action* est l'*opération* même de la puissance; c'est le mouvement physique ou moral qu'elle se donne pour produire l'*effet*, mais sans aucun rapport au sujet sur qui peut tomber l'*opération*. C'est l'infinitif basque sous sa forme active: exemple, *aste*.

La *passion* enfin est l'*impression* produite dans le sujet sur qui est tombée l'*opération*. C'est le même infinitif basque sous sa forme passive: exemple, *asi*.

Ainsi le mot radical *as*, qui n'exprime que l'*acte*, ou un sens de l'*abstraction* la plus complète, est susceptible de deux formes qui en déterminent l'espèce grammaticale. Si ce mot radical se revêt de la forme active *aste*, il répond exactement à ce qu'on a coutume d'appeler infinitif; et c'est un nom d'existence,

(1) Gramm. gén., liv. 3., chap. 6., art. 2.

d'action ou d'état, un vrai nom, qui se décline, avec ou sans article, sur le tableau de déclinaison que nous avons déjà tracé : il n'a rien de commun avec les inflexions du verbe. Si ce mot radical prend la forme passive *asi*, il répond au participe passif, et se décline, avec ou sans article, sur le même tableau que la forme précédente, sans jamais devenir verbe, quoi qu'on en puisse dire.

Il n'en coûterait pas beaucoup pour effectuer la déclinaison de ces infinitifs, parfaitement conforme à celle de tout autre nom; avec cette clause seulement, que les infinitifs ne sont pas usités au pluriel; mais les exemples que nous allons fournir parleront plus énergiquement qu'aucun tableau de déclinaison.

Nous disons, en effet, selon la forme active, *Bolt-suaren baratce hori scinale çarra da* (cette cessation, et, plus littéralement, ce cesser du pouls est un mauvais pronostic), comme nous disons *Baratce hori ederra da* (ce jardin est beau); nous disons *baratceez kestione* (à propos d'arrêter), comme *baratceez kestione* (à propos de jardin); *baratceric ez* (point d'arrêter, point de cesser), comme *baratceric ez* (point de jardin); *baratceaz mintço niz* (je parle d'arrêter), comme *baratceaz mintço niz* (je parle du jardin); *baratceco* (pour arrêter), comme *baratceco* (pour le jardin); *baratceco eguna* (le jour d'arrêter), comme *baratceco lorea* (la fleur du jardin); *baratcera joatea* (aller arrêter), comme *baratcera joatea* (aller au jardin); *baratcetic jitea* (venir d'ar-

rêter), comme *baratcetic jitea* (venir du jardin). Nous disons de même, dans le sens passif, *aciz kestion* (à propos de nourri), comme *aciz kestion* (à propos de semence); *aciric ez* (point de nourri), comme *aciric ez* (point de semence); *acitçat* (pour nourri), comme *acitçat* (pour semence), *aciãz* (du nourri), comme *aciãz* (de la semence), &c.

C'est dans la déclinaison de cette double formule qu'il faut aller prendre tant d'inflexions que l'on avait cru jusqu'ici devoir chercher dans les domaines du verbe. Commençons par l'expression *erortean*. Cette façon de parler signifie *en tombant*; mais par quel secret? Le voici: le point où l'on est (*ubi*) s'exprime par le cas positif, comme *barnean* (dans l'intérieur), *etchean* (dans la maison), *ohean* (dans le lit), &c. Or l'action que l'on fait présentement peut être envisagée comme le point où l'on est, et dès lors s'exprimer aussi par le positif: de là l'expression *erortean* n'est autre chose que l'infinitif *erortea* (le tomber), mis au cas positif: elle signifie donc littéralement *dans le tomber*.

Cette façon de parler, qui paraît extraordinaire quand on l'entend analyser pour la première fois, n'est pas une locution propre à notre langue: on dit en hébreu *biphkod* (en visitant), et le sens littéral de ce mot est *dans visiter*; on dit en grec *en to piptein* (*en tombant*, littéralement *dans le tomber*), *en to philcin ton theon* (mot à mot *dans l'aimer Dieu*). Quand Virgile a dit, *et cantare pares, et respondere parati*, il a sous-entendu la particule *in*

devant le premier infinitif, disent les commentateurs. Nous disons en français, *être à manger, à boire, &c.*, comme *être à la maison, à la campagne, &c.*

Comme l'action sur laquelle on est présentement peut être assimilée au point de l'espace où l'on existe, où l'on agit (*ubi*), elle peut de même représenter un point de départ (*undè*); c'est ainsi que nous envisageons souvent dans le français l'action exprimée par l'infinitif, puisque nous disons, *Je viens de voir la capitale*, comme *Je viens de la capitale*; *Je viens de visiter mes greniers*, comme *Je viens de mes greniers*. Les actions *voir, visiter*, sont envisagées ici comme des points de départ, et par cette fiction elles deviennent complémens de la préposition *de*, aussi bien que les noms *capitale, greniers*. C'est la même fiction et la même tournure dans l'hébreu *miphphokod*, dans le latin *à visitando*.

Ces observations faites, il est aisé de comprendre que les formes basques en *ic*, telles que *jatetic, edatetic, ikustetic, &c.*, ne sont que les ablatifs des noms *jatea, edatea, ikustea*, ablatifs commandés par le point de vue sous lequel on envisage les actions qu'expriment ces mots. Ainsi cette phrase, *Çare aï-taren ikustetic jiten niz* (je viens de voir votre père), signifie, mot à mot, *Je viens du voir de votre père*.

Les formes *janic, edanic, ikusiric*, ont évidemment une terminaison commune avec celles dont nous venons de parler, et sont également des ablatifs qui expriment un rapport d'éloignement, ou dans l'ordre physique ou dans l'ordre moral; toute

la différence des premières formes aux dernières, consiste en ce que celles-là ont un sens actif, et celles-ci un sens passif. Conséquemment cette phrase, *Çure aita ikusiric jiten niz*, signifie, comme celle de l'exemple précédent, *Je viens de voir votre père*. Mais si l'on veut rendre plus scrupuleusement la force du mot *ikusiric*, il faut dire ici: *Je viens de votre père vu*. Et qu'on ne dise pas que cette traduction supposerait qu'il y a *ikusitic* et non *ikusiric*: nous avons observé plus d'une fois que la première des deux formules est l'ablatif singulier, et l'autre l'ablatif de la section indéfinie, comme on le voit dans ces façons de parler, *Ez da eginic* (il n'y en a point de fait), *Ez da erreric* (il n'y en a point de cuit) &c.

L'action que l'on va faire peut être envisagée comme un point de l'espace où l'on se porte (*quò*); et ce rapport d'approximation, ce mouvement moral vers l'action dont il s'agit, s'exprime heureusement par le cas appelé approximatif. Conformément à cette doctrine, nous disons, *Hastera noa*, *Mintçat-cera noa*, *Ikhustera noa* (*Je vais commencer*, *Je vais parler*, *Je vais voir*, ou plutôt, *Je vais au commencer*, *Je vais au parler*, &c.; comme *Je vais au jardin*, &c.; en hébreu *liphkod*, en latin *ad visitandum*, &c.).

Le lieu par où l'on passe (*quà*), l'espace ou le milieu que l'on traverse (*medium*), l'instrument ou le moyen par lequel une chose se fait (*medium*), veulent dans le basque le cas appelé médiatif, caractérisé par la terminaison *az*, *ez*, *iz*, *oz*, *uz*. Il

n'est pas difficile de reconnaître cette inflexion dans les mots *janez*, *ikhusiz*, *baratus*, &c. De là quand je dis, *Gicona janez bici da* (l'homme vit en mangeant), la traduction littérale est *l'homme vit par le manger*, ou plutôt *l'homme vit par le mangé* : car *janez* dérive de la forme *jan*, qui est tout à la fois et le radical de cette famille et l'inflexion passive de ce mot, comme on le voit en disant *jana* (le mangé ou la chose mangée).

Nous voici maintenant en état d'apprécier au juste une infinité de mots que l'on avait coutume d'appeler verbes. Prenons pour exemple le soi-disant verbe *topber* : il fait au présent, *erorten niz* (je tombe), *erorten hiz* (tu tombes), *erorten da* (il tombe), *erorten gire* (nous tombons), &c. Si ce que nous avons dit de l'expression *erortean* est exact, la formule *erortean niz* doit signifier, *je suis dans le tomber*, ou *dans l'acte de tomber*. Il est vrai que nous disons par syncope, *erorten* pour *erortean*; mais de quelle conséquence peut être la suppression de la lettre *a*, puisqu'on dit indifféremment, selon le dialecte, *etchean*, *etchen* ou *etchin* (dans la maison)? Si cependant on veut attacher quelque importance à cette voyelle, il est permis de croire que son absence dénote l'absence de l'article; ce qui ne paraît pas invraisemblable, après ce qui a été dit à la page 46.

Il résulte de cette observation que, dans les formules du présent *erorten niz*, *erorten hiz*, &c., le mot *erorten*, qui exprime l'action de tomber, n'est pas un verbe, mais bien un nom au cas positif.

Le prétérit *erori niz* (je suis tombé) se compose aussi du verbe *niz* (je suis), et de la formule passive *erori*, dont le sens adjectif se manifeste encore mieux si l'on y ajoute l'article, en disant *eroria niz*, c'est-à-dire mot à mot, *je suis tombé* ou *celui qui est tombé*.

Le futur *erorico niz* (je tomberai) offre le même verbe et la même forme passive avec la terminaison *co*, laquelle est propre à exprimer la futurition, par la vertu qu'elle a de signifier la destination à, pour, C'est dans ce même goût que l'on dit en espagnol, *está por llegar* (il est pour arriver).

Notre futur s'exprime encore par la désinence *en*, comme *jaikiren niz* (je me lèverai), *joanen niz* (j'irai). Pour comprendre que cette formule n'exprime le futur que par une valeur empruntée de la déclinaison, il suffit d'observer que le cas destinatif *aitarentcat*, *aitarendaco* (pour le père), *amarentcat*, *amarendaco* (pour la mère), s'abrège quelquefois en cette manière, *aitaren*, *amaren*, &c. Cette observation faite, l'on comprend aisément que la double formule dont il s'agit n'est synonyme en cet endroit que parce qu'elle l'est aussi dans la déclinaison.

Tout ce que nous avons dit des infinitifs combinés avec le verbe *niz*, se vérifie également dans leur combinaison avec le verbe *dut* : ainsi *ikhusten dut*, pour *ikhustean dut*, répond littéralement au mauvais latin *habeo in videre* ; *ikhusi dut* serait *habeo visum* ; *ikhusico dut* ou *ikhusiren dut*, *habeo videndum*.

Il serait aisé de s'étendre à d'autres détails de cette

espèce; mais ces locutions deviennent fastidieuses, quand on est obligé de les reproduire en une langue qui n'a pas la ressource de les traduire fidèlement. Après tout, nous croyons avoir donné à la matière des infinitifs une étendue suffisante pour rendre à la famille des noms cette classe si longtemps confondue avec les verbes; et, s'il arrivait que le lecteur fût encore embarrassé pour découvrir dans le domaine de la déclinaison quelques-unes de ces inflexions réputées verbales, nous l'invitons à céder à l'analogie, c'est-à-dire à juger de la partie inconnue par l'ensemble du système connu, qui garantit suffisamment ces vérités partielles que le lecteur n'atteindrait pas. Ce que nous pouvons au moins solliciter en faveur du nouvel aperçu que l'on vient de soumettre à la censure du public, c'est que chacun suspende son jugement jusqu'au temps où il pourra se rendre témoignage qu'il saisit le génie, et pénètre les secrets de la langue qui nous occupe.

Quoiqu'il soit vrai, en règle générale, que les infinitifs basques sont restés dans la classe des noms, soit appellatifs soit adjectifs; il en est auxquels l'usage a donné des inflexions verbales, et conséquemment une force *copulative*, qui en fait à bon droit autant de *copules* ou de verbes. Ainsi, des infinitifs *egon* (rester), *ethor* (venir), *ibil* (agir), *erabil* (agiter), *eraman* (enlever), *eras* (jaser), &c.; l'on fait *nago* (je reste), *hago* (tu restes), *dago* (il reste), *gaude* (nous restons), &c.; *nator* (je viens), *hator* (tu viens), *dator* (il vient), *gatoz* (nous venons), &c.; *nabila*

(j'agis), *habila* (tu agis), *dabila* (il agit), *gabiltça* (nous agissons), &c.; *deramat* (j'enlève), *deramac* (tu enlèves), *derama* (il enlève), *deramagu* (nous enlevons), &c.; *derauntsat* (je jase), *derauntsac* (tu jases), *derauntsa* (il jase), &c.

Nous avons donc rencontré enfin les verbes de notre langue, tels que *niz*, *nago*, *nabila*, *nator*, *noa*; *dut*, *dabilat*, *deramat*, *derauntsat*; et un petit nombre d'autres.

Le matériel même de ces mots semble avertir qu'il se partagent en deux familles, l'une marquée par le caractéristique *n*, l'autre par le caractéristique *d*.

Cette division, indiquée par le matériel des syllabes, est commandée par la nature et le sens de nos verbes : les uns (en *n*) ayant un sens affirmatif de la substance même de leur sujet, et les autres (en *d*) un sens affirmatif, non plus de la substance de leur sujet, mais de son action sur un autre.

Il s'en faut bien que ces verbes soient d'une importance égale : il en est un dans chaque famille, dont le sens étendu renferme celui de tous les autres, et qui prête ses radicales à tous les membres de la même famille. Ainsi, *niz* ou *naiz*, qui est à la tête de la première, est un verbe substantif, offrant l'idée générale *être*; et *nago*, *nabila*, *nator*, *noa*, sont des verbes substantifs subalternes, qui déterminent les idées plus bornées et plus précises, *être en repos*, *être en action*, *être en action d'aller*, *être en action de venir*; et, comme ils ne sont qu'un instrument

qui modifie l'idée mère que présente le chef de la famille, ils n'offrent aussi dans leur mécanisme que le matériel du même verbe en chef, combiné avec un nom d'action ou d'état. En effet, *nago* résulte de la combinaison de *naiz* avec *egon* : *naiz* avec *ibil* donne *nabila* ; *naiz* avec *etor* fait *nator*.

C'est la même subordination et la même communauté entre *dut* et ses subalternes : car qui ne voit *dut crabil* dans *dabilat*, *dut eraman* dans *deramat*, *dut eraunts* dans *derauntsat*, &c. ?

Il ne résulte pas seulement de ces observations, que les formules *niz*, *dut*, sont les deux verbes primitifs de notre langue ; l'on doit en recueillir de plus que la nature du verbe ne se rencontre absolument que là où se trouve fondue en quelque sorte l'une desdites formules : ce qui nous conduit à cette dernière conséquence, que la langue basque n'a, à proprement parler, que deux verbes.

Les êtres sont, et ils sont tous d'une certaine manière, dit M. de Bonald (1). . . . *L'avoir est une manière de l'être, et la plus générale possible. . . . Être et avoir, idées fondamentales de l'être. . . Être et avoir, fondement de toutes les langues, qui sont l'expression des êtres.* De là nos verbes sont deux. Le premier répond avec avantage au verbe substantif *être*, connu dans toutes les langues ; et s'emploie dans tous les cas où il s'agit d'affirmer en quelque manière la substance du sujet. Le second est une sorte de verbe *avoir*, affirmatif de l'action la plus générale possible d'un sujet sur un autre.

(1) Législ. primit., 1. part., chap. 2., §§. 2., 9., 18.

Nous n'insisterons sur ces deux verbes qu'autant que cela nous paraîtra nécessaire pour en faire saisir la juste valeur.

<i>Ba-niz</i>	ou simplement	<i>niz</i>	je suis.
<i>Ba-hiz</i>	ou	<i>hiz</i>	tu es.
<i>Ba-cire</i>	ou	<i>cire</i>	vous (sing.) êtes.
<i>Ba-da</i>	ou	<i>da</i>	il est.
<i>Ba-gire</i>	ou	<i>gire</i>	nous sommes.
<i>Ba-cirete</i>	ou	<i>cirete</i>	vous (plur.) êtes.
<i>Ba-dire</i>	ou	<i>dire</i>	ils sont.

On voit du premier coup d'œil que ce verbe peut être conjugué avec ou sans la prépositive *ba* ; avec la prépositive, ce semble, quand il est employé pour exprimer l'existence du sujet ; et sans la prépositive, quand il n'a d'autre fonction que de lier l'attribut et le sujet d'une proposition quelconque.

Quant à la nature de cette particule, il semble qu'on ne doit pas la distinguer de la particule affirmative *bai*, laquelle se prononce souvent *ba*, comme en cet endroit. Les deux premières personnes *niz*, *hiz*, paraissent d'ailleurs n'être autre chose que les pronoms *ni*, *hi*, au cas médiatif, d'où il résulterait que les formules *ba-niz* pour *bai-niz*, et *ba-hiz* pour *bai-hiz*, signifieraient, mot à mot, *oui de moi*, *oui de toi* ; façon de parler qui n'aura sans doute rien que de trivial, au jugement de la plupart des lecteurs, mais qui ne laissera pas d'avoir un vrai mérite aux yeux des meilleurs juges, en ce qu'elle rappelle l'enfance du langage.

Cet aperçu pourrait d'ailleurs servir à éclaircir

une question assez importante en grammaire. Si l'on prouvait que le premier de tous les verbes, le seul verbe qui soit incontestablement tel dans toutes les langues, *le seul verbe de droit*, comme s'exprime Gébélín, n'est que le résultat d'une affirmation successivement liée à la première, à la seconde, à la troisième personne; ce ne serait pas un faible témoignage à l'appui du savant Lancelot et des autres grammairiens qui placent la nature du verbe dans l'affirmation.

La même particule *ba* produit quelquefois un mode conditionnel, tel que *bici baniz* (si je vis). La raison de ceci est que la monosyllabe *ba* n'est plus alors l'abrégé de l'affirmation, mais bien la syncope de la particule conditionnelle *baldin*. Il est reçu en effet que l'on dise *baldin bici baniz* (si je vis); or l'addition *baldin* n'a d'autre effet en cet endroit que de concourir à un pléonasme qui plaît quelquefois à l'oreille, en remplissant la période, mais qui n'ajoute rien à la pensée exprimée par la forme *bici baniz*; parce que la valeur de la particule *baldin* se retrouve dans l'accompagnement *ba* de cette dernière forme.

C'est la même syncope de la conjonction *baldin* qu'il faut reconnaître dans la composition du mode *banintz, bahintz, &c.*, autre conditionnel qui diffère du premier, en ce que par celui-là je dis, *si je suis* (*si sim*), sans nier que je sois; tandis que par celui-ci je dis, *si j'étais* (*si essem*), supposant que je ne suis pas : exemples, *aberats baniz* (si je suis riche),

aberats banintz (si j'étais riche). Ce dernier mode conditionnel s'emploie quelquefois dans le sens optatif.

De la forme *baniz* ou *niz* dérive le mode interrogatif *niza?* (suis-je?). La terminaison qui convertit ce mode en interrogatif, n'est autre chose qu'une interjection, telle que l'interjection *eia*, connue dans le grec et dans le latin; et c'est sous cette forme que se montre quelquefois notre mode interrogatif. Ainsi, nous disons indifféremment *cirea* ou *circia?* (sing. [êtes-vous?]), *ciretea* ou *cireteia?* (plur. [êtes-vous?]), *dea* ou *deia?* (est-il?), *direa* ou *direia?* (sont-ils?).

Si à l'indicatif *niz*, *hiz*, &c., on ajoute la terminaison *en*, comme *nizen*, *hizen*, *ciren*, *den*, *giren*, *cireten*, *diren*, l'on aura un nouveau mode, dont les usages les plus ordinaires sont signalés dans les exemples qui suivent: *jin othe DEN* (savoir s'il est venu), *certaco jin DEN* (pourquoi il est venu), *nola jin DEN* (comment il est venu), *ceren jin DEN* (parce qu'il est venu).

Si lesdites formes *nizen*, *hizen*, &c., reçoivent un surcroît de modification, et que l'on dise, *nizeneco* (pour lorsque je suis), *nizenetic* (depuis que je suis), *nizenean* (quand je suis), &c.; il est évident qu'il faut avoir recours à la déclinaison pour analyser la valeur de ces mots surcomposés.

Une autre forme assez semblable à celle dont on vient de parler, est la terminaison *enetz*, qui donne *nizenetz*, *hizenetz*, *cirenetz*, *denetz*, *girenetz*, *cirete-*

netz, direnetz. Cette forme renferme la valeur du verbe accompagné de la particule latine (*utrùm*), comme dans ces phrases, *Ez dakit jin DENETZ* (je ne sais s'il est venu), *Galda-çacu sarthu DENETZ* (demandez s'il est entré).

La terminaison *la* ou *ela*, selon l'euphonie, ajoutée au mode indicatif *niz*, fait *nizela, hizela, cirela, dela, gircla, ciretela, direla*, formule qui répond à ce que la grammaire latine appelle *que retransché* : exemples, *Prestutu DELA dio* (il dit qu'il est devenu sage), *Diote samurcor CIRELA* (on dit que vous êtes colère).

De cette forme dérivent *nizelario* (moi étant, ou pendant que je suis), *nizelacotz* (parce que je suis), *nizelacoan* (dans l'hypothèse que), &c. Si l'on veut remonter jusqu'à la raison première qui justifie la force de ces locutions, c'est dans la déclinaison qu'il faut la chercher.

Les différentes formes sous lesquelles nous avons envisagé jusqu'ici le verbe *niz*, n'étaient que de légères modifications de cet élément. Il n'en est pas ainsi de l'impératif : celui-ci a une manière d'être assez particulière pour commander un petit tableau séparé, ainsi qu'il suit.

<i>Hadi</i>	que tu, &c.
<i>Cite</i>	que vous (<i>vous</i> sing.).
<i>Bedi</i>	qu'il.
<i>Cilezte</i>	que vous (<i>vous</i> plur.).
<i>Bite</i>	qu'ils.

De ce mode se forme un impératif moins absolu, ou un optatif, en cette manière, *nadin*, *hadin*, *citen*, *dadin*, *gûen*, *citezten*, *diten*. Son usage est le même que celui du subjonctif latin avec la particule *ut*.

Nous laissons le soin de conjuguer le mode infinitif à ceux qui en font une portion du verbe; quant à nous, nous sommes si éloigné de pouvoir exécuter cette conjugaison, que nous ne connaissons pas même l'infinitif du verbe *niz*; car nous ne tenons pas pour son infinitif la radicale *ican*, le passif *icana*, l'actif *icaitea*: ces trois formules se modifient par la déclinaison, et n'ont pas même des syllabes communes avec notre verbe substantif. D'ailleurs l'identité apparente du sens *être* dans l'infinitif et dans le verbe, ne nous en impose point: si l'infinitif en question est un nom d'être ou d'existence, le verbe n'exprime la même idée d'existence que parce qu'il dit affirmation, et que l'affirmation est réputée avoir pour premier objet l'existence du sujet. Cela est si vrai, que lorsque je dis, *Ican niz* (j'ai été), la dernière syllabe représente uniquement la personne *ni* avec une idée d'affirmation, et que l'idée d'être ou d'existence est exclusivement rendue par le mot radical *ican*.

Ces observations, qui ne sont qu'une ébauche de notre système de modes, suffisent pour faire comprendre que cette partie de notre grammaire a été complètement négligée, et pour tracer une route sûre à ceux qui voudraient entreprendre de la traiter à fond. Passons à ce qui concerne la formation des temps.

Un événement, confronté avec l'instant où je parle, peut se trouver, ou simultané, ou antérieur, ou postérieur à cet instant : quand je dis, *Erori niz* (je suis tombé), je confronte l'accident de tomber à l'instant où je parle, et je prononce que cet accident est antérieur à l'acte de ma parole; quand je dis *Erorten niz* (je tombe), je confronte le même événement au même instant, et je déclare que l'événement est simultané avec l'instant actuel; enfin, quand je dis, *Erorico niz* (je tomberai), cet événement est encore en parallèle avec le moment présent, et il est annoncé comme postérieur à ce moment.

Les trois propositions énoncées ont ceci de commun, qu'elles établissent toutes une comparaison entre l'événement et le moment actuel; c'est pour cela que le verbe *niz* est invariablement employé au présent. Mais la première de ces propositions déclare l'événement antérieur au dit instant, aussi accompagné-je le verbe d'un participe passé, qui est comme le nom d'une chose faite : la seconde proposition dit la chose simultanée avec l'acte de la parole; et pour cela j'ajoute au verbe un nom au positif, qui est synonyme d'une chose se faisant ou dans se faire : enfin, la troisième proposition annonce l'événement comme postérieur à l'acte de la parole; et pour cela je joins au verbe un nom au cas destinatif, lequel vaut autant que le nom d'une chose à faire ou pour faire.

Jusqu'ici nous n'avons conjugué que le présent

du verbe *être* ; mais sa combinaison avec un nom nous a donné trois temps qui répondent au prétérit, au présent et au futur ; comme on le voit dans les tableaux suivans.

<i>Ethortcen</i>	<i>niz</i>	je viens.
	<i>hiz</i>	tu viens.
	<i>cire</i>	vous venez.
	<i>da</i>	il vient.
	<i>gire</i>	nous venons.
	<i>cirete</i>	vous venez.
	<i>dire</i>	ils viennent.

<i>Ethorri</i>	<i>niz</i>	je suis venu.
	<i>hiz</i>	tu es venu.
	<i>cire</i>	vous êtes venu.
	<i>da</i>	il est venu.
	<i>gire</i>	nous sommes venus.
	<i>cirete</i>	vous êtes venus.
	<i>dire</i>	ils sont venus.

<i>Ethorrice</i>	<i>niz</i>	je viendrai.
	<i>hiz</i>	tu viendras.
	<i>cire</i>	vous viendrez.
	<i>da</i>	il viendra.
	<i>gire</i>	nous viendrons.
	<i>cirete</i>	vous viendrez.
	<i>dire</i>	ils viendront.

Comme un événement peut être confronté avec le moment présent, il peut l'être aussi avec un temps qui n'est plus, par exemple, avec le jour d'hier :

or pour ce nouveau rapprochement nous employons un autre temps du verbe, qui répond au temps appelé communément imparfait, et qui se conjugue de la manière suivante.

<i>Ba-nintzen</i>	ou simplement	<i>nintcen</i>	j'étais.
<i>Ba-hintzen</i>	ou	<i>hintcen</i>	tu étais.
<i>Ba-cinen</i>	ou	<i>cinen</i>	vous étiez.
<i>Ba-cen</i>	ou	<i>cen</i>	il était.
<i>Ba-ginen</i>	ou	<i>ginen</i>	nous étions.
<i>Ba-cineten</i>	ou	<i>cineten</i>	vous étiez.
<i>Ba-ciren</i>	ou	<i>ciren</i>	ils étaient.

Non seulement un événement peut être comparé à un temps qui n'est plus, mais encore il peut avoir avec ce temps le même triple rapport de simultanéité ou d'antériorité ou de postériorité que ci-dessus; ce qui s'exprime par l'inflexion *nintzen* combinée avec un nom sous trois formes, toutes trois les mêmes que dans l'exemple précédent. Ainsi l'on aura :

<i>Ethortcen</i>	<i>nintzen</i>	je venais.
	<i>hintzen</i>	tu venais.
	<i>cinen</i>	vous veniez.
	<i>cen</i>	il venait.
	<i>ginen</i>	nous venions.
	<i>cineten</i>	vous veniez.
	<i>ciren</i>	ils venaient.

<i>Ethorri</i>	<i>nintzen</i>	j'étais venu.
	<i>hintzen</i>	tu étais venu.

<i>cinen</i>	vous étiez venu.
<i>cen</i>	il était venu.
<i>ginen</i>	nous étions venus.
<i>cineten</i>	vous étiez venus.
<i>ciren</i>	ils étaient venus.

<i>Ethorrico nintzen</i>	je serais venu.
<i>hintzen</i>	tu serais venu.
<i>cinen</i>	vous seriez venu.
<i>cen</i>	il serait venu.
<i>ginen</i>	nous serions venus.
<i>cineten</i>	vous seriez venus.
<i>ciren</i>	ils seraient venus.

Ce n'est pas uniquement pour cette combinaison avec le nom que les deux formes verbales *niz*, *nintzen*, ont une marche commune : elles suivent partout les mêmes règles ; ainsi tout ce que nous avons dit de la particule *ba*, des modes interrogatif, conditionnel, conjonctif, &c., des terminaisons en *ic*, *an*, *co*, &c., toutes ces observations, et toutes celles que l'on peut faire sur la première forme, doivent s'étendre également et sans exception à la seconde.

Affirmer l'existence du sujet ou sa liaison avec l'attribut, étant les seules fonctions propres du verbe *être*, il est clair que ce verbe est essentiellement *intransitif*. Mais ce que sa nature n'exigeait pas, l'usage le lui a donné ; lui a donné, dis-je, une conjugaison *transitive*, selon laquelle il affirme son sujet avec relation à un autre. Présentons d'abord cette conjugaison intéressante, dépouillée de tout acces-

soire, sauf à nous expliquer bientôt sur la manière de l'employer.

<i>Nitcauc</i>	je te suis	(<i>te masc.</i>).
<i>Nitcaun</i>	je te suis	(<i>te fém.</i>).
<i>Nitcaucu</i>	je vous suis	(<i>vous sing.</i>)
<i>Nitcaucue</i>	je vous suis	(<i>vous plur.</i>).
<i>Nitcaco</i>	je lui suis.	
<i>Nitcacote</i>	je leur suis.	
<i>Gitcauc.</i>	nous te sommes	(<i>te masc.</i>).
<i>Gitcaun</i>	nous te sommes	(<i>te fém.</i>).
<i>Gitcaucu</i>	nous vous sommes	(<i>vous sing.</i>).
<i>Gitcaucue</i>	nous vous sommes	(<i>vous plur.</i>).
<i>Gitcaino</i>	nous lui sommes.	
<i>Gitcainote</i>	nous leur sommes.	
<i>Hitcaut</i>	tu m'es.	
<i>Hitcaucu</i>	tu nous es.	
<i>Hitcaco</i>	tu lui es.	
<i>Hitcacote</i>	tu leur es.	
<i>Citcaut</i>	vous m'êtes	(<i>vous sing.</i>).
<i>Citcaucu</i>	vous nous êtes	idem.
<i>Citcaco</i>	vous lui êtes	idem.
<i>Citcacote</i>	vous leur êtes	idem.
<i>Citcautel</i>	vous m'êtes	(<i>vous plur.</i>).
<i>Citcautegu</i>	vous nous êtes	idem.
<i>Citcaicote</i>	vous lui êtes	idem.
<i>Citcaizcote</i>	vous leur êtes	idem.
<i>Çaut</i>	il m'est.	
<i>Çaucu</i>	il nous est.	

<i>Çauc</i>	il t'est	(<i>te masc.</i>).
<i>Çaun</i>	il t'est	(<i>te fém.</i>).
<i>Çautçu</i>	il vous est	(<i>vous sing.</i>).
<i>Çautçue</i>	il vous est	(<i>vous plur.</i>).
<i>Çaco</i>	il lui est.	
<i>Çacote</i>	il leur est.	
<i>Çait</i>	ils me sont.	
<i>Çaieu</i>	ils nous sont.	
<i>Çaic</i>	ils te sont	(<i>te masc.</i>).
<i>Çain</i>	ils te sont	(<i>te fém.</i>).
<i>Çaitçu</i>	ils vous sont	(<i>vous sing.</i>).
<i>Çaitçue</i>	ils vous sont	(<i>vous plur.</i>).
<i>Çaizco</i>	ils lui sont.	
<i>Çaizcote</i>	ils leur sont.	

Une routine funeste avait toujours supposé, comme principe certain, que chaque temps des verbes basques devait se renfermer nécessairement dans les bornes de six inflexions qui fussent en rapport avec celles de la conjugaison latine. Mais nous voilà dégagés des liens de cette pernicieuse contrainte : un premier coup d'œil sur le paradigme qui vient d'être proposé a suffi pour voir clairement que, des quarante formes qui le composent, il n'en est pas une qui soit moins essentielle que l'autre au présent de l'indicatif.

Ce temps est un, si l'on n'envisage que le verbe, lequel affirme uniquement avec relation à l'instant actuel; mais l'état ou l'action dont il s'agit pouvant être passé, présent ou futur, par rapport à ce

même instant, la même forme verbale donnera des temps différens, selon la diverse forme du mot qui l'accompagne; ainsi, *Ethorrico nitcauc* (je viendrai à toi), *Ethortcen nitcauc* (je viens à toi), *Ethorri nitcauc* (je suis venu à toi), *Ethorrico hitcaut* (tu viendras à moi), *Ethortcen hitcaut* (tu viens à moi), *Ethorri hitcaut* (tu es venu à moi), &c., &c. Si l'on se résignait à entendre une traduction barbare pour l'avoir plus fidèle, nous rendrions les phrases ci-dessus par celles-ci : *Je te suis pour venir, Je te suis dans venir, Je te suis venu, &c.*

De même que dans la conjugaison intransitive, il est aussi dans celle que nous traitons un passé dont le propre est de comparer l'événement à un temps qui n'est plus. En voici la forme :

<i>Nintcaucan</i>	je te étais	(te masc.).
<i>Nintcaunan</i>	je te étais	(te fém.).
<i>Nintcaucun</i>	je vous étais	(vous sing.).
<i>Nintcaucuen</i>	je vous étais	(vous plur.).
<i>Nintcacon</i>	je lui étais.	
<i>Nintcacoten</i>	je leur étais.	
<i>Gintcaucan</i>	nous te étions	(te masc.).
<i>Gintcaunan</i>	nous te, &c.	(te fém.).
<i>Gintcaucun</i>	nous vous	(vous sing.).
<i>Gintcaucuen</i>	nous vous	(vous plur.).
<i>Gintcacon</i>	nous lui.	
<i>Gintcacoten</i>	nous leur.	
<i>Hintcautan</i>	tu me.	
<i>Hintcaucun</i>	tu nous.	

<i>Hintçacon</i>	tu lui.	
<i>Hintçacoten</i>	tu leur.	
<i>Cinitçautan</i>	vous me étiez	(vous sing.).
<i>Cinitçaucun</i>	vous nous, &c.	idem.
<i>Cinitçacon</i>	vous lui	idem.
<i>Cinitçacoten</i>	vous leur	idem.
<i>Cinitçautean</i>	vous me	(vous plur.).
<i>Cinitçautegun</i>	vous nous	idem.
<i>Cinitçacoten</i>	vous lui	idem.
<i>Cinitçaicoten</i>	vous leur	idem.
<i>Citçautan</i>	il me était.	
<i>Citçaucun</i>	il nous, &c.	
<i>Citçaucan</i>	il te	(te masc.).
<i>Citçainan</i>	il te	(te fém.).
<i>Citçaucun</i>	il vous	(vous sing.).
<i>Citçaucuen</i>	il vous	(vous plur.).
<i>Citçacon</i>	il lui.	
<i>Citçacoten</i>	il leur.	
<i>Citçaitan</i>	ils me étaient.	
<i>Citçaicun</i>	ils nous, &c.	
<i>Citçaicun</i>	ils te	(te masc.).
<i>Citçainan</i>	ils te	(te fém.).
<i>Citçaicun</i>	ils vous	(vous sing.).
<i>Citçaicuen</i>	ils vous	(vous plur.).
<i>Citçaicun</i>	ils lui.	
<i>Citçaicoten</i>	ils leur.	

Il serait inutile de répéter que cette portion de la conjugaison transitive, accompagnée d'un nom,

forme différens temps. L'on n'a pas oublié que cette observation, et toutes celles qui accompagnent la première conjugaison, sont applicables à chaque verbe et à chaque portion du verbe. Aussi, pour la même raison que ci-dessus, page 114, nous croyons avoir assez pesé sur cette forme lorsque nous en aurons conjugué l'impératif.

<i>Hakiat</i>	tu me sois.	
<i>Hakigu</i>	tu nous, &c.	
<i>Hakio</i>	tu lui.	
<i>Hakiote</i>	tu leur.	
<i>Çazkiat</i>	vous me	(vous sing.).
<i>Çazkigu</i>	vous nous	idem.
<i>Çazkio</i>	vous lui	idem.
<i>Çazkiote</i>	vous leur	idem.
<i>Çaizkitet</i>	vous me	(vous plur.).
<i>Çaizkitegu</i>	vous nous	idem.
<i>Çaizkio</i>	vous lui	idem.
<i>Çaizkiote</i>	vous leur	idem.
<i>Bekiat</i>	il me.	
<i>Bekigu</i>	il nous.	
<i>Bekio</i>	il lui.	
<i>Bekiote</i>	il leur.	
<i>Behitet</i>	ils me.	
<i>Bezkiogu</i>	ils nous.	
<i>Bezkiogio</i>	ils lui.	
<i>Bezkiote</i>	ils leur.	

Un grammairien, quelque peu philosophe, qui croit l'homme créateur du langage, disait, il y a

quelques années, qu'on ne saurait trop admirer « cet
 « effort de l'esprit humain, qui lui a fait trouver,
 « par un artifice tout-à-fait ingénieux, le moyen d'ex-
 « primer par un seul mot l'existence sous tel attri-
 « but, une idée accessoire relative au point de vue
 « sous lequel notre esprit envisage cette existence,
 « une autre relative ou au passé, ou au présent,
 « ou au futur, sous chacun de ces points de vue, et
 « d'autres relatives au nombre et aux personnes, et
 « dans certaines langues au genre; et d'exprimer
 « ainsi au moins cent soixante-quinze idées diffé-
 « rentes, ayant toutes une base commune, par cent
 « soixante-quinze mots, différens à certains égards,
 « quoique ayant une ressemblance générale, et étant
 « tous dérivés du même. Si l'on compare (continue
 « notre auteur) cette fécondité des résultats avec
 « la simplicité des moyens, on ne pourra s'empê-
 « cher de considérer la formation des verbes com-
 « me l'un des plus heureux et des plus sublimes ef-
 « forts du génie de l'homme. »

Ne semble-t-il pas, au premier coup d'œil, que ce grammairien soit admirateur à l'excès *des résultats du verbe, comparés à la simplicité des moyens que l'on y emploie*? Toutefois à nos yeux il n'admire pas assez ces prodigieux résultats; et parce que nous les admirons plus que lui, nous ne pensons pas qu'il soit permis de les attribuer aux *efforts du génie de l'homme*. Nous ne nous arrêterons pas ici à établir une assertion qui n'est pas précisément de notre objet; mais nous dirons volontiers, avec M. de

Bonald : « Explique qui voudra comment toutes les
 « combinaisons merveilleuses de la parole ont été
 « inventées chez des peuples qui ne connaissent pas
 « même les moyens les plus simples de rendre la
 « vie commode, de se couvrir, de préparer leurs
 « alimens, &c. ; mais, en vérité, j'admire comment
 « des hommes si difficiles sur les preuves de la vé-
 « rité, admettent sans preuve cette étrange asser-
 « tion (1). »

Si il est vrai que les secrets du langage humain sont profonds ; que le mécanisme du verbe en particulier présente un caractère divin dans chaque langue, nous ne craignons pas de dire que ce caractère est surtout bien marqué dans la conjugaison basque. Ce que nous en avons dit jusqu'ici fût-il encore peu de chose pour justifier notre assertion, elle sera comme invinciblement prouvée par le développement du verbe le plus intéressant qui existe dans le langage humain.

Affirmer l'influence la plus étendue qui se puisse imaginer, l'action la plus générale possible d'un sujet sur un autre, telle est la valeur première et la fonction essentielle de notre verbe actif. Renfermer en soi les pronoms tant singuliers que pluriels des trois personnes ; épuiser avec un laconisme parfait toutes les combinaisons mathématiquement possibles entre les six pronoms personnels, en les présentant d'abord deux à deux, puis trois à trois ; exprimer, avec une facilité qui étonne, une variété

(1) Législ. primit., liv. 1., note sur le §. 1. du chap. 2.

qui enchante, une rapidité d'expression que rien n'égale, toutes les attitudes ou situations respectives que peuvent prendre ces divers pronoms, employés en sujet et en complément, en complément direct et en complément indirect; tel est le mécanisme intéressant et la richesse singulière de ce verbe incomparable. C'est de ce verbe que M. Lécuse a dit (1): « La conjugaison basque nous offre un aspect « pareil prodigieusement varié. . . . Elle marque les « relations directes et indirectes des différentes per- « sonnes entre elles, avec tant de richesse et de ré- « gularité, qu'elle peut à juste titre être considérée « comme un chef-d'œuvre philosophique. » Mais pourquoi insister davantage sur un sujet qui parle aux yeux? Les lecteurs auxquels nous nous devons le plus, sauront apprécier eux-mêmes ce que nous ne pouvons exprimer. Un coup d'œil sur les tableaux qui suivent avancera plus que toutes nos réflexions.

Comme la manière la moins mauvaise de traduire notre verbe *niz* est de le rendre par l'expression *être*; ainsi l'expression *avoir* est la moins impropre qui soit pour représenter notre verbe *dut*. Ce serait aussi celle que nous choisirions de préférence à toute autre, s'il fallait traduire ledit verbe isolément; mais nous pensons le faire mieux connaître, en donnant à sa première personne un accompagnement, que le lecteur pourra suppléer dans toute la suite du verbe.

(1) Manuel de la lang. basq., pag. 47.

<i>Othoistu hut</i>	je t'ai prié.	
<i>Othoizten hut</i>	je te prie.	
<i>Othoiztucó hut</i>	je te prierai.	
<i>hugu</i>	nous te, &c.	
<i>hu</i>	il te.	
<i>hute</i>	ils te.	
<i>citut</i>	je vous	(vous sing.).
<i>citugu</i>	nous vous	idem.
<i>citu</i>	il vous	idem.
<i>cituzte</i>	ils vous	idem.
<i>cituztet</i>	je vous	(vous plur.).
<i>cituztegu</i>	nous vous	idem.
<i>cituzte</i>	il vous	idem.
<i>cituztele</i>	ils vous	idem.
<i>dut</i>	je le.	
<i>dugu</i>	nous le.	
<i>duo</i>	tu le	(tu masc.).
<i>dun</i>	tu le	(tu fém.).
<i>duçu</i>	vous le	(vous sing.).
<i>duçue</i>	vous le	(vous plur.).
<i>du</i>	il le.	
<i>dute</i>	ils le.	
<i>ditut</i>	je les.	
<i>ditugu</i>	nous les.	
<i>dituc</i>	tu les	(tu masc.).
<i>ditun</i>	tu les	(tu fém.).
<i>dituçu</i>	vous les	(vous sing.).
<i>dituçue</i>	vous les	(vous plur.).
<i>ditu</i>	il les.	
<i>dituzte</i>	ils les.	

<i>nuc</i>	tu me	(<i>tu</i> masc.).
<i>nun</i>	tu me	(<i>tu</i> fém.).
<i>nucu</i>	vous me	(<i>vous</i> sing.).
<i>nuçue</i>	vous me	(<i>vous</i> plur.).
<i>nu</i>	il me.	
<i>nute</i>	ils me	
<i>gituc</i>	tu nous	(<i>tu</i> masc.).
<i>gitun</i>	tu nous	(<i>tu</i> fém.).
<i>gitucu</i>	vous nous	(<i>vous</i> sing.).
<i>gituçue</i>	vous nous	(<i>vous</i> plur.).
<i>gitu</i>	il nous.	
<i>gituzte</i>	ils nous.	
<i>Othoistu hintuan</i>	je t'avais prié.	
<i>Othoizten hintuan</i>	je te priais.	
<i>OthoiztucO hintuan</i>	je t'aurais prié.	
<i>hintugun</i>	nous te, &c.	
<i>hintuen</i>	il te.	
<i>hintuztin</i>	ils te.	
<i>cintuan</i>	je vous	(<i>vous</i> sing.).
<i>cintugun</i>	nous vous	idem.
<i>cintuen</i>	il vous	idem.
<i>cintuzten</i>	ils vous	idem.
<i>cintuztean</i>	je vous	(<i>vous</i> plur.).
<i>cintuztegun</i>	nous vous	idem.
<i>cintuzten</i>	il vous	idem.
<i>cintuzteten</i>	ils vous	idem.
<i>nuen</i>	je le.	
<i>ginuen</i>	nous le.	
<i>huen</i>	tu le.	

<i>einuen</i>	vous le	(vous sing.).
<i>cinuten</i>	vous le	(vous plur.).
<i>çuen</i>	il le.	
<i>çuten</i>	ils le.	
<i>nintuen</i>	je les.	
<i>gintuen</i>	nous les.	
<i>hîntuen</i>	tu les.	
<i>cinituen</i>	vous les	(vous sing.).
<i>cinuzten</i>	vous les	(vous plur.).
<i>cituen</i>	il les.	
<i>cituzten</i>	ils les.	
<i>nintucan</i>	tu me	(tu masc.).
<i>nintunan</i>	tu me	(tu fém.).
<i>nintuçun</i>	vous me	(vous sing.).
<i>nintuçuen</i>	vous me	(vous plur.).
<i>nintuen</i>	il me.	
<i>nintuzten</i>	ils me.	
<i>gintucan</i>	tu nous	(tu masc.).
<i>gintunan</i>	tu nous	(tu fém.).
<i>gintuçun</i>	vous nous	(vous sing.).
<i>gintuçuen</i>	vous nous	(vous plur.).
<i>gintuen</i>	il nous.	
<i>gintuzten</i>	ils nous.	

<i>Othoiz eçac, çac ou ac</i>	prie (tu) le.	(tu masc.).
<i>çan</i>	tu le	(tu fém.).
<i>çaçu</i>	vous le	(vous sing.).
<i>çaçue</i>	vous le	(vous plur.).
<i>beça</i>	il le.	
<i>beçate</i>	ils le.	

<i>çatçic</i>	tu les (<i>tu masc.</i>).
<i>çatçin</i>	tu les (<i>tu fém.</i>).
<i>çatçu</i>	vous les (<i>vous sing.</i>).
<i>çatçue</i>	vous les (<i>vous plur.</i>).
<i>bilça</i>	il les.
<i>bilçate</i>	ils les.
<i>necaç</i>	tu me (<i>tu masc.</i>).
<i>necaçin</i>	tu me (<i>tu fém.</i>).
<i>necaçu</i>	vous me (<i>vous sing.</i>).
<i>necaçue</i>	vous me (<i>vous plur.</i>).
<i>neca</i>	il me.
<i>necaçate</i>	ils me.
<i>gilçac</i>	tu nous (<i>tu masc.</i>).
<i>gilçaçin</i>	tu nous (<i>tu fém.</i>).
<i>gilçaçu</i>	vous nous (<i>vous sing.</i>).
<i>gilçaçue</i>	vous nous (<i>vous plur.</i>).
<i>gilça</i>	il nous.
<i>gilçaçate</i>	ils nous.

On découvre dans le syriaque quelques vestiges de ce secret par lequel nous faisons entrer dans le verbe l'expression de son régime direct : ainsi on peut dire en cette langue, à l'aide de quelques affixes ou additions faites au verbe : *dedi illum ego* (je l'ai donné), *dedisti tu eum* (tu l'as donné), *dedit ille eum* (il l'a donné); mais ce que peut le syriaque à cet égard est peu de chose, par comparaison au système suivi et complet qui vient d'être exposé. Reste à effectuer la conjugaison transitive à double régime, conjugaison sans rivale, selon toute apparence.

<i>Eman</i>	<i>daiat</i>	je te l'ai donné.	(<i>te masc.</i> .)
<i>Emaiten</i>	<i>daiat</i>	je te le donne.	idem.
<i>Emanen</i>	<i>daiat</i>	je te le donnerai.	idem.
	<i>daitciat</i>	je te les, &c.	idem.
	<i>daunat</i>	je te le.	(<i>te fém.</i> .)
	<i>daitcinat</i>	je te les.	idem.
	<i>dautçut.</i>	je vous le	(<i>vous sing.</i> .)
	<i>daitçut</i>	je vous les	idem.
	<i>dautçuet</i>	je vous le	(<i>vous plur.</i> .)
	<i>daitçuet</i>	je vous les	idem.
	<i>dacot</i>	je le lui.	
	<i>daiscot</i>	je les lui.	
	<i>daiet</i>	je le leur.	
	<i>daiztet</i>	je les leur.	
	<i>daiagu</i>	nous te le	(<i>te masc.</i> .)
	<i>daitciagu</i>	nous te les	idem.
	<i>daunagu</i>	nous te le	(<i>te fém.</i> .)
	<i>daitcinagu</i>	nous te les	idem.
	<i>dautçugu</i>	nous vous le	(<i>vous sing.</i> .)
	<i>daitçugu</i>	nous vous les	idem.
	<i>dautçuegu</i>	nous vous le	(<i>vous plur.</i> .)
	<i>daitçuegu</i>	nous vous les	idem.
	<i>dacogu</i>	nous le lui.	
	<i>daizcogu</i>	nous les lui.	
	<i>daiegu</i>	nous le leur.	
	<i>daiztegu</i>	nous les leur.	
	<i>dautac</i>	tu me le	(<i>tu masc.</i> .)
	<i>daiztac</i>	tu me les	idem.
	<i>dautan</i>	tu me le	(<i>tu fém.</i> .)

<i>daiztan</i>	tu me les	idem.
<i>daucuc</i>	tu nous le	(<i>tu masc.</i>).
<i>daizcuc</i>	tu nous les	idem.
<i>daucun</i>	tu nous le	(<i>tu fém.</i>).
<i>daizeun</i>	tu nous les	idem.
<i>dacoc</i>	tu le lui	(<i>tu masc.</i>).
<i>daizeoc</i>	tu les lui	idem.
<i>dacon</i>	tu le lui	(<i>tu fém.</i>):
<i>daizeon</i>	tu les lui	idem.
<i>dacotec</i>	tu le leur	(<i>tu masc.</i>).
<i>daizcotec</i>	tu les leur	idem.
<i>daien</i>	tu le leur	(<i>tu fém.</i>).
<i>daizten</i>	tu les leur	idem.
<i>dautacu</i>	vous me le	(<i>vous sing.</i>).
<i>daiztacu</i>	vous me les	idem.
<i>daucucu</i>	vous nous le	idem.
<i>daizcucu</i>	vous nous les	idem.
<i>dacoçu</i>	vous le lui	idem.
<i>daizcoçu</i>	vous les lui	idem.
<i>daieçu</i>	vous le leur	idem.
<i>daizteçu</i>	vous les leur	idem.
<i>dautacue</i>	vous me le	(<i>vous plur.</i>).
<i>daiztacue</i>	vous me les	idem.
<i>daucucue</i>	vous nous le	idem.
<i>daizcucue</i>	vous nous les	idem.
<i>dacoçue</i>	vous le lui	idem.
<i>daizcoçue</i>	vous les lui	idem.
<i>daieçue</i>	vous le leur	idem.
<i>daizteçue</i>	vous les leur	idem.

<i>daut</i>	il me le.	
<i>dait</i>	il me les.	
<i>daucu</i>	il nous le.	
<i>daizeu</i>	il nous les.	
<i>dauc</i>	il te le	(<i>te masc.</i>).
<i>daic</i>	il te les	idem.
<i>daun</i>	il te le	(<i>te fém.</i>)
<i>dain</i>	il te les	idem.
<i>dautçu</i>	il vous le	(<i>vous sing.</i>).
<i>daitçu</i>	il vous les	idem.
<i>dautcuc</i>	il vous le	(<i>vous plur.</i>).
<i>daitcuc</i>	il vous les	idem.
<i>daco</i>	il le lui.	
<i>daizeo</i>	il les lui.	
<i>daie</i>	il le leur.	
<i>daizte</i>	il les leur.	
<i>dautate</i>	ils me le.	
<i>daiztate</i>	ils me les.	
<i>daucute</i>	ils nous le.	
<i>daizcute</i>	ils nous les.	
<i>daie</i>	ils te le	(<i>te masc.</i>).
<i>daizkie</i>	ils te les	idem.
<i>daune</i>	ils te le	(<i>te fém.</i>).
<i>daizkine</i>	ils te les	idem.
<i>dautçute</i>	ils vous le	(<i>vous sing.</i>).
<i>daitçute</i>	ils vous les	idem.
<i>dautçute</i>	ils vous le.	
<i>daitçute</i>	ils vous les.	
<i>dacote</i>	ils le lui.	

<i>daizcote</i>	ils les lui.	
<i>daiete</i>	ils le leur.	
<i>daiztete</i>	ils les leur.	
<i>Eman naucan</i>	je te l'avais donné	(te masc.).
<i>Emaiten naucan</i>	je te le donnais	idem.
<i>Emanen naucan</i>	je te l'aurais donné	idem.
<i>naizkian</i>	je te les, &c.	idem.
<i>nounan</i>	je te le	(te fém.).
<i>naizkinan</i>	je te les	idem.
<i>nautçun</i>	je vous le	(vous sing.).
<i>naitçun</i>	je vous les	idem.
<i>nautçuen</i>	je vous le	(vous plur.).
<i>naitçuen</i>	je vous les	idem.
<i>nacon</i>	je le lui.	
<i>naizcon</i>	je les lui.	
<i>naïen</i>	je le leur.	
<i>naizten</i>	je les leur.	
<i>ginaucan</i>	nous te le	(te masc.).
<i>ginaizcan</i>	nous te les	idem.
<i>ginaunan</i>	nous te le	(te fém.).
<i>ginainan</i>	nous te les	idem.
<i>ginautçun</i>	nous vous le	(vous sing.).
<i>ginaitçun</i>	nous vous les	idem.
<i>ginautçuen</i>	nous vous le	(vous plur.).
<i>ginaitçuen</i>	nous vous les	idem.
<i>ginacon</i>	nous le lui.	
<i>ginaizcon</i>	nous les lui.	
<i>ginacoten</i>	nous le leur.	
<i>ginaizcoten</i>	nous les leur.	

<i>hautan</i>	tu me le	(<i>tu</i> masc. fém.),
<i>haiztan</i>	tu me les	idem.
<i>haucun</i>	tu nous le	idem.
<i>haizcun</i>	tu nous les	idem.
<i>hacon</i>	tu le lui	idem.
<i>haizcon</i>	tu les lui	idem.
<i>hacoten</i>	tu le leur	idem.
<i>haizcoten</i>	tu les leur	idem.
<i>cinautan</i>	vous me le	(<i>vous</i> sing.),
<i>cinaiztan</i>	vous me les	idem.
<i>cinaucun</i>	vous nous le	idem.
<i>cinaizcun</i>	vous nous les	idem.
<i>cinacou</i>	vous le lui	idem.
<i>cinaizcon</i>	vous les lui	idem.
<i>cinacoten</i>	vous le leur	idem.
<i>cinaizcoten</i>	vous les leur	idem.
<i>cinautaten</i>	vous me le	(<i>vous</i> plur.),
<i>cinaiztaten</i>	vous me les	idem.
<i>cinaucuten</i>	vous nous le	idem.
<i>cinaizcuten</i>	vous nous les	idem.
<i>cinacoten</i>	vous le lui	idem.
<i>cinaizcoten</i>	vous les lui	idem.
<i>cinaieten</i>	vous le leur	idem.
<i>cinaizteten</i>	vous les leur	idem.
<i>cautan</i>	il me le.	
<i>caiztan</i>	il me les.	
<i>caucun</i>	il nous le.	
<i>caizcun</i>	il nous les.	
<i>caucou</i>	il te le	(<i>te</i> masc.),

<i>çaižcan</i>	il te les	(<i>te masc.</i>)
<i>çaunan</i>	il te le	(<i>te fém.</i>).
<i>çainan</i>	il te les	idem.
<i>çautçun</i>	il vous le	(<i>vous sing.</i>).
<i>çaitçun</i>	il vous les	idem.
<i>çautçuen</i>	il vous le	(<i>vous plur.</i>).
<i>çaitçuen</i>	il vous les	idem.
<i>çacon</i>	il le lui.	
<i>çaižcon</i>	il les lui.	
<i>çaiçn</i>	il le leur.	
<i>çaiçten</i>	il les leur.	
<i>çautaten</i>	ils me le.	
<i>çaižtaten</i>	ils me les.	
<i>çaucuten</i>	ils nous le.	
<i>çaižcuten</i>	ils nous les.	
<i>çaucaten</i>	ils te le	(<i>te masc.</i>).
<i>çaižcaten</i>	ils te les	idem.
<i>çaunaten</i>	ils te le	(<i>te fém.</i>).
<i>çainaten</i>	ils te les	idem.
<i>çautçuten</i>	ils vous le	(<i>vous sing.</i>).
<i>çaitçuten</i>	ils vous les	idem.
<i>çautçueten</i>	ils vous le	(<i>vous plur.</i>).
<i>çaitçueten</i>	ils vous les	idem.
<i>çacoten</i>	ils le lui.	
<i>çaižcoten</i>	ils les lui.	
<i>çaiçten</i>	ils le leur.	
<i>çaižteten</i>	ils les leur.	

Ce serait ici le lieu de conjuguer, selon notre marche ordinaire, l'impératif du verbe à double ré-

gime; mais il nous suffit d'avertir que ce mode, bien exécuté, renfermerait le même nombre d'inflexions que chaque temps de l'indicatif, moins celles qui résultent de la combinaison de la première personne avec les autres.

Terminons ces recherches sur la conjugaison transitive, par une observation qui n'est pas sans importance pour la pratique. Il a été dit que le mécanisme de ce verbe consiste à présenter toutes les combinaisons qui peuvent exister entre les pronoms *je, tu, vous, il, nous, vous, ils*; de telle sorte que chacun de ces pronoms paraisse successivement en nominatif, en régime direct et en régime indirect. Conformément à cette doctrine, nous n'aurions pas le moyen de traduire les formules françaises *j'ai, tu as, il a, &c.*; car notre verbe transitif, pris dans toute sa force, renfermant toujours l'expression d'un complément déterminé, les formes *duc, dut, du*, ne disent pas seulement *j'ai, tu as, il a, &c.*, leur sens est, *je l'ai, tu l'as, il l'a, &c.* Mais rien n'empêche qu'on ne fasse abstraction de tout complément déterminé; et c'est en effet par le moyen d'une abstraction autorisée par l'usage, que nous disons, *jan dut* (j'ai mangé), *ikhusi dut* (j'ai vu), *entçun dut* (j'ai entendu), &c.

Que l'auteur d'une grammaire s'attache à conjuguer les verbes subalternes dont nous avons parlé plus haut, il ne fait que ce qu'il est tenu de faire: quant à nous, qui n'avons entrepris qu'un aperçu général de la langue, il devrait nous suffire d'avoir

signalé ces verbes moins importans qui rentrent dans l'un des deux verbes primitifs, et qui ne sont même verbes que par ceux-ci; mais le point de vue sous lequel nous avons envisagé notre conjugaison étant à une distance considérable de ce qui en avait été dit jusqu'ici, nous croyons utile de descendre à quelques détails concernant les dits verbes subalternes.

Ceux-ci sont justement ceux que nos grammairiens ont traités d'*irréguliers*. Le père Larramendi les appelle ainsi pour deux raisons : 1.^o, parce que leurs temps sont simples, et non composés, comme ceux des verbes irréguliers; *porque sus tiempos son simples, y no compuestos, como los regulares* : 2.^o, parce que leur conjugaison ne correspond pas à la racine dont ils sont dérivés; *porque su inflexion no corresponde à la raiz de donde nacen*.

Ce serait une chose bien étrange, que la simplicité fût le partage et le caractère distinctif des verbes irréguliers, pendant que les verbes réguliers seraient composés, comme le dit notre grammairien, dans la première raison de différence qu'il trouve entre ces deux familles. Mais l'erreur est palpable; et il n'est pas malaisé d'en signaler la source dans une autre erreur. Le père Larramendi et les autres grammairiens ont comparé les formules *maite dut, maite duc, &c.*, (j'aime, tu aimes), &c., à ces autres façons de parler, *deramat, deramac, &c.* (j'emporte, tu emportes, &c.); ils ont vu celles-là composées de deux mots, tandis que celles-ci n'en ont qu'un, et de suite ils en ont con-

clu qu'il y a cette différence entre les verbes réguliers et les irréguliers, que les premiers sont composés, et non les seconds. Mais il fallait, dans les premières formules, ne prendre pour terme de comparaison que les monosyllabes *du*, *duc*, &c., lesquelles seules constituent le verbe; alors on ne se serait pas avisé d'établir cette singulière différence entre les deux classes dont il s'agit.

Bien loin que les verbes appelés irréguliers soient plus simples que les formes *niz*, *du*, ils ont évidemment une composition syllabique plus forte; et la chose devait être ainsi, par la raison qu'ils renferment dans leur signification totale, et la valeur du verbe primitif régulier, et celle d'un attribut déterminé que le verbe primitif n'embrasse pas. S'il fallait donc envisager de ce côté la différence des verbes réguliers aux irréguliers, nous prendrions justement le contre-pied de cet auteur.

Le père Larramendi reconuait encore les verbes irréguliers en ce qu'ils ne correspondent pas à la racine d'où ils sont dérivés. Nous pensons qu'il serait plus facile de combattre cette supposition que de l'appuyer de bonnes preuves; mais, sans entreprendre une discussion spéciale sur ce point, nous allons dire en peu de mots ce qui nous paraît le plus raisonnable touchant les verbes dont il s'agit.

Qui dit verbes irréguliers suppose deux choses: 1.^o, l'existence de quelque règle générale de conjugaison: 2.^o, l'existence de quelque verbe dont la conjugaison s'écarte de la règle commune. Or le

concours réel de ces deux supposés n'est pas chose évidente; car, si l'on veut soustraire à la règle générale un petit nombre de verbes réputés jusqu'ici irréguliers, il ne reste plus que les verbes *être* et *avoir*, dont chacun aurait ses conjugaisons propres; et alors on cherche inutilement une règle générale. Si l'on veut que dix ou douze verbes se rangent sous les conjugaisons des primitifs *être* et *avoir*, alors il n'en est plus qui s'écartent de la règle commune, il n'en est point d'irréguliers.

Cette dernière hypothèse n'est pas toutefois sans réalité sous quelque rapport. Expliquons-nous : non seulement tous nos verbes se rapportent à deux, en ce qu'ils renferment la valeur de l'un ou de l'autre, et qu'ils ne sont verbes que par ce moyen; mais encore, en ce que chacun suit la conjugaison du verbe principal de sa famille, sauf quelques nuances que l'on doit tenir pour de légères irrégularités. Soit pour exemple le verbe *nago* (je reste). Ce verbe, pris dans la famille du substantif *niz*, se conjugue au présent en cette manière : *nago, hago, dago, gaude, cagozte, daude*. Que l'on rapproche ces formes de la conjugaison *niz, hiz, da, gire, cirete, dire*; et l'on verra d'abord que la première articulation, qui est l'expression du sujet, est constamment la même, soit dans les inflexions du verbe primitif *niz*, soit dans toutes les inflexions correspondantes du dérivé *nago*. Dans l'un et dans l'autre ce sont les initiales communes *n, h, d, g, c, d*. Cette remarque est applicable aux autres verbes de la fs-

mille des substantifs. Pour la chute des mêmes inflexions, elle est en *e*, au pluriel, comme dans le verbe primitif; mais au singulier elle se fait en *go*, terminaison prise du mot *egon*, qui entre dans la composition du dit verbe *nago*.

L'imparfait de ce verbe présente invariablement les mêmes articulations initiales et les mêmes désinences que le verbe primitif: dans l'un comme dans l'autre, on a les initiales *n, h, d, g, c, d*; et pour désinence commune l'articulation *n*. Ainsi l'on dit, *nintcen* (j'étais) et *nindagon* (je restais), *hintcen* (tu étais) et *hindagon* (tu restais), *cen* (il était) et *çogon* (il restait), *ginen* (nous étions) et *ginauden* (nous restions), *circen* (ils étaient) et *çauden* (ils restaient).

Ce n'est pas la peine que nous nous arrêtions à faire à peu près les mêmes observations de détail, sur un petit nombre d'autres verbes qui restent encore de cette première famille. Il nous suffit d'observer que tous ces verbes subalternes sont d'autant moins importans qu'ils sont plus bornés que leur modèle, et toujours susceptibles d'être remplacés par celui-ci.

Quant aux verbes subalternes de la seconde famille, ils ont une conjugaison commune avec leur primitif. Que l'on se transporte à la page 127, et l'on y trouvera, dans le même ordre, les inflexions régulatrices de celles-ci, *daucat* (je le tiens), *dauçagu* (nous le tenons), *dauçac* (tu le tiens), *dauçan* (tu le tiens), *dauçagu* (nous le tenons), &c., &c. Si quelquefois ce verbe et ceux de la même classe

paraissent s'écarter de leur modèle, la différence est si légère qu'elle suffit à peine pour les faire appeler irréguliers. On les appellerait *défectueux* avec plus de sujet; car ils ne se prêtent pas en entier à la conjugaison transitive à régime double, ni même à tous les modes et à tous les temps de la conjugaison à un seul régime.

Il résulte de toutes nos observations sur les verbes dits irréguliers: 1.^o, que ces verbes sont en très petit nombre: 2.^o, que chacun d'eux présente peu d'irrégularités: 3.^o, que notre beau système de conjugaison n'en peut pas recevoir une grande atteinte.

Nous n'avons parlé jusqu'ici que des objets qui entrent dans le discours, des parties dont il est composé, des formes qui revêtent ces parties: mais ce détail ne suffit pas; il nous reste à connaître la manière dont ces objets se lient ensemble, et la place qu'ils doivent occuper respectivement, pour être la représentation sensible de nos idées. C'est l'objet de la syntaxe, que l'on peut définir, avec M. Beauzée, *l'art de fixer les rangs et les formes accidentelles des mots dans l'ensemble d'une proposition.*

Cette définition fait entendre que la syntaxe emploie deux moyens généraux pour faire que les mots aient un sens achevé; savoir, *l'ordre ou l'arrangement des mots*, et leurs *formes accidentelles*. Le premier moyen est la grande ressource des langues qui ne déclinent pas leurs noms. Ainsi, quand je dis, *Le père aime le fils*, le placement des mots est ce qui détermine le rapport que l'on veut établir ici

entre le père et le fils; et il ne faudrait que changer cet ordre pour renverser aussi le rapport des termes, en disant, par exemple, *Le fils aime le père*. Il n'en est pas de même dans les langues qui déclinent; on ne renverserait pas le rapport de dépendance énoncé dans la proposition ci-dessus, lors même que l'on renverserait l'ordre des mots. Que l'on dise en latin, *Pater amat filium*, ou *Filium amat pater*; que l'on dise en basque, *Aitac maite du semea*, ou *semea maite du aitac*; c'est toujours le même rapport de dépendance qui est affirmé du fils. Au lieu donc que l'ordre des mots fait la partie la plus considérable de la syntaxe française, celle de notre langue obtient son but par le moyen des formes accidentelles des mots; et chez nous, cet arrangement que l'on appelle construction, est moins une affaire de syntaxe qu'une affaire de goût: il appartient moins à la grammaire qu'à la rhétorique. C'est ce qui nous détermine à n'en parler qu'après que nous aurons tracé un projet de syntaxe.

Toutes les règles de la syntaxe se rapportent à deux classes générales, *concordance* et *dépendance*.

La *concordance* est cette portion de la syntaxe qui indique les moyens propres à faire accorder entre eux les mots qui peignent les diverses parties d'une idée.

Communément l'adjectif et le substantif sont susceptibles de concordance en genre, en nombre et en cas; mais en basque il ne saurait être question de genre.

Quand à l'accord en nombre et en cas, on peut dire qu'il est voulu par le génie de la langue; mais il s'entend plutôt qu'il ne s'exprime. Généralement parlant, lorsque le substantif porte la marque distinctive du nombre, son adjectif ne l'admet pas; et si l'adjectif est caractérisé singulier ou pluriel, le substantif l'est par cela même: en sorte que l'un ou l'autre prend communément la forme indéfinie. Ainsi l'on dira, en déterminant le pluriel du substantif seulement, *Emazteac icicor dire* (les femmes sont pussillanimes); et par le pluriel de l'adjectif seul, *Ba-dire giçon prestuac* (il est des hommes sages).

C'est la même marche pour les cas: l'adjectif qui occupe d'ordinaire la dernière place, et qui pour cela reçoit l'inflexion du cas, appelle à ce même cas tous les substantifs qu'il modifie, pour nombreux qu'ils soient: exemple, *Mila goraintci gure anaia arreba guicici* (mille complimens à tous nos frères et sœurs). De même, si quelquefois le substantif est placé le dernier, comme dans la numération au dessus de l'unité, ce substantif subit alors la loi de la déclinaison, et l'inflexion ne se répète pas avec l'adjectif. Ainsi l'on dira, *bortz ehun giçonekin* (avec cinq cents hommes), *heme-çortci ehun urthez* (pendant dix-huit cents ans).

Le verbe s'accorde avec son sujet en nombre et en personne: c'est là une règle si connue et si triviale, qu'elle n'a pas besoin d'explication. Il est un autre genre de concordance entre les même mots, qui nous est particulier, et qui consiste en ce que

les verbes de la première classe aient toujours un nominatif pour sujet, et que le sujet ou l'agent de l'autre classe soit toujours au cas actif : exemples, *JAINCOA lekhu eta gauca gucietan da* (Dieu est en tout lieu et en toute chose), *JAINCOAC bere idurira egin çuen giçona* (Dieu créa l'homme à son image).

Une autre sorte de convenance, propre à notre langue, c'est l'accord de nombre entre le verbe et le régime ou le complément de la proposition. Dans la phrase *Jaincoac egin çuen giçona* (Dieu créa l'homme), le verbe *çuen* annonce un complément au nombre singulier : si le complément devait être au pluriel, le verbe prendrait une autre forme, et l'on dirait, *Hastean Jaincoac egin CITUEN cerua eta lurra* (au commencement Dieu créa le ciel et la terre).

Tel est le sommaire de ce qu'il y aurait à dire sur notre syntaxe de *concordance*. Quant à celle de *dépendance*, elle paraîtra aussi se réduire à une méthode courte et facile, quand nous aurons fait quelques observations, pour faire sentir qu'une foule de difficultés qui surchargent les syntaxes du grec, du latin, &c., n'existent pas pour nous.

1.^o Nous n'avons pas à nous embarrasser des divers régimes que commandent les prépositions, comme il est évident pour quiconque a saisi le génie de la déclinaison basque.

2.^o Il n'y a pas lieu à demander quels sont les régimes voulus par nos adverbes; puisque ceux-ci, comme tels, ne sont autre chose que des mots déclinés et déterminés à un cas, c'est-à-dire des mots

en dépendance, des mots *régis*, et non pas *régissans*. Les adverbes, comme tels, avons-nous dit, ne régissent pas; car un nom qui a pris une forme adverbiale par la déclinaison, n'en est pas moins susceptible de rapport avec un autre terme, ni par conséquent moins capable de le régir qu'il ne l'était avant d'avoir subi la loi de la déclinaison. Ainsi le nominatif *jaltea* (le sortir) veut l'ablatif du lieu que l'on quitte, et ne cesse pas de régir le même cas lorsqu'il a pris la forme et la valeur de l'adverbe. L'on dira donc *etchetie jaltea* (le sortir de la maison), et *etchetie jaltean* (en sortant, ou dans le sortir de la maison).

3.° Les grammaires latines et grecques nous parlent de différens verbes qui régissent différens cas, comme le datif, l'accusatif ou l'ablatif. Il est vrai que, dans ces mots qui commandent les divers cas de la déclinaison, on pourrait distinguer ce qui est verbe, et ce qui ne l'est pas. Nous avons déjà remarqué ailleurs que ces formules renferment dans leur idée totale, et la force conjonctive, et l'expression de l'attribut; que par conséquent ces mots sont verbes et attributs à la fois. On pourrait donc demander si c'est comme verbes ou comme attributs qu'ils gouvernent tel ou tel autre cas; et un esprit droit sentirait aisément qu'ils n'ont cette propriété que comme expressions d'attributs. De là on peut admettre que les verbes régissent, ou plutôt que des mots qui sont verbes régissent, mais non pas en tant que verbes.

De là encore, si une langue ne confond pas l'attribut et le verbe dans le même mot, on ne pourra pas dire du verbe qu'il est régissant. Deux phrases très simples rendront sensible l'application de ce principe à la langue basque : *Etcherat ethorri da* (il est venu à la maison), *Etchetie athera da* (il est sorti de la maison). La seule syllabe *da* est le verbe de ces deux phrases : si cette syllabe était le régissant dans l'une et dans l'autre, elle régirait le même cas. Or il n'en est pas ainsi ; car dans la première nous avons l'approximatif *etcherat*, et dans la seconde l'ablatif *etchetie*. Nous serons plus heureux si nous cherchons le régissant dans l'attribut de chacune des deux propositions : la première a pour attribut un mot qui exprime un mouvement d'approximation, et c'est justement ce qui commande le cas approximatif ; la seconde a pour attribut un mot exprimant une action d'éloignement, et c'est le régissant de l'ablatif.

Il n'y a pas plus de difficulté pour le verbe transitif. Celui-ci contient, si l'on veut, l'expression du régime ; mais exprimer le régime ce n'est pas le gouverner, il est gouverné par le mot qui exige la présence du verbe transitif. Quand je dis *emaiten dacot* (je le lui donne), le régime *lui* est renfermé dans le verbe *dacot* ; et par conséquent le verbe en est l'expression, mais il n'en est pas le régissant : le régime indirect *lui*, pour *à lui*, est commandé par l'espèce de mouvement *vers*, ou d'inclination *à*, que renferme le mot *donner* ; et ce mot est un appellatif.

Si l'on exclut du nombre des mots régissans, le verbe, l'adverbe et la préposition, plus la conjonction, qui certainement ne régit pas en cette qualité, enfin l'interjection, dans laquelle aucun grammairien ne soupçonne cette vertu; il n'est de régissant que le nom, le pronom, l'adjectif et le participe. En effet, les rapports exprimés par la correspondance des mots régissans et régis, supposent des êtres réels ou imaginaires, comme termes de ces rapports; et de là les rapports du mot régissant au mot régi peuvent seulement exister entre des mots qui expriment des êtres: or le nom, le pronom, l'adjectif et le participe, sont les seuls mots qui expriment des êtres (1); donc ils sont les seuls mots entre lesquels peuvent exister les rapports du régissant au régime. Ces observations faites sur les espèces régissantes en général, jetons un coup d'œil rapide sur les formes dont elles revêtent les expressions régies ou les mots en *dépendance*.

Le génitif est gouverné par le nom et par l'infinitif, qui, comme nous l'avons prouvé, ne diffère pas essentiellement de la classe des noms: exemples, *giçonaren bicia* (la vie de l'homme), *ogiaren jatea* (le manger du pain).

Le datif est voulu par tout nom qui exprime l'action de donner ou de communiquer, et par tous les participes qui expriment cette même idée: exemples, *Adiskide bati bere secretuaren erraitea* (dire son

(1) Nous nous éloignons ici à regret de M. Beauzée, qui compte le verbe parmi les mots exprimant des êtres.

secre à un ami), *Nihauri errana içan çaut* (il m'a été dit à moi-même).

Le destinatif est employé pour rendre toute idée de destination : exemples, *bicûceco jatea* (manger pour vivre), *jateco bicûceca* (vivre pour manger), *iduri du hortaco egina* (il semble fait pour cela).

L'unitif sert à rendre toute idée de liaison, soit qu'il y ait dans la phrase quelque mot destiné à signifier union, et qui commande ce cas, comme *elgarrekin lotcea* (lier ensemble); soit que cette idée de liaison n'ait aucune expression qui l'annonce indépendamment du cas, comme *elgarrekin galtoen dire* (ils se perdent l'un avec l'autre, ou les uns avec les autres).

Le positif, l'ablatif, le médiatif et l'approximatif, expriment dans le même ordre les rapports de situation, d'éloignement, de passage et d'approximation.

La syntaxe de régime dont nous venons de donner le précis, se confond évidemment avec l'usage bien entendu de la déclinaison. C'est une raison de plus ajoutée à cent autres qui proclament la marche simple et régulière de la langue.

Nous avons déjà dit que les mots ne peuvent exciter aucun sens dans l'esprit, s'ils ne sont assortis d'une manière propre à faire sentir leurs rapports mutuels; nous avons dit encore, qu'il est deux moyens généraux de rendre ces relations sensibles, savoir : la forme accidentelle des mots, et leur position respective.

Les langues privées du premier moyen, celles dont les mots ne se plient pas généralement aux diverses formes de la déclinaison, sont nécessairement réduites à placer chaque mot dans la position qu'il exige pour exprimer le rapport qu'il a à telle ou telle autre partie du discours. Celles dont les élémens se plient aux formes accidentelles qui caractérisent les relations des mots, ne sont pas nécessitées à la marche uniforme des premières; elles abandonnent la construction à l'influence de l'harmonie, au feu de l'imagination, à l'intérêt, &c.

Tel est le fondement de la division des langues en deux espèces générales. L'abbé Girard appelle *analogues* les langues qui ont adopté une marche invariable, et *transpositives* celles qui, ayant fixé leur syntaxe par la forme des mots, ne sont pas assujetties à cette marche uniforme. Ces dénominations, employées d'abord par l'abbé Girard, et adoptées par le commun des grammairiens, ne plaisent pas néanmoins à tous ceux qui ont écrit sur ce sujet. M. Gébélín proteste qu'il ne saurait les admettre, parce qu'elles supposent la décision d'une question qui n'est rien moins qu'éclaircie.

« En donnant à la construction française (dit l'auteur que nous venons de citer), ou à celle de telle autre langue que ce soit, le nom d'*analogue*, on suppose qu'elle a plus d'analogie, de conformité, de rapport avec la nature, et qu'elle est la construction la plus parfaite; et en donnant à la construction grecque et latine le nom de *transpositive*,

« on fait entendre que celle-ci intervertit l'arrange-
 « ment naturel des mots, qu'elle donne lieu à un
 « ordre opposé à celui de la nature. On suppose en-
 « core par là que la nature a un ordre fixe qui lui
 « est propre, et dont elle ne peut jamais s'écarter;
 « qu'elle est déterminée invinciblement à suivre la
 « même route.

« Mais ces questions ont-elles été décidées? Pou-
 « vaient-elles l'être, du moins dans le temps où l'on
 « commença à donner ces noms tranchans? Ne pré-
 « cipita-t-on pas son jugement, d'après la différence
 « qu'on voyait entre ces deux sortes de construc-
 « tion? Et ces noms ne pouvaient-ils pas induire
 « en erreur, en persuadant qu'en effet le latin ren-
 « versait l'ordre de la nature, auquel se soumettaient
 « nos langues modernes? »

Nous n'examinons pas encore si la construction
 uniforme est ou n'est pas préférable à la construc-
 tion variée; mais, en attendant que nous en venions
 là, rien ne nous paraît plus juste que la réclamation
 de M. Gêbelin : « En donnant à la construction
 « française, ou à celle de toute autre langue que
 « ce soit, le nom d'*analogue*, on suppose qu'elle a
 « plus d'analogie avec la nature; et en donnant à
 « la construction grecque et latine le nom de *trans-*
 « *positive*, on fait entendre que celle-ci intervertit
 « l'arrangement naturel des mots. » Or c'est là *dé-*
ider une question qui n'est rien moins qu'éclaircie;
 puisque, dans ces derniers temps encore, elle a
 donné lieu à une controverse célèbre par ses tenans,

et par les observations qu'elle a fait naître, témoins les Batteux, les Pluche, les Chompré, les du Marsais, les Beauzée, &c.

Dans cet état de choses, personne n'est en droit de désigner les deux constructions dont il s'agit par des termes qui seraient décisifs en faveur de l'un des deux partis; mais on peut dire, comme Gêbelin, en respectant tous les droits, *construction locale* et *construction libre*; ou, peut-être avec plus de justesse, *construction servile* et *construction libre*; ou enfin employer d'autres termes qui ne décident pas la question agitée.

Les termes qui doivent qualifier l'une et l'autre constructions, étant si bien choisis qu'ils ne nuisent à aucun système, on est mieux placé pour examiner de sang-froid laquelle des deux constructions est dictée par la nature. Mais que dis-je? N'y a-t-il donc que l'une des deux qui puisse être naturelle? et supposera-t-on toujours, sans se mettre en peine de le prouver, que le naturel, dans chaque langue, consiste à exclure l'une des deux constructions mentionnées? N'est-il pas même plus raisonnable de dire que ces deux constructions sont également fondées sur la nature?

En effet, « la variété qui résulte de l'emploi de
« ces diverses constructions, l'éclat des tableaux où
« préside ce mélange, l'harmonie dont ils sont ac-
« compagnés, la propriété qu'ils ont de nous émou-
« voir; tout prouve que cette diversité est l'effet de
« la nature, qu'elle est la nature même. La nature,

« riche et féconde, ne se plut jamais à suivre tristement une seule et même route; sans cesse elle varie ses formes, toujours nous la trouvons différente d'elle-même, lors même qu'elle est la plus semblable à elle-même. Tel est son génie; telle est la profusion avec laquelle elle sème, dans ses ouvrages de la même espèce, la diversité la plus étonnante et la plus agréable.

« Pourquoi n'en serait-il pas de même de nos idées? Pourquoi serions-nous obligés de suivre constamment une même route, de ne pouvoir la varier à aucun égard, de jeter tous nos tableaux au même moule? Pourquoi ne remonterions-nous pas, lorsque nous le voudrons, de l'effet à la cause, de même que nous descendons de la cause à l'effet? Pourquoi serions-nous réduits à répéter en perroquets nos mots toujours dans le même ordre? La langue la plus parfaite ne sera-t-elle pas celle où nous pourrions choisir entre plusieurs formes, où nous pourrions les assortir à la nature de nos idées; où, après avoir imité par l'arrangement de nos mots le calme des idées contemplatives, nous pourrions, par un autre arrangement, suivre nos sentimens dans leur impétuosité, dans leurs écarts, dans ce désordre qui leur fait franchir, comme par un bond, ce que l'idée suivrait pied à pied; qui se prêtera par conséquent le plus à cette variété admirable que nous offre la nature, et dont notre esprit fait une épreuve continuelle?

« Sans doute l'arrangement de nos mots est en

« lui-même très indifférent à la nature, ou plutôt il
 « est très naturel et très important que notre langue
 « puisse suivre continuellement notre esprit; qu'elle
 « puisse se prêter sans cesse à ces différentes ma-
 « nières de voir; qu'elle en peigne les divers effets,
 « et nos mots la diverse nature, par la diversité de
 « leurs arrangemens.

« Allons même plus avant, et ne craignons pas
 « de dire: Loin de nous et opposée à la nature, toute
 « langue qui n'aurait qu'une route, qui n'aurait qu'une
 « manière de rendre ses idées, qui serait asservie à
 « un seul arrangement de mots; qui, pour donner
 « une tournure à ses phrases, serait obligée de re-
 « venir sans cesse à celle qu'elle employa pour la
 « première fois; qui se mettrait à la torture pour
 « rétrécir l'esprit, l'imagination, le goût de ceux qui
 « seraient assez à plaindre que d'être forcés de la
 « parler. Jamais on n'y verrait de tableau riant; la
 « poésie y serait inconnue; la prose elle-même en
 « serait informe, maussade, sans harmonie, toujours
 « semblable à elle-même: tout y étant du même ton,
 « l'esprit n'y trouverait nul repos; et cette unifor-
 « mité sans contraste lui deviendrait bientôt insup-
 « portable. »

On nous dira peut-être qu'après avoir commencé
 par la défense de l'une et de l'autre constructions,
 nous finissons par déprécier absolument la construc-
 tion uniforme. Mais non; c'est précisément parce
 que nous continuons à croire les deux constructions
 bonnes et naturelles, que nous plaignons, avec Gé-

belin, une langue réduite à une marche uniforme ; non pas qu'on y trouve quelque chose de contraire à la nature, mais parce qu'on n'y trouve pas tout ce qui y est conforme : tout ce qu'elle a reçu est bon dans l'ordre naturel, mais elle n'a pas reçu tout ce qui est bon dans ce même ordre.

Chaque langue paraît rendre hommage à cette vérité, en ce qu'il n'en est peut-être aucune « qui ne
« lutte contre la monotonie à laquelle elle est assu-
« jettie, qui ne s'indigne de la contrainte qui l'ac-
« cable, qui ne fasse les plus grands efforts pour
« rompre ses entraves, pour diversifier l'arrangement
« de ses tableaux.

« Que sont ces irrégularités qu'offrent toutes les
« langues à l'égard des pronoms, des verbes les plus
« fréquens, des mots les plus communs ; ces abré-
« viations, ces syncopes, ces ellipses, ces sous-enten-
« dus, dont les langues sont remplies ; si ce n'est tout
« autant de témoins qui déposent hautement que la
« nature ne veut nulle contrainte, qu'elle ne peut
« souffrir une seule marche, qu'il faut de la variété
« à l'esprit humain pour le réveiller, pour l'amuser,
« pour lui plaire, pour le mettre à même de s'ap-
« procher toujours plus de la nature, pour en de-
« venir le peintre le plus parfait ?

« N'est-ce pas également à la nature que nous de-
« vons les cas de nos pronoms (français), ces cas
« au moyen desquels nous en varions la forme et la
« place ? Et, puisque nous les devons à la nature,
« les Latins lui devraient-ils moins l'application qu'ils

« firent de ces cas à tous leurs noms? Dès que nous
 « regardons comme très naturelle l'inversion de nos
 « pronoms, regarderions-nous comme moins natu-
 « relle l'inversion des noms fondée sur les mêmes
 « principes, effet des mêmes lois?

« Ainsi un même esprit anime toutes les langues,
 « un esprit de variété et d'harmonie qui les porte
 « à fuir l'uniformité monotone et fatigante; et cet
 « esprit leur est donné par la nature. C'est elle qui
 « nous porte à varier sans cesse la forme de nos
 « phrases (françaises), et qui porta les Latins à les
 « varier encore plus par le moyen des cas, qu'ils
 « étendirent à toutes les parties du discours qui en
 « purent être susceptibles. Ne faisons pas l'affront
 « à ces génies créateurs et sensibles, qui aperçurent
 « le chemin agréable que leur traçait la nature en
 « leur présentant la variété des cas, et qui, pliant
 « leur langue à ces vues, la rendirent capable d'imi-
 « ter la nature de la manière la plus parfaite. . . . »

Les partisans les plus prononcés de la construc-
 tion uniforme peuvent eux-mêmes nous servir, en
 quelque chose, à confirmer cette vérité; car ces écri-
 vains sont forcés de reconnaître, et reconnaissent
 en effet, que le grec, le latin, et toutes les langues
 libres, sont faites pour toucher, persuader, émou-
 voir le cœur et les passions; et que ces qualités les
 rendent singulièrement propres au barreau, à la
 chaire, à la poésie, à tous les ouvrages de goût (1).

(1) Batteux, Princ. de littér., tom. 5., pag. 119 et 120
 Paris 1824.

Nos prétentions jusqu'ici avaient été plus modestes ; mais, puisqu'il n'est rien de mieux acquis que ce qui est donné, empressons-nous d'agréer la concession faite à toutes les langues libres, et notamment à celle qui nous intéresse le plus ; disons qu'elle est faite pour toucher, persuader, émouvoir le cœur et les passions ; prononçons désormais avec confiance qu'elle est singulièrement propre au barreau, à la chaire, à la poésie, à tous les ouvrages de goût.

Quant à ce que les mêmes auteurs ajoutent, que les langues non libres conviennent plus à tout ce qui est de pure exposition, comme la métaphysique, la géométrie, le dogme spéculatif, nous n'aurions pas peut-être mauvaise grâce à dire avec M. Laharpe : « La clarté de cette marche métho-
« dique (française) dont nous nous vantons, quoi-
« que assurément elle ne soit pas plus claire que la
« marche libre, rapide et variée des anciens, n'est
« qu'une suite indispensable des entraves de notre
« idiome : force est bien à celui qui porte des chaî-
« nes de mesurer ses pas ; et nous avons fait, com-
« me on dit, de nécessité vertu (1). »

Mais quel intérêt aurions-nous à déprimer le mérite de la marche méthodique dont on nous parle, si tout ce qu'on en dit de bien est encore autant de pris pour les langues à construction libre ? Or c'est en vain que les patrons de l'autre cause voudraient nous donner le change en supposant que les langues libres sont privées des avantages de la marche

(1) Cours de littér., tom. 1., pag. 81 et 82, Paris 1820.

méthodique. Trop long-temps on leur a passé cette supposition également gratuite et fautive. Une langue, pour être libre, ne s'écarte pas nécessairement de la marche que l'on appelle méthodique : elle cesserait même par là d'être libre ; et c'est parce qu'elle est libre qu'elle peut choisir l'arrangement de ses mots, suivre par conséquent l'une et l'autre constructions, selon que le sentiment ou l'harmonie, la clarté, la précision ou la gravité du discours l'exige, et s'accommoder ainsi à tous les genres et à toutes les circonstances. Concluons qu'une langue à construction libre, et notamment celle qui nous intéresse le plus, possède tous les avantages des langues serviles, sans partager leurs inconvénients.

La langue basque n'eût-elle conservé de son antique splendeur que son système de conjugaison, c'en serait assez, a dit un savant (1), pour que cette belle langue méritât d'être étudiée : mais il s'en faut beaucoup, pouvons-nous ajouter, que son système de conjugaison soit le seul beau côté d'elle-même que cette langue ait garanti des ravages du temps ; elle conserve bien d'autres vestiges de son antique splendeur, que nous avons déjà exposés, et qu'il n'est pas inutile de résumer ici en peu de mots.

Il n'en est pas du basque comme de tant d'autres idiomes qui se sont considérablement éloignés de la belle nature, en multipliant les nuances de leurs sons primitifs : cette langue ne distingue dans les dits sons que les nuances essentielles et majeures, ce

(1) Lécuse, Manuel de la lang. basq., pag. 86.

qui fait qu'elle n'a pas eu besoin de grossir le nombre de ses voyelles, ni de créer de nombreux accens.

Elle s'est encore maintenue près de la belle nature pour ce qui regarde les sons articulés et leurs signes les consonnes, soit en retenant des articulations antiques et naturelles, perdues pour d'autres langues, soit en repossant d'autres articulations aussi difficiles que modernes. Parmi les articulations antiques qu'elle conserve, paraissent avec honneur le son plein et nourri de notre *s*, semblable au *ssodé* chaldéen; plus, les trois aspirés *ph*, *kh*, *th*, tels qu'ils étaient chez les anciens Grecs et chez les Hébreux, et tels qu'on les retrouve dans la nature en essayant les organes de la parole. Parmi les sons alambiqués que le basque repossse, figurent les articulations *v*, *x*, *z*, *g*, *j*, rendus à la manière des Français et des autres peuples modernes.

Les radicales de la langue basque se font remarquer par la simplicité de leur matériel, qui n'est souvent que d'une syllabe, par ce juste tempérament de valeur, qui, consistant dans un sens achevé mais indéterminé, fait que nos radicales sont comme autant de genres logiques, par la flexibilité que leur assure cette manière d'être, et selon laquelle elles se laissent déterminer, on ne peut plus commodément, à divers sens particuliers, adjectifs, substantifs, adverbiaux, comparatifs, diminutifs, augmentatifs, superlatifs, &c.

Les grammairiens, tout occupés de la considération des formes, comptent huit espèces de mots, dit

Boëce; mais les philosophes, qui ont uniquement égard à la réalité, n'en reconnaissent que deux, le nom et le verbe: *Grammatici quia vocum figuras considerant, ideò octo orationis partes speculantur: philosophi autem cum rem tantum contemplantur, solè nominis et verbi speculatione indigent.* C'était la pensée de Priscien: *Partes orationis, disoit-il, sunt secundum dialecticos duæ, nomen et verbum.* On n'a pas oublié que cette division, reconnue pour être vraiment philosophique, est la division indiquée par la langue basque.

Celle-ci n'offre pas moins de philosophie dans chacune des deux espèces prise séparément. C'est encore une chose expliquée, qu'il ne s'agit que de rappeler en cet endroit.

Exprimer quelque attribut essentiel à l'objet nommé, ou quelque une de ses qualités les plus sensibles, ou bien son usage et sa destination, méconnaître la distinction des genres, et éviter par là beaucoup d'inconvéniens, sans perdre le moindre avantage; pouvoir être employés sans détermination de nombre, d'une manière aussi utile dans la pratique qu'elle est conforme en théorie aux lois fondamentales du langage; déterminer le nombre singulier ou pluriel, et passer de l'un à l'autre, par la méthode la plus simple et la plus uniforme que l'on puisse imaginer; renfermer la valeur de l'article, et la précision qui accompagne ce mot, sans traîner après soi un long et embarrassant cortége de monosyllabes; s'entourer, par la seule forme d'une déclinaison, de

tous ces rapports que les autres langues expriment, tantôt par des propositions, tantôt par les cas des déclinaisons diverses, tantôt par les deux moyens réunis; tels sont les avantages les plus frappans de nos mots appellatifs, et conséquemment de tout ce qui n'est pas verbe.

Se rapprocher, plus qu'aucune autre conjugaison connue, du système verbal le plus simple qui se puisse imaginer, et trouver dans un système si simple le moyen de fournir, non seulement aux besoins, mais au luxe même de l'expression; n'employer que deux verbes, et avec ces deux verbes lier toutes les propositions possibles, représenter toutes les situations respectives que peuvent prendre les divers sujets et les divers complémens du verbe; épuiser toutes les combinaisons qui peuvent exister entre les sept pronoms; le tout avec aisance, énergie et rapidité: ce sont là quelques-uns des caractères marqués de la conjugaison basque.

Etre exempte des difficultés qui naissent de la loi de l'accord en genre; réduire la concordance en nombre et en cas aux termes les plus simples; renfermer toutes les règles de la dépendance dans l'usage bien connu de la seule déclinaison; tels sont les premiers aperçus qu'offre la syntaxe de notre langue.

Assortir le placement des mots à la nature de la pensée; imiter par leur arrangement le calme des idées contemplatives, ou bien suivre nos sentimens dans leur impétuosité, dans leurs écarts, dans ce

désordre qui leur fait franchir, comme par un bond, ce que l'idée suivrait pied à pied; ranger les élémens du discours dans l'ordre le plus propre à instruire, ou les abandonner à l'influence de l'harmonie, au feu de l'imagination, à l'intérêt, pour toucher et entraîner; se prêter par conséquent, de la manière la plus parfaite, à tous les genres et à toutes les circonstances : tels sont les privilèges de notre construction.

Si la langue basque, n'eût-elle conservé de son antique splendeur que son système de conjugaisons, mérite d'être étudiée, nous laissons aux connaisseurs à juger combien tous les avantages qu'on lui a assurés dans cet écrit la rendent digne de leur attention.

Tout persuadé qu'est l'auteur que la langue basque est digne de l'attention des savans, jamais il n'a dû la croire digne d'occuper les loisirs précieux d'un ecclésiastique : comme tel, il n'a pas dû oublier un instant que sa profession l'attachait, d'une manière très spéciale, à l'œuvre de son père : *In his quæ patris mei sunt oportet me esse*. N'eût-il entrepris ce petit essai que pour oublier les chagrins de la vie, ou pour se délasser de ses fatigues journalières, il ne serait pas sans reproche si cet objet étranger eût par fois captivé son attention avec quelque détriment du véritable devoir. Plaise au ciel qu'il ne

lui soit pas demandé compte d'un temps qu'il eût bien mieux employé à pleurer ses fautes, à chercher les hommes qui s'égarent, à étendre le royaume de Dieu parmi ses frères et dans son cœur!

FIN.





